

Déconstruire la guerre

Acteurs, discours, controverses

**MARC-ANTOINE
PÉROUSE
DE MONTCLOS**

interventions

EM
ESH
Éditions
fondation
maïstrou des
sciences
de l'homme

Déconstruire la guerre
Acteurs, discours, controverses

Déconstruire la guerre
Acteurs, discours, controverses

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

**La collection « interventions » est dirigée par
Michel Wieviorka et Julien Ténédos**

La production scientifique peut contribuer à éclairer les préoccupations de nos concitoyens, les aider à s'orienter, répondre à leurs attentes intellectuelles, à leur curiosité. Ceci est particulièrement vrai s'il s'agit des sciences humaines et sociales. La collection « interventions » propose des ouvrages rigoureux, exigeants, reposant sur des connaissances sérieusement éprouvées. Des ouvrages, aussi, rédigés dans un langage accessible et soucieux, bien au-delà de la seule vulgarisation, de faire progresser le débat public.

Dans la même collection

- Alexis NOUSS, *La Condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, mai 2015, réimpression janvier 2018.
- M. WIEVIORKA, H. LE BRAS, E. LEMOS IGREJA, F. GUERIN-PACE, E. FILIPPOVA, *Diviser pour unir ? France, Russie, Brésil, États-Unis face aux comptages ethniques*, avril 2018.
- Pierre MOUNIER, *Les Humanités numériques. Une histoire critique*, septembre 2018.

À paraître en 2018-2019

- Ernesto OTTONE, *Civilisation et barbarie*.
- Mehdi DERFOUFI et Pierre CRAS, *Le Gaming postcolonial*.

Relecture : Julien Quès et Pamina Guyot-Sionnest
Mise en page : Évelyne Séguy
Contact : julien.tenedos@rfiea.fr

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme
novembre 2018

ISSN 2269-7144

ISBN 978-2-7351-2455-8

- Sommaire -

Introduction	9
De l'expérience à la théorie: les règles de base	13
<i>En direction de l'Afrique</i>	15
<i>Les règles de base</i>	22
<i>Les sources primaires</i>	29
La bataille des mots	37
<i>Qualifier les combattants, disqualifier une lutte</i>	39
<i>Désigner les victimes et les civils</i>	46
<i>Déconstruire la mise en récit des menaces</i>	53
<i>De la djihadisation des conflits</i>	61
Disséquer la grammaire des conflits: concepts et controverses	69
<i>La société dite « civile »</i>	69
<i>La « globalisation »</i>	72
<i>L'importance des dynamiques locales</i>	77
<i>Les « nouvelles » guerres</i>	83

Expliquer la violence: les querelles théoriques	91
<i>Un culturalisme bien partagé</i>	93
<i>L'extrémisme religieux et la violence sectaire</i>	97
<i>Écologie et démographie: le grand retour du malthusianisme</i>	101
<i>L'économie politique et l'obsession des ressources</i>	104
Une vision humanitaire de la guerre	115
<i>Des limites de la communication humanitaire</i>	116
<i>L'effet de loupe des attaques contre les secouristes</i>	123
<i>L'amélioration de l'accès aux victimes: le déni</i>	130
Des chiffres et des lettres: les enjeux de la quantification	135
<i>Les inconvénients d'une approche purement quantitative</i>	136
<i>Les fonctions politiques des statistiques de la violence</i>	141
<i>Des méthodes disputées</i>	145
<i>La création de catégories: une construction volontariste</i>	152
<i>Quelques exemples de polémiques</i>	155
Conclusion	159

*À ma femme, à ma famille
et à tous ceux qui m'ont soutenu
contre vents et marées*

Introduction

Ces réflexions sur la violence guerrière dans les pays en développement, essentiellement en Afrique, ne sont ni des mémoires ni des carnets de route, pas plus qu'un traité militaire ou un état de l'art sur la question. Elles entendent plutôt développer un point de vue personnel. Proche de l'essai, ce livre se démarque ainsi de mes précédents ouvrages. En effet, il est écrit à la première personne, style peu fréquent dans le champ disciplinaire de la science politique en France. De plus, il comporte assez peu de notes car j'ai pris le parti de ne citer que les références directement utilisées dans le texte, épargnant au lecteur une bibliographie trop fournie. Enfin, il propose un retour d'expérience sur les difficultés de l'investigation dans des zones de violence. J'ai voulu à cet égard éviter l'anecdote et l'autoglorification : je ne suis pas courageux, je n'ai suivi aucune formation militaire et je ne suis certainement pas un vétéran des guerres postcoloniales !

Mon objectif ici n'est donc pas d'écrire des confessions et de raconter les souvenirs de mes aventures au Nigeria ou au Congo. Il est bien plutôt de livrer quelques secrets de fabrication à propos de la conduite de mes enquêtes de terrain, en particulier lorsque leurs résultats contredisent les paradigmes habituellement proposés par la communauté

scientifique. D'une certaine manière, je reprends ainsi la discussion entamée dans un livre qui, publié en 2007, visait à déconstruire l'argumentaire stéréotypé des théoriciens des prétendues « nouvelles guerres ». À l'époque, mon propos était de revisiter nos perceptions exotiques de la violence chez les « autres », et ma critique se concentrait sur les chercheurs qui dépolitisaient et insistaient indûment sur la dimension économique et ethnique des affrontements dans les pays du Sud. Je montrais notamment que le véritable changement de nature des conflits contemporains ne tenait pas tant à la sophistication des armements, à l'évolution de la proportion de morts civils ou à la médiatisation des combats qu'à leur urbanisation, phénomène qui allait de pair avec une autre tendance lourde à l'échelle mondiale, à savoir la diminution des violences mortifères¹.

Aujourd'hui comme hier, mon but n'est cependant pas d'arrêter des conclusions définitives et de proposer des paradigmes de substitution. Dans le premier chapitre, je me contente ainsi de retracer brièvement mon itinéraire intellectuel et empirique. J'y énonce les cinq règles d'or que je me suis efforcé de suivre au terme d'un parcours itératif, avec des échecs et, je l'espère, quelques réussites. J'y reviens aussi sur les défis du traitement, de la traduction, du tri et de la vérification des sources primaires à partir d'entretiens semi-directifs, de sondages ou... de *focus groups*, la boîte à outils favorite des chercheurs pressés.

Dans un deuxième chapitre, je m'intéresse aux problèmes de qualification et de disqualification des victimes et des auteurs de la violence guerrière, ainsi que de la nature des conflits. Il convient en effet de décrypter l'évolution de la

1. Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, *Guerres d'aujourd'hui : les vérités qui dérangent*, Paris, Tchou, 2007.

mise en récit des menaces à l'heure où l'obsession sécuritaire à propos du terrorisme djihadiste a remplacé la peur du péril rouge du temps de la guerre froide.

L'analyse des conflits contemporains fait l'objet d'une véritable bataille des mots. Elle oblige donc à passer en revue dans un troisième chapitre les différents poncifs et euphémismes qui encadrent à présent notre compréhension de la guerre à travers les notions d'État failli, de société civile ou de globalisation. Bien des spécialistes tendent en l'occurrence à dépolitiser, démilitariser, criminaliser et essentialiser la logique des insurrections d'aujourd'hui, entre autres parce qu'elles ne sont plus compréhensibles à travers le paradigme des oppositions Est-Ouest d'autrefois. Il en résulte une impression de chaos qui va à l'encontre de la réalité objectivable et de l'observation d'un déclin tendanciel des violences létales.

Derrière les effets de mode du lexique moderne de la guerre resurgissent alors de vieilles controverses malthusiennes, marxistes et culturalistes sur le rôle joué par la compétition économique pour les ressources, la pression démographique et migratoire, les extrémismes religieux ou la force ancestrale des logiques identitaires et ethniques. Ces débats, qui sont évoqués dans le quatrième chapitre, mettent notamment en évidence le succès des théoriciens des « nouvelles guerres ».

À leur manière, ces derniers ont nourri le catastrophisme ambiant, d'où l'importance de revenir dans un cinquième chapitre sur la construction de nos représentations de la violence à partir, entre autres, du témoignage et des efforts de communication des organisations humanitaires.

Indéniablement, les émotions, les réactions à chaud et les perceptions des secouristes, des décideurs et des médias méritent d'être confrontées aux enseignements tirés des analyses quantitatives des conflits armés, qui font l'objet d'un sixième et dernier chapitre.

Comme les noms et les adjectifs qualificatifs, les chiffres de la violence sont un enjeu politique, tant pour les armées gouvernementales que pour les insurgés et les victimes. Dans une perspective mémorielle, des événements parfois anciens font toujours l'objet de disputes quantitatives aujourd'hui. Ces controverses basculent souvent dans la surenchère victimaire et soulignent les limites des approches statistiques de la guerre. Les analyses quantitatives butent en effet sur de nombreux écueils qui tiennent surtout à la qualité des données, à la construction volontariste de catégories et au choix des différentes méthodologies disponibles. Les chiffres de la violence n'ont aucun sens si on ne s'intéresse pas à leur mode de production et si on ne les interroge pas intelligemment. En revanche, je ne rejoins pas la position de certains anthropologues et politistes qui récusent l'apport des statistiques tout en se permettant de parler d'une augmentation de la violence ou d'une criminalisation des affrontements.

En guise de conclusion, j'argue ainsi que l'analyse des conflits armés gagne à combiner les deux approches : les études quantitatives, qui permettent de dégager des tendances, et les enquêtes de terrain, qui restent la matière première de toute réflexion sur la guerre. J'invite toutefois à se méfier de la magie des chiffres. Trop d'analystes assimilent les corrélations à des liens de causalité, au risque de commettre de terribles erreurs d'interprétation. Si la diminution tendancielle de la létalité des violences guerrières est incontestable, les raisons qui président à cet heureux chapitre de l'histoire de l'humanité font toujours l'objet de débats.

De l'expérience à la théorie: les règles de base

Je suis un politiste africaniste qui travaille sur les conflits armés. Mais je déteste la violence, je ne suis pas bagarreur et je ne sais pas tirer avec une arme à feu. Je n'éprouve pas non plus de fascination pour la guerre et je ne cherche nullement à tester ma capacité à prendre des risques. Alors pourquoi s'intéresser à des phénomènes qui, a priori, me répugnent? D'abord parce que la violence est un problème de société qui affecte de trop nombreuses personnes au quotidien, en particulier dans les régions du Nigeria, du Kenya et d'Afrique du Sud où j'ai vécu. Ensuite parce que ces situations extrêmes m'ont donné l'occasion de rencontrer des gens extraordinaires. Enfin, j'ai toujours aimé explorer les terrains « interdits », pas tant par témérité que par goût de la transgression, une envie de dépasser les frontières.

Dans une « première vie », j'ai ainsi franchi le rideau de fer pour aller à la rencontre des dissidents d'Europe de l'Est, visiter les temples d'Angkor avec l'armée cambodgienne et arpenter les montagnes du Tibet après l'imposition de la loi martiale par la Chine en 1988. À l'époque, je me suis caché sous la bâche de camions « Vent d'Est », j'ai voyagé dans des locomotives sans âge, traversé des fleuves en pirogue et j'ai sorti clandestinement du Vietnam les os du nez d'un cadavre

déterré dans la jungle pour identifier et localiser la dépouille d'un soldat américain mort au combat. Nous étions en pleine guerre froide. C'était le temps des oppositions Est-Ouest. J'étais un internationaliste convaincu, un voyageur passionné, et je me prenais pour un citoyen du monde.

J'étais aussi un enfant de la « punkitude » et de son slogan nihiliste : *no future*. Je n'avais aucun respect pour les utopies hippies des années 1970 et je détestais les idéologies qui nous avaient fait tant de mal, le communisme autant que le nationalisme. Un peu libertaire, pas vraiment altermondialiste, j'aimais en revanche la musique mondiale et j'avais fondé un « fanzine alternatif d'informations officieuses » dont le titre était en soi un manifeste : *Tribune des Peuples*, en insistant bien sur le pluriel pour vanter les mérites de la diversité culturelle et s'opposer à la rhétorique monolithique des souverainistes et des marxistes qui prétendaient incarner la « volonté du peuple », au singulier.

Conjugué à ma curiosité sans frontières, le goût du voyage et de la découverte m'a alors poussé vers le reportage avant de me conduire à la recherche. Analyses superficielles, enquêtes bâclées : l'expérience de la presse m'a vite déçu. Lorsqu'il s'agissait d'aller dans des pays en développement, je me suis aperçu que, faute de temps et d'argent, de nombreux journalistes devaient se contenter de faire du publiereportage en négociant une place dans un avion présidentiel en tournée officielle. Je restais un lecteur assidu de quotidiens et un grand admirateur de Tintin. Mais j'avais justement fondé *Tribune des Peuples* pour conspuer le journalisme institutionnel. L'objectif était de donner la parole aux citoyens du cru plutôt que de se fier au récit d'envoyés spéciaux qui, en guise d'investigation, allaient écrire leur papier depuis la chambre d'un hôtel de luxe, de préférence dans une capitale. À la rédaction de *Tribune des Peuples*, nous étions ainsi des pseudo-journalistes, pauvres et

un peu jaloux, et nous assumions parfaitement la subjectivité de nos témoins, qui étaient souvent des artistes engagés : écrivains, musiciens, photographes...

En direction de l'Afrique

Comme chez beaucoup d'autres de mes contemporains, ma période alternative n'a pas duré bien longtemps. Rapidement lassé des sempiternels rituels de la scène rock parisienne, j'ai découvert que la « vraie » aventure était en Afrique et j'ai donc pris mon sac à dos pour sillonner le continent, seul ou en compagnie de ma petite amie, qui était d'origine malgache. Le fils de bonne famille que j'étais avait tout à apprendre et ma marge de progression était fantastique, notamment en termes de transports.

Mon premier voyage en Afrique s'est en l'occurrence déroulé au « pays des hommes intègres », le Burkina Faso, durant les derniers jours de la révolution de Thomas Sankara, juste avant le coup d'État de Blaise Compaoré en 1987. J'avais débarqué à Ouagadougou dans un avion de la plus illustre des compagnies *low cost* de la région à l'époque : « Le Point de Mulhouse ». Alors que nous nous dirigeons vers la frontière du Togo, notre taxi-brousse, une vieille 404 bâchée, avait perdu sa roue. J'avais vu passer un boulon juste sous mon nez, puis deux, puis trois... jusqu'à ce que le véhicule s'affaisse et manque de se retourner sur la piste de tôle ondulée en écrasant tous les passagers. Dans le Ghana prétendument marxiste du camarade Jerry Rawlings, nous avons ensuite pris des bus antédiluviens qui, en pleine saison des pluies, glissaient dans chaque virage et menaçaient à tout moment de quitter la chaussée pour se précipiter dans un arbre ou un fossé. De retour à Paris, j'avais été terriblement impressionné par notre société d'abondance et le nombre de véhicules en circulation.

Ma liberté de mouvement a progressé quand j'ai pu acheter ma première voiture, une Skoda payée 100 dollars au marché noir en Tchécoslovaquie et abandonnée après usage dans une rue de Prague. C'était une affaire: le moteur tournait encore, même si la direction ne suivait pas toujours et si le plancher rouillé avait fini par disparaître complètement, laissant voir la route défiler sous mes pieds pour mieux apprécier la vitesse. Parti enseigner le français à l'université de Port Harcourt au Nigeria, je suis ensuite monté en grade en acquérant une superbe Coccinelle. Appelée Beetle en anglais (« Scarabée »), la voiture était sortie des usines Volkswagen de Lagos et n'avait quasiment jamais servi. Elle était réputée pour sa robustesse, et sa rusticité permettait à un bricoleur du dimanche comme moi de prétendre pouvoir la réparer en cas de panne en brousse.

Le slogan de la marque le disait bien : « *You never kill a Beetle* ». Mon bolide m'a ainsi emmené sans encombres de Calabar à Katsina en passant par le mont Cameroun, la réserve de Waza et Ndjamena au moment de la prise de pouvoir d'Idriss Déby Itno en 1990. Revers de la médaille, cette Coccinelle était si belle qu'on a fini par me la voler une nuit sur une colline mal famée de la ville d'Ibadan. Il a donc fallu que j'en rachète une plus vieille, en l'occurrence une épave dénichée dans un hangar de l'usine Michelin de Port Harcourt avec des bibendums peints sur chaque porte. Ainsi paré, j'avais fière allure pour entreprendre mon premier véritable périple à travers l'Afrique !

Avec un ami photographe, l'idée était de suivre exactement l'inverse du parcours habituel des routards. D'abord, nous n'allions pas en Afrique avec une voiture achetée d'occasion en Europe afin de la revendre à la fin du voyage. Au contraire, nous voulions conduire jusqu'en France une Coccinelle assemblée au Nigeria. Ensuite, nous ne comptons pas monter en

ligne droite à travers le désert du Sahara, mais effectuer un cabotage à travers quatorze pays le long des côtes d'Afrique de l'Ouest. À l'époque, il n'y avait ni GPS ni téléphone portable ni internet. Nous partîmes seulement avec deux bidons d'eau, des réserves d'essence, quelques gâteaux secs... et beaucoup d'illusions.

On ne peut pas dire que notre épopée fut de tout repos. Nous avons été rackettés dans le Liberia en guerre, nous nous sommes épuisés à pousser la voiture sur les pistes inondées de Guinée pendant la saison des pluies, nous avons dû négocier avec les militaires mauritaniens la traversée de la *Beetle* sur un bac avec un drapeau blanc pour franchir la frontière fermée avec le Sénégal, nous nous sommes embourbés dans les marais du banc d'Arguin en Mauritanie et nous avons roulé dans un champ de mines au Sahara occidental. Personne ne savait vraiment où se trouvaient ces fichues mines, et notre véhicule fut le deuxième à passer par là après la signature d'un cessez-le-feu entre l'armée marocaine et la guérilla du Front Polisario en 1991. J'ai gardé le carnet de bord où nous avons recensé tous les *check-points* de douaniers, policiers et militaires véreux qui avaient entravé notre route: 184 en trois mois et 17 000 km de voyage.

Une fois arrivée en France, ma Coccinelle africaine n'avait plus d'embrayage ni de freins. Il fallait la démarrer en première, passer les vitesses en force et se blottir dans nos sacs de couchage pour conduire la nuit car notre véhicule tropical n'avait jamais eu de chauffage. Alors que l'hiver approchait, nous avons tant bien que mal réparé la voiture dans un village de Savoie. Après avoir encore commis quelques excursions du côté de la Syrie, du Liban et de la Jordanie, j'ai fini par léguer mon spécimen au musée de l'Automobile de Lohéac, en Bretagne, où il achève de rouiller en attendant une très hypothétique restauration en vue de l'exposer au public.

Mais l'aventure ne s'arrêtait pas là. Un ami devait à son tour me léguer une vieille Land Rover 109 immatriculée au Nigeria et qui pourrissait dans une grange de Normandie. Un genre de tracteur ou de tank, en fait, avec une boîte de vitesses synchronisée qui était capable de pousser un mur et qui, les bons jours, atteignait les 60 km/h. Cette fois, l'idée était de découvrir les côtes orientales du continent en allant de Paris au Cap en Afrique du Sud. J'étais accompagné d'une amie noire américaine qui ne fut pas autorisée à traverser la Libye parce qu'elle était américaine et qui fut régulièrement accusée, par des douaniers ignorants, de voyager avec un faux passeport parce qu'elle était noire... et donc forcément Africaine!

Depuis la Tunisie, le périple nous emmena vers les côtes de la mer Rouge. Les frontières entre l'Égypte, le Soudan et l'Érythrée étaient officiellement fermées. Mais il n'existait pas vraiment de routes et on ne s'en rendait pas toujours compte. C'était particulièrement troublant sur la frontière entre le Soudan et l'Érythrée : un guide local nous emmena à travers champs pour la franchir et nous dûmes parcourir des dizaines de kilomètres jusqu'à la prochaine ville avant de trouver un bureau où faire tamponner nos passeports. Quant à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, elle n'était pas signalée non plus : son tracé disputé allait provoquer une guerre trois ans plus tard. Nous traversâmes toute l'Éthiopie avant de tomber sur un douanier compréhensif qui visa notre entrée dans le pays au moment même où nous le quittions en direction du Kenya. Une fois arrivé à Nairobi, une nouvelle vie allait commencer. J'y ai appris que j'avais remporté le concours auquel je m'étais présenté pour devenir chercheur. Je décidai en conséquence de ne pas poursuivre mon périple jusqu'au Cap. Ça tombait bien : en tant qu'expatrié de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ma première affectation était le Kenya. Somme toute, j'étais

simplement arrivé à mon bureau en voiture, après deux mois et demi de voyage.

Aujourd'hui, je peux donc mesurer le progrès accompli, car je dispose désormais de chauffeurs pour me conduire en Afrique. Mes modes de déplacement n'ont plus rien à voir avec mon expérience de routard de la guerre froide. Dorénavant, je voyage dans des hélicoptères des Nations unies, des avions humanitaires ou des 4x4 avec l'air conditionné et des escortes militaires qui comprennent parfois plusieurs véhicules. Je ne le vis cependant pas comme une promotion ; avoir un chauffeur me donne plutôt le sentiment assez désagréable d'un embourgeoisement synonyme de vieillissement. La sécurisation de mes déplacements témoigne surtout du caractère officiel de certaines de mes missions. Elle ne dit rien d'une éventuelle aggravation de la violence en Afrique. Autrefois, j'avais pris le parti de sortir des sentiers battus, sachant que j'ai toujours détesté le principe des voyages organisés. Mais le but de mes pérégrinations était touristique : dans les années 1980, je ne cherchais pas particulièrement à me rendre dans des zones de guerre.

Depuis lors, le recours à des escortes armées m'a été imposé par les injonctions du ministère des Affaires étrangères et des commanditaires de mes études. Comme chez les humanitaires et certains journalistes, cette obligation fait d'ailleurs débat. Les chercheurs en sciences sociales qui travaillent dans des zones difficiles préfèrent généralement adopter un profil bas, effectuer des séjours courts et se fondre dans les réseaux locaux de contacts qu'ils connaissent depuis plusieurs années et en qui ils ont confiance. C'est également mon cas, même si je suis bien conscient que la connaissance d'un terrain ne doit pas conduire à relâcher sa vigilance. Le paradoxe est parfois difficile à gérer. Lorsque je me rends dans les campagnes du Borno, dans les criques du delta du Niger ou dans les quartiers difficiles de Lagos, les Nigériens constituent à la fois

ma principale sécurité lorsqu'ils m'accompagnent... et mon principal danger lorsqu'ils m'attaquent.

Le recours à des escortes armées, lui, a pour inconvénient d'attirer l'attention des forces hostiles. Celles-ci peuvent en déduire que la personne ainsi protégée a une grande valeur et mérite qu'on lui tende une embuscade pour l'enlever et négocier une importante rançon. De plus, les policiers ou les soldats de l'escorte appartiennent souvent à des institutions très corrompues. On ne sait jamais s'ils sont complices des bandits et s'ils sont vraiment prêts à sacrifier leur peau pour défendre l'inconnu qu'ils ont été chargés de protéger. Les détails techniques ne sont pas anodins non plus. Il faut parfois faire de longs détours pour éviter une route dangereuse. De plus, les véhicules ne sont pas toujours adaptés. Les voitures blindées, auxquelles j'ai heureusement échappé, sont lentes, massives, mal équilibrées et trop lourdes : un pneu qui éclate et c'est le tonneau assuré. Je connais ainsi un ambassadeur qui a connu des accidents gravissimes du fait de la nature de ces engins et non d'une attaque par des « terroristes ». Le Quai d'Orsay ne continue pas moins de recommander la voiture blindée pour se rendre dans les zones à risques.

Enfin et surtout, le principe de l'escorte armée compromet la neutralité du chercheur, l'accès à certains de ses interlocuteurs et, possiblement, la qualité de son investigation. À Mogadiscio et sur les pourtours du lac Tchad, il m'est déjà arrivé de conduire des entretiens avec un garde du corps et sa mitraillette à côté de moi. J'en étais fort gêné, même si mes interlocuteurs n'en laissaient rien paraître, peut-être parce qu'ils trouvaient normal de voir un Blanc sous la protection de militaires noirs. Bien entendu, j'essayais d'écarter le gêneur. Mais celui-ci n'obéissait pas toujours, arguant d'impératifs de sécurité. Dans d'autres cas, une certaine complicité a aussi pu finir par s'établir. Au Niger et au Tchad,

certains militaires se sont piqués au jeu et ont trouvé mon métier si passionnant qu'ils ont voulu le pratiquer avec moi en s'improvisant interprètes.

Je me dois de reconnaître que leurs suggestions étaient généralement pertinentes ; après tout, ils parlent les langues locales, ont souvent de la famille de « l'autre côté » et connaissent encore mieux le terrain que moi. Mais je me suis alors heurté à un autre problème, qui ne relevait pas de la propagande militaire : ils posaient les questions à ma place et me fournissaient les réponses qu'ils voulaient entendre ou qu'ils pouvaient comprendre. Il ne m'a pas toujours été facile de refréner leur enthousiasme, de les interrompre et d'imposer ma direction à l'entretien. Dans un cas, j'ai même dû rabrouer mon acolyte en uniforme. Assis sur une natte près d'une dune du lac Tchad, j'étais en train de parler à d'anciens combattants de Boko Haram lorsque j'ai senti un objet dur me rentrer dans la cuisse. Complètement pris par la discussion, mon garde du corps ne s'était pas rendu compte qu'il pointait son fusil sur moi et il s'est bien gardé ensuite de me préciser s'il avait pensé ou non à verrouiller le cran de sécurité.

La plupart du temps, je me passe évidemment d'escortes armées. Comme mes amis africains, je suis alors confronté à la brutalité, à l'impunité et au racket des « corps habillés », c'est-à-dire des bandits en uniforme qu'en Europe on a coutume d'appeler « militaires », « policiers » ou « gendarmes ». À l'occasion, j'ai même été mis en prison parce que je me trouvais au mauvais endroit au mauvais moment avec la mauvaise personne. En général, plutôt que de m'interroger sur des activités de recherche forcément assimilées à une forme d'espionnage académique, l'objectif était surtout de m'extorquer de l'argent. Parmi les prétextes les plus courants de mes arrestations à répétition : une prétendue violation du code de la route, le refus d'obtempérer et de m'arrêter à un *check-point*,

la photographie d'un hypothétique site militaire (sans doute en cours de construction, mais l'argent avait été détourné et il n'y avait aucun panneau de chantier)... Il m'est aussi arrivé d'avoir des ennuis avec la police marocaine après avoir filmé les tentes d'immigrés que les autorités avaient fait venir au Sahara occidental pour voter et contrecarrer un référendum d'indépendance qui n'eut finalement jamais lieu.

Du Nigeria au Liberia en passant par le Mozambique, mes expériences d'arrestation arbitraire ont pu être traumatisantes. Je me souviendrai toujours de deux images terrifiantes. À Monrovia sur l'aéroport militaire de Spriggs Payne pendant la guerre, un officier menace de m'injecter un liquide jaune avec une aiguille rouillée car j'ai oublié mon carnet de vaccinations et je refuse de lui donner de l'argent : j'ai été placé à l'écart des autres passagers et emmené dans une pièce vide qui ressemble fort à une salle de torture. Autre souvenir angoissant, cette fois sur une plage de Bar Beach à Lagos, des agents en civil des services secrets nigériens pointent un flingue sur moi pour m'obliger à embarquer la nuit dans un véhicule banalisé. L'un d'eux a le crâne rasé et son sourire carnassier est orné d'une belle dent en or : un film, celui de mon enlèvement !

Les règles de base

Comment donc travailler sur la violence, que celle-ci soit qualifiée de terroriste, de militaire, de politique ou de criminelle ? Comment accéder à des terrains difficiles ? Comment enquêter dans des conditions troubles ? C'est précisément à ces questions que les chapitres suivants tentent de répondre. Pour couper court à tout suspense, je commencerai d'emblée par énoncer les cinq règles d'or que j'ai fini par me fixer empiriquement, à partir de mes propres expériences.

Règle de base n° 1: la primauté du terrain

Le terrain est la condition *sine qua non* de toute recherche en sciences sociales et il ne peut y avoir de bonne théorie sans une solide base empirique. Il en résulte un prisme d'analyse que je revendique à part entière. Pour comprendre les conflits armés, je considère en effet que les dynamiques locales sont plus importantes que les influences globales. On ne me fera jamais croire qu'un combattant africain serait assez stupide pour se laisser totalement manipuler par une doctrine religieuse, par une idéologie militante ou par les forces invisibles du capitalisme. Risquer sa vie obéit d'abord à des motifs de proximité, souvent très pragmatiques, et il n'y a pas besoin d'être marxiste pour l'affirmer. Quoi qu'il en soit des déterminants structurels et matérialistes, les influences extérieures ne sont pas à l'origine du déclenchement des conflits. Dans un monde global, elles viennent seulement appuyer, relayer, légitimer ou amplifier les mobilisations combattantes. Avec une exception notable: l'intervention directe d'une force étrangère sous la forme, par exemple, de l'envoi de troupes ou de l'assassinat, auquel cas ladite force devient elle-même un des protagonistes locaux du conflit.

Pour analyser la violence, une démarche empirique n'exonère cependant pas le politiste d'une réflexion que les anthropologues ont déjà très largement menée sur les possibles biais de l'interprète, cette personne-ressource que les journalistes appellent un « fixeur » et les Américains un « informateur ». Les terrains de guerre, en particulier, ne posent pas seulement des problèmes de recours à des escortes armées mais aussi d'*embedding*, c'est-à-dire d'embarquement à bord d'une unité militaire ou d'un groupe insurrectionnel. Une telle approche constitue sans doute une excellente façon d'observer la vie quotidienne des combattants et, parfois, de leurs victimes. On connaît ainsi en France quelques chercheurs qui ont pu avoir un accès

privilegié aux guérillas dont ils défendaient la cause et qu'ils ont suivi en campagne. En revanche, il est évident qu'ils ont pris le risque d'endosser une analyse biaisée par une approche partisane. À cet égard, j'argue que, pour éviter les conflits d'intérêts, il vaut mieux développer une sociologie *du* combat (et non *de* combat) sans mener d'observation participante, à la différence des anthropologues.

Règle de base n° 2: l'inclusion

Il est impératif de parler à toutes les parties prenantes d'un conflit. En théorie, ce principe de base fait l'objet d'un relatif consensus dans le monde académique, y compris de la part des théoriciens de salon qui, de toute façon, ne font pas de terrain. En pratique, cependant, la règle n'est pas toujours appliquée. En effet, il est souvent difficile d'accéder à certains protagonistes d'un conflit. J'ai pu m'entretenir avec de nombreux policiers et militaires. Mais j'ai eu toutes les peines du monde à rencontrer des islamistes en Somalie, des djihadistes de Boko Haram autour du lac Tchad, des « seigneurs de guerre » dans les *townships* d'Afrique du Sud ou des « militants » du delta du Niger au Nigeria. Le travail d'approche m'a parfois pris des semaines et m'a conduit à suivre des périple plus ou moins rocambolesques pour parvenir à mes fins. Parfois, j'ai d'ailleurs échoué. Au Liberia pendant la guerre civile des années 1990, je n'ai jamais réussi à voyager dans l'intérieur des terres jusqu'à Gbarnga, le fief de la principale guérilla en lice à l'époque. Pour avoir le point de vue de cette faction, j'ai donc dû me contenter de recueillir la parole d'une poignée d'exilés à la frontière ivoirienne.

Autre difficulté, il arrive que le leadership d'un des protagonistes du conflit se refuse à tout contact avec des journalistes ou des chercheurs occidentaux. Des rébellions comme l'Armée de résistance du Seigneur ou Boko Haram sont connues pour

être particulièrement hermétiques à cet égard. Mais la réticence de leurs leaders est partagée par certains chercheurs qui rechignent eux-mêmes à discuter avec un assassin, un terroriste djihadiste, un bourreau ou un « génocideur ». De pair avec une répugnance de plus en plus prononcée pour tous les phénomènes de violence à travers le monde, la situation actuelle contraste avec la démarche des analystes qui, du temps de la guerre froide, ne cachaient pas leur sympathie pour la lutte armée de groupes qui se réclamaient de valeurs marxistes issues des luttes sociales de l'Europe industrielle. À présent, beaucoup de chercheurs trouvent parfaitement légitime de n'approcher que les alliés des pays occidentaux. Des livres entiers ont ainsi été écrits sur Boko Haram en ne citant que des responsables militaires ou des victimes du groupe. Les conclusions de ces opus sont évidemment biaisées car elles n'incluent pas la parole des insurgés et des victimes civiles des forces de sécurité.

Règle de base n° 3 : la triangulation

Il est indispensable de recouper et de trianguler les faits. Cette règle n'oblige pas seulement à confirmer la précédente en essayant de conduire des entretiens avec toutes les parties prenantes d'un conflit, mais aussi à vérifier les informations dans le brouillard de la guerre, entre rumeurs et propagande politico-militaire. À l'heure d'internet, beaucoup trop d'analystes se contentent de travailler à partir des données de seconde main qu'ils collectent en ligne. Or un récit des événements a beau être dominant et accessible, il n'est pas forcément exact et il ne devrait sûrement pas exonérer le chercheur de mener sa propre enquête. On connaît les limites intrinsèques des médias engagés dans la course à l'audience. Les journalistes sont régulièrement accusés de grossir le trait, de privilégier le sensationnalisme, d'être la voix de leur maître

et de « blanchir » des fausses informations à force de se répéter et de se copier les uns les autres. Il ne s'agit cependant pas de faire ici leur procès. Les journalistes jouent un rôle indispensable pour le chercheur et j'ai beaucoup de respect pour certains correspondants ou reporters courageux que j'ai vus à l'œuvre sur le terrain, quels que soient par ailleurs nos désaccords politiques ou nos divergences méthodologiques.

La nécessité de sélectionner, de trianguler et de valider les informations oblige également à déconstruire les idées reçues, à questionner les paradigmes en usage, à tester les hypothèses dominantes et à poser un regard critique sur toutes les théories, en particulier celles qui, noyées dans un jargon pseudo-scientifique, montent abusivement en généralité en proposant des conclusions abstraites et dénuées de substance, hors de tout contexte historique et social. Il importe notamment de s'attaquer aux poncifs et aux euphémismes qui encadrent à présent notre compréhension de la violence guerrière à travers les notions d'État failli, de société civile, de globalisation, de terrorisme, d'urgences complexes ou d'ingérence humanitaire.

Règle de base n° 4 : la neutralité

Le chercheur n'est ni un essayiste ni un tribun. Il doit donc s'affranchir des regards orientés par les idéologies. Sa neutralité a priori est primordiale, ce qui n'empêche pas, ultérieurement, des postures d'empathie et des interventions publiques dans les débats de société. Autrefois, des chercheurs militants et souvent marxistes ont accompagné le parcours des guérilleros tiers-mondistes dans les maquis de la guerre froide. Ils incarnaient la figure de l'intellectuel engagé et courageux. Mais ils n'étaient certainement pas impartiaux, et certains ont même cumulé les conflits d'intérêts en trouvant le moyen d'être rémunérés par les sujets de leur étude. L'empathie peut être dangereuse à cet égard, notamment

lorsqu'elle empêche de voir que les victimes d'hier peuvent aussi devenir les bourreaux de demain. L'abomination d'un génocide, par exemple, ne devrait pas servir à récuser ou, pire encore, traiter de négationnistes ceux qui se contentent de critiquer le comportement des Israéliens en Palestine ou des Tutsi dans l'ex-Zaïre ou au Rwanda.

Pour ma part, il a été assez facile de maintenir une distance critique car je n'ai jamais adhéré à la moindre des causes des groupes que j'étudiais, à l'exception de la lutte contre l'apartheid; en l'occurrence, en arrivant après la bataille et la libération de Nelson Mandela. Issu d'une génération « punk » qui avait récusé toutes les idéologies d'autrefois, j'ai plutôt commencé par suivre les glissements sémantiques et les évolutions des analystes qui, au sortir de la guerre froide, ont proposé une lecture essentiellement criminelle des insurrections et des États d'aujourd'hui. Petit à petit, les « combattants » ou les « résistants » que j'étudiais sont ainsi devenus de vulgaires « bandits armés », voire des « terroristes ». Par la suite, j'ai cependant commencé à critiquer la tendance de certains analystes à criminaliser indûment des luttes politiques dont ils redécouvraient soudainement le caractère prédateur parce qu'ils s'étaient enfin affranchis du paradigme des oppositions Est-Ouest de la guerre froide. Je n'en ai pas moins continué à m'interroger sur les conditions de l'indépendance et de la neutralité du chercheur.

Outre le sexe et l'âge, la nationalité joue un rôle indéniable dans la neutralité des recherches. Au Mexique ou au Vietnam, par exemple, le chercheur américain n'est certainement pas accueilli de la même façon que son homologue allemand ou espagnol. Il en va de même pour les collègues français au Mali, au Rwanda ou en Côte d'Ivoire. C'est d'ailleurs pour échapper aux pesanteurs de la « Françafrique » que j'ai délibérément choisi de travailler sur l'Afrique anglophone.

Dans un pays gigantesque comme le Nigeria, où Paris a très peu d'influence, je ne risquais guère d'être accusé de servir les intérêts de l'ancien colonisateur britannique. Ce point est d'autant plus important que le spécialiste des conflits risque en permanence d'être soupçonné d'espionnage. Sujet de tous les fantasmes et grand tabou des milieux académiques en France, les relations des scientifiques avec la communauté du renseignement mériteraient pourtant d'être discutées publiquement, avec deux préliminaires non négociables, à savoir que le chercheur publie ses informations et qu'il n'est pas rémunéré par des services secrets.

Le statut professionnel joue aussi un rôle non négligeable pour garantir la neutralité de l'investigation. Initialement, le système contractuel de la recherche anglo-saxonne m'avait séduit par sa stimulante vivacité intellectuelle et son esprit de compétition. Mais je me suis vite aperçu que beaucoup de mes collègues en Grande-Bretagne ou aux États-Unis étaient des « présidents » en sursis. Mieux payés qu'en France, ils vivaient sur des contrats de deux ou quatre ans et, à la moitié de leur mandat, ils devaient déjà penser à leur prochaine « campagne électorale ». Au total, ils passaient donc un temps considérable à essayer de lever des fonds et, à leur manière, certains d'entre eux ont fini par ressembler à des consultants soucieux d'être politiquement corrects pour ne pas déplaire à leur commanditaire. En France, le système du salariat, qui fait du chercheur un fonctionnaire à vie, présente aussi des inconvénients, car le mandarinat et les rigidités bureaucratiques de la recherche publique freinent l'innovation et le renouvellement de la pensée. Au final, cependant, il garantit mieux la liberté de parole, alors que les milieux académiques et les décideurs politiques communiquent assez peu et entretiennent souvent une méfiance réciproque depuis (au moins) 1968.

Règle de base n° 5: la combinaison gagnante

Dernière règle, il convient d'admettre les limites d'une recherche qualitative qui se fonderait uniquement sur des enquêtes personnelles de terrain. Il faut éviter le « syndrome du village » dans lequel peuvent s'enfermer l'anthropologue et le spécialiste d'une aire culturelle. Il importe à cet égard de prendre du recul pour sortir « le nez du guidon » et enrichir l'analyse locale en développant des comparaisons divergentes ou convergentes. Lorsqu'elle bascule dans un excès d'empathie, l'hyperspécialisation risque la redondance, avec un passage répété auprès des mêmes interlocuteurs. Dans un genre différent, l'enquête express peut quant à elle conduire à privilégier l'impressionnisme, sans aucune épaisseur historique et anthropologique.

D'une manière générale, la recherche qualitative est un préalable indispensable. Mais elle gagne à être renforcée par des approches quantitatives. Malgré les limites intrinsèques des statistiques et des catégories utilisées, la combinaison des deux est gagnante. Une approche qualitative permet en effet de questionner intelligemment les chiffres et de ne pas se fier à des corrélations qui ne prouvent aucun lien de causalité. À l'inverse, les études quantitatives permettent de confirmer ou de contester les conclusions des anthropologues qui, parfois, se risquent imprudemment à monter en généralité à partir de leur observation participante.

Les sources primaires

Ces questions de méthodologie sont loin d'être anodines car elles conditionnent les résultats des études des chercheurs en sciences sociales. Pour analyser un groupe rebelle, on peut développer une sociologie des combattants dans l'exil comme dans les maquis. L'entretien à distance est une méthode

intéressante pour peu que l'on admette les possibles biais du réfugié qui rapporte les événements en provenance de zones de guerre. En se passant de terrain, on peut aussi essayer de travailler à partir des communiqués, des discours, des vidéos, de l'iconographie et, d'une manière générale, de la « grammaire » des insurgés. Mais évidemment, les conclusions risquent alors de diverger. Je suis ainsi convaincu qu'une bonne partie des désaccords entre Olivier Roy et Gilles Kepel à propos du rôle de l'islam dans la fabrique du terrorisme provient de leurs différences de méthodologie, le premier ayant commencé sa carrière auprès des moudjahidines afghans quand le second a plutôt travaillé à partir des textes djihadistes, quitte à adopter l'approche scripturale des salafistes.

Indéniablement, les enquêtes de terrain sont indispensables. Elles montrent toute l'importance des sources primaires. Encore faut-il s'entendre sur la qualité des entretiens menés avec les parties d'un conflit. En général, les officiels pratiquent la langue de bois. Bien souvent, on perd beaucoup de temps à essayer de les rencontrer et leur discours est bien moins intéressant que celui des rebelles qui les combattent, même si ces derniers sont aussi enclins à révéler les turpitudes de leurs ennemis que réticents à avouer leurs propres méfaits. Un autre souci tient aux *focus groups* que privilégient les ONG, les acteurs humanitaires et les opérateurs du développement. Ces réunions qui mettent en présence plusieurs acteurs sont parfois utiles pour confronter les points de vue, identifier les désaccords et cerner les termes du débat. Mais elles ne sont sûrement pas suffisantes. Il y a des choses que l'on ne peut pas dire en public et qui requièrent une certaine intimité. J'ai par exemple préféré mettre un terme à la discussion lorsque, sous l'arbre à palabres d'un camp de déplacés de l'Adamaoua, je me suis rendu compte que la femme enceinte avec qui je m'entretenais avait été violée par des combattants de Boko Haram.

Curieux, tous les villageois s'étaient agglutinés autour de nous pour écouter l'étranger que j'étais et la malheureuse semblait de plus en plus embarrassée à mesure que le récit de son histoire personnelle mettait en évidence la paternité du bébé à naître. J'ai rencontré le même problème dans les prisons d'Afrique où je n'arrivais pas toujours à m'isoler pour mener des entretiens individuels en dehors de la présence des geôliers. En réalité, le recours aux *focus groups* est une solution de facilité, la grande imposture des consultants qui n'ont pas le temps de mener des recherches. Le procédé est très utilisé par les ONG et les cabinets d'experts à qui les bailleurs de fonds demandent de produire des rapports à toute vitesse. Mais son biais élitiste est évident, car il consiste à rassembler dans un lieu unique des gens qui, bien souvent, parlent la même langue, n'ont pas besoin de traducteur et ont un niveau d'éducation suffisamment élevé pour mener une conversation avec des consultants venus des pays développés. En général, le recours aux *focus groups* ne répond donc pas aux fondamentaux de la recherche et de ses nécessaires précautions méthodologiques. Il vise plutôt à satisfaire les opérateurs du développement et les stratèges qui veulent des réponses rapides et des solutions clés en main. Un tel travers est révélateur du peu de cas que les décideurs font de la qualité des données et des sources : on y reviendra dans le dernier chapitre à propos des statistiques qu'ils utilisent.

En attendant, il convient également de ne pas verser dans l'excès inverse, ce que j'appellerai le « journalisme de comptoir » ou l'« anthropologie du taxi », qui consistent à collecter des ragots au hasard des rencontres. L'entretien individuel n'est pas une panacée car il pose des problèmes de traduction, d'empathie, d'éthique et de sélection. Il est difficile de rester insensible au récit des victimes en vue de garantir la neutralité d'une analyse académique dont la froideur

serait délibérément dénuée de toute émotion. Pour instaurer la confiance nécessaire au déroulement d'une conversation plus ou moins franche, il n'est pas non plus facile de devoir serrer la main d'un criminel de guerre ou de partager le repas d'un homme dont on sait qu'il a commis des actes qualifiés de terroristes.

De plus, les entretiens individuels ne sont pas représentatifs. Ils sont souvent conduits en dilettante, en fonction des opportunités ou du réseau de connaissances du « fixeur ». Enfin, ils risquent d'être très sélectifs. Bien des spécialistes des conflits se fient ainsi à la parole d'officiers de sécurité, tout heureux d'avoir obtenu quelques confidences de sources plus ou moins « secrètes ». Les écoutes téléphoniques, les survols de drones et les relevés satellitaires permettent indéniablement d'obtenir des renseignements dont le chercheur en sciences sociales ne dispose pas. Pour autant, trop de données peuvent aussi tuer l'information. Il n'est pas évident que la numérisation du monde et le traitement du big data permettent toujours de discerner et trier les données pertinentes. On sait bien que les services de renseignement manquent d'intelligence humaine au sol. C'est un truisme d'affirmer que les sécuritaires ne sont pas forcément les mieux placés pour comprendre le fonctionnement de sociétés qui leur semblent « exotiques ». Il convient donc de ne pas leur accorder plus de crédit qu'à d'autres sources.

De fait, les récits de certains sécuritaires frôlent le ridicule. Un Français des forces spéciales que j'avais rencontré au Sahel déclarait par exemple que l'on avait retrouvé au Sahara des manuels d'instruction militaire en kanouri, la langue des combattants de Boko Haram dans la région du Borno, à des milliers de kilomètres de là près du lac Tchad. En réalité, très peu de gens lisent et, encore moins, écrivent le kanouri dans le monde. Le propos visait surtout à démontrer la multiplication

des connexions entre les différents groupes djihadistes de la planète, un peu comme si j'avais voulu révéler l'existence d'un grand complot militaire du Vatican en prétendant que les officiers de l'armée italienne donneraient désormais leurs ordres en latin!

Au Nigeria, un de mes collègues de l'université de Zaria souhaitait quant à lui publier un article démontrant que la CIA soutenait Boko Haram. Sa source? Un unique agent des services nigériens qui affirmait avoir vu un Américain parler au fondateur de la secte lorsque celui-ci était en prison. Mon collègue, en l'occurrence, n'est pas le seul à avoir procédé ainsi, sans chercher à recouper ses informations. Les récits de journalistes et de chercheurs mal informés, à propos d'un camp d'entraînement commun à Boko Haram et Al-Qaïda dans le nord du Mali en 2012, ont également reposé sur les témoignages fragiles d'un maire de Gao et d'un cuisinier de Tombouctou. À force d'être répétée dans les médias et les écrits des « spécialistes » du terrorisme, l'information a été en quelque sorte « blanchie » et a fini par acquérir force de loi en dépit de ses incohérences factuelles.

Les déficiences d'enquêtes journalistiques expédiées à la va-vite soulignent en fait un problème généralisé: la confusion entre les convictions personnelles et les preuves, qui revient à mélanger les températures ressenties et réelles. Lorsqu'il n'est pas le témoin direct des événements qu'il relate, l'interlocuteur du chercheur peut très bien donner son opinion et émettre des hypothèses qu'il convient évidemment de ne pas prendre pour argent comptant. Entre désinformation et propagande, des précautions s'imposent aussi lorsqu'on s'entretient avec les parties d'un conflit, qu'il s'agisse de militaires ou d'insurgés. En général, A ne souhaite pas dévoiler l'état de ses forces, mais sera plus proluxe à propos de son ennemi B, et vice versa.

Sondages et enquêtes de victimisation posent bien autant de problèmes. Un seul exemple l'illustre parfaitement en cumulant tous les inconvénients du genre. Il s'agit d'un rapport sur les groupes djihadistes au Sahel. Commandité par les Nations unies et réalisé par des chercheurs de l'Institut des hautes études internationales et du développement à Genève, il n'a jamais été publié et on se gardera bien de le citer. En effet, il a extrapolé ses conclusions à partir de 698 entretiens répartis arbitrairement dans les zones frontalières de huit pays totalisant une population de plus de 294 millions d'habitants. Les auteurs du rapport n'ont pas jugé utile de discuter les autres études qui donnaient des résultats différents des leurs et ils n'ont pas accordé un poids plus important aux habitants du Nigeria anglophone, qui, à lui seul, était pourtant plus peuplé que tous les pays francophones de la région. En l'absence de tout échantillon représentatif, ils n'ont pas non plus essayé de rééquilibrer l'hétérogénéité de leurs zones d'enquête, dont certaines seulement étaient majoritairement peuplées de musulmans et proches de foyers insurrectionnels djihadistes. En outre, les auteurs du rapport ne se sont guère inquiétés de la fiabilité des statistiques qu'ils utilisaient et ils se sont par exemple contentés de reprendre des estimations, pour le moins discutables, de la répartition des communautés religieuses dans la région, en l'occurrence sur la base d'une publication de la CIA, le *World Factbook*, qui n'a rien de scientifique et qui, évidemment, se garde bien de mentionner ses sources.

In fine, il convient de souligner que les sondages sur les perceptions et les ressentis ne constituent pas des preuves qui permettraient de constater des faits, d'établir des liens de causalité ou de dégager des tendances, par exemple en matière d'évaluation des risques et des niveaux de violence. Les populations locales sont certainement les mieux informées de la situation. Mais elles sont aussi les plus susceptibles d'avoir une

opinion subjective sur le sujet, précisément parce qu'elles sont parties prenantes de tel ou tel conflit. Le politiste qui applique la règle d'or de la neutralité se doit donc de garder une distance critique pour remettre en perspective les analyses locales. Sa démarche s'écarte de l'empathie de l'anthropologue ou de l'engagement du sociologue auprès des opprimés.

Bien entendu, le problème concerne également les chercheurs locaux, soit parce qu'ils ne peuvent pas s'affranchir des pressions sociales de leur entourage, soit encore parce qu'ils décident de se battre pour une cause qui leur est chère. Au Nigeria, le responsable du département de sciences politiques de l'université où j'enseignais, à Port Harcourt, est ainsi devenu le chef du principal mouvement « militant » (pour ne pas dire armé) du delta du Niger. Un collègue anthropologue de Somalie, que nous avons un moment accueilli à l'Institut de recherche pour le développement, a, pour sa part, pris le portefeuille du ministère de la Défense à Mogadiscio.

D'une manière générale, la recherche se frotte toujours aux risques de la politisation. La parole du scientifique peut facilement être récupérée par les décideurs. Je l'ai constaté au Sénat lorsque j'ai été auditionné dans le cadre d'un rapport d'information parlementaire sur l'opération Serval au Mali en 2013. J'avais pris soin de nuancer la perception globale d'une menace djihadiste qui, en réalité, s'était surtout développée en profitant de dynamiques très locales, à savoir des rébellions touarègues dans le nord et un coup d'État à Bamako. Mais les sénateurs ont soigneusement pris soin d'expurger mes propos de tous les arguments qui allaient à l'encontre de leur vision des prolongements internationaux d'un « arc de crise » islamiste. Au final, leur rapport allait ainsi justifier la poursuite d'une intervention militaire approuvée par les Nations unies parce qu'elle était censée combattre une menace contre la paix mondiale.

La classe politique n'est pas seule en cause en la matière. Les phénomènes d'œillères ou de tri sélectif touchent aussi certaines chapelles académiques atteintes du virus de l'idéologie. En Grande-Bretagne, par exemple, la *Review of African Political Economy* se veut engagée auprès des opprimés. Issue de courants de pensée marxistes et anti-impérialistes, elle a très largement donné la parole aux chercheurs militants du delta du Niger qui dénonçaient l'exploitation des compagnies pétrolières dans le sud du Nigeria. Or ceux-ci tendaient à passer sous silence la corruption de l'élite locale et de ses opposants, qui contribuaient tous au détournement de la manne tirée de l'or noir. J'ai donc proposé un article destiné à rééquilibrer leur analyse. J'ai notamment souligné qu'en réalité, le nord du Nigeria était beaucoup plus pauvre que le sud, constat qui contrevenait au discours des militants sur la prétendue « marginalisation » de leur région. En conséquence de quoi, ma proposition d'article fut rejetée...

La bataille des mots

Au-delà des risques de politisation et des difficultés d'accès au terrain, le chercheur qui travaille sur les situations de violence se heurte à des défis d'ordre sémantique et théorique. Commençons par les premiers.

La polysémie du terme « guerre » est éloquentes à cet égard. Elle renvoie en effet à des notions fort différentes. Certaines prennent la forme d'euphémismes, telles les « guerres de services » ou les « guerres du football ». D'autres évoquent des situations plus violentes mais sans véritable dimension politique, telles les « guerres de gangs ». A priori, toutes les guerres sont des conflits. En revanche, tous les conflits ne sont pas des guerres. Les guerres sont généralement comprises comme des luttes armées et des affrontements militaires qui font des morts et qui, d'une manière ou d'une autre, engagent l'État. Les choses se compliquent cependant quand il s'agit d'étudier des régions dont les frontières sont poreuses, où les pouvoirs publics sont quasiment absents et où la scène insurrectionnelle est très fragmentée.

La notion de guerre civile, par exemple, varie beaucoup selon qu'on la considère comme une lutte entre un gouvernement et une ou plusieurs guérillas, ou bien comme des combats entre divers groupes insurrectionnels dans des pays où il n'y a pas

vraiment d'État. Une analyse qui prend le prisme des acteurs ou des espaces à l'intérieur de frontières nationales peut se révéler insuffisante à cet égard. Ainsi, les guerres civiles sont souvent considérées comme des conflits « internes » et « asymétriques » contre des pouvoirs autoritaires. Or, elles débordent souvent vers les pays voisins, ce qui leur confère un caractère international, et n'impliquent pas toujours de troupes gouvernementales, en particulier dans les États qui n'ont pas (ou plus) d'armées, en Centrafrique ou en Somalie, voire au Mali.

Aujourd'hui très en vogue, le mot « miliciens » est significatif des ambiguïtés du genre. Initialement, il désignait des auxiliaires de la force publique ; à présent, il fait plutôt référence à des gangs et à des groupes rebelles qui affichent de vagues prétentions à maintenir l'ordre et à défendre les intérêts du peuple. La confusion des mots va parfois jusqu'à l'oxymore. Au Mali, on parle de « rebelles loyalistes » pour désigner des insurgés ralliés au gouvernement. Au Mexique, les héritiers des soulèvements de 1910 ont quant à eux fondé un « Parti révolutionnaire institutionnel » qui a longtemps été au pouvoir et qui, au fil des ans, est devenu aussi bourgeois que les radicaux-socialistes en France pendant la III^e République.

L'emploi de certains mots n'est évidemment pas neutre lorsqu'il s'agit de désigner les belligérants. Parler d'un « soldat », d'un « résistant » ou d'un « insurgé » pour un individu qui recourt à la violence à des fins qu'il considère comme politiques, quoi qu'il en soit par ailleurs de son appartenance ou non à un groupe organisé, n'a pas la même charge émotionnelle que de le traiter de « terroriste », de « mercenaire », de « sicaire » ou de « bandit ». Couramment utilisé dans le droit international humanitaire, le terme de « combattant » est peut-être le plus neutre, car il peut tout à la fois désigner le militaire en uniforme, le franc-tireur isolé ou le guérillero au sein d'un collectif.

L'usage du mot « terroriste » est en revanche très disputé car il s'agit d'abord d'un « qualificatif disqualifiant ». Qu'il s'agisse d'individus ou de groupes clandestins, les rebelles en armes ne sont en effet pas les seuls à tuer des civils par surprise et sans sommation, tout au moins si l'on en juge par le comportement des troupes en uniformes d'un bon nombre de gouvernements. Bien souvent, l'utilisation du terme de « terroriste » sert plutôt à discréditer un combat qui vise à obtenir un changement de régime politique en invoquant des arguments sociaux, nationaux, ethniques et/ou religieux. Les appellations peuvent aussi évoluer au cours du temps : Charles de Gaulle, Jomo Kenyatta et Nelson Mandela ont d'abord été traités de terroristes avant de devenir chefs d'État, sans même parler de Yasser Arafat.

Qualifier les combattants, disqualifier une lutte

À présent, les prescriptions onusiennes excluent les acteurs étatiques du champ de la définition du terrorisme. Seuls certains individus ou groupes insurrectionnels seraient concernés et, parfois, placés nommément sur des listes noires. Mais les discours des officiels n'ont pas toujours suivi les distinctions opérées sur la base du statut gouvernemental ou non des combattants. De nombreux responsables américains et européens ont ainsi traité l'Iran, le Soudan ou la Libye d'« États terroristes ». La position des États-Unis, en particulier, a beaucoup évolué. Jusque dans les années 1960, les manuels de contre-insurrection de l'armée américaine envisageaient le terrorisme dans le cadre d'une lutte politique : tant l'assassinat que la prise d'otages étaient considérés comme des tactiques de combat parmi d'autres¹.

1. Michael McCLINTOCK, *Instruments of Statecraft: US Guerrilla Warfare, Counterinsurgency, and Counterterrorism, 1940-1990*, New York, Pantheon Books, 1992, p. xvii.

À l'époque, les détournements d'avion vers Cuba étaient par exemple assimilés à des actes criminels relevant de la justice de droit commun.

Ce sont les attentats de la décennie suivante qui ont commencé à être qualifiés de terroristes, en particulier après la sanglante prise d'otages des Jeux olympiques de Munich en 1972². De telles actions ont néanmoins continué d'être imputées à des groupes politiques, voire des États. Dans le cadre de la guerre froide, elles semblaient d'autant plus rationnelles qu'elles étaient souvent attribuées aux manœuvres de déstabilisation de l'URSS. Au cours des années 1980, les États-Unis du président Ronald Reagan ont alors militarisé leur réponse à la menace terroriste en lançant leur guerre contre l'« Empire du Mal ». La lutte contre le terrorisme devait ainsi prendre le pas sur les stratégies de contre-insurrection, qui avaient échoué au Vietnam. En 2001, les attentats d'Al-Qaïda à New York confirmèrent cette tendance à la militarisation. Non sans ambiguïtés : en Afghanistan et en Irak, l'objectif a en effet été de « faire la guerre au terrorisme », pour reprendre l'expression du président George W. Bush, tout en niant qu'il s'agissait d'une véritable guerre. Habités aux contorsions rhétoriques, les juristes de l'armée américaine ont notamment cherché à expurger leur vocabulaire des éléments de langage susceptibles d'assimiler les djihadistes à des militaires ou des combattants politiques.

Depuis lors, l'usage du terme « terrorisme » a continué de rester dans le flou. Des chercheurs ont recensé plus de 250 définitions du mot³. Les listes noires des groupes officiellement

2. Lisa STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts invented "Terrorism"*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

3. Joseph EASSON et Alex SCHMID, « 250-plus academic, governmental, and intergovernmental definitions of terrorism », in Alex SCHMID (dir.), *The Routledge Handbook of Terrorism Research*, Abingdon, Routledge, 2011, p. 98-144.

désignés comme « terroristes » ne concordent pas non plus ; il n'est qu'à regarder celles des Nations unies, de l'Union européenne ou de pays comme les États-Unis et l'Arabie Saoudite. En Afrique, la situation est tout aussi confuse. Un peu tout et n'importe quoi a désormais tendance à y être considéré comme terroriste : des éleveurs peuls dans la ceinture centrale du Nigeria, des pirates dans le golfe de Guinée ou en mer Rouge, des gangs de jeunes à Nairobi ou Niamey, etc.

Quoi qu'il en soit des atrocités commises, la volatilité du mot « terroriste » a ainsi révélé un usage très politique du terme, qui vise à disqualifier la lutte de mouvements ou d'individus à qui on ne reconnaît pas la qualité de combattant. En pratique, aucune étape des conflits n'a été épargnée par la démilitarisation et la criminalisation du vocabulaire des guerres, depuis la prévention des extrémismes jusqu'à la négociation, la reddition et la fin des hostilités.

Dans leur schéma habituel de soutien à des sorties de crises, les Nations unies avaient par exemple pour habitude de mettre en place des programmes de « Désarmement, démobilisation et réhabilitation » des combattants (DDR). Mais au Sahel, on a généralement considéré que les groupes djihadistes ne méritaient pas de tels égards. Plutôt que d'utiliser le terme militaire de « démobilisation », les spécialistes de la lutte antiterroriste ont donc préféré y promouvoir des procédures dites de « déradicalisation ». On a alors parlé de « revenants », de « repentis » ou de « désengagés » pour désigner les combattants qui acceptaient de déposer les armes et de prêter allégeance aux gouvernements en place, sans pour autant dénoncer qui que ce soit, contrairement au cas des « repentis » de la mafia italienne. La bureaucratie onusienne, qui n'est jamais à court d'imagination, a même inventé un nouveau terme pour ce faire : les PSR, ou, « Personnes en situation de reddition » !

Il est vrai que les États et les organisations internationales ne sont pas seuls en cause lorsqu'il s'agit de renommer des événements ou des acteurs de la guerre. Des groupes insurrectionnels qui qualifiaient leurs propres combattants de « héros », de « soldats », de « révolutionnaires » ou de « martyrs » ont aussi cherché à se présenter comme des alliés de la lutte antiterroriste pour obtenir des soutiens à l'international, tout en traitant leurs rivaux de criminels, de tortionnaires ou d'opportunistes. La démarche a souvent consisté à mettre en lumière les mobiles lucratifs de l'ennemi « terroriste » pour mieux récuser son agenda idéologique ou religieux. À l'occasion, l'objectif des insurgés a également été d'« excommunier » des dissidents en les privant d'une franchise ou en leur donnant des noms péjoratifs.

La nomenclature des mouvements dits « djihadistes » est tout à fait parlante à ce sujet. À l'instar des esclaves d'autrefois, à qui on attribuait des patronymes inventés pour les besoins de la cause, ceux-ci sont souvent affublés de surnoms dépréciatifs ou mal traduits. En Égypte, par exemple, la presse appelle « Excommunication et exil » (*al-takfir wa-l-hijra*) un groupe radical qui a trempé dans plusieurs assassinats et qui préfère se désigner sous le nom de « Communauté des musulmans » (*jammāt al-muslimin*). Au Nigeria, encore, Boko Haram (« L'éducation d'inspiration occidentale est un sacrilège ») est un sobriquet qui est donné à la secte par les autochtones, puis par les journalistes locaux à partir de 2006. N'ayant d'abord pas de nom, le groupe a pris le titre de « Congrégation des compagnons du Prophète pour la propagation de la tradition sunnite et la guerre sainte » (*Jama'atu Ahlis-Sunnah Lidda'awati Wal Jihad*) lorsqu'il est entré dans la clandestinité et a basculé dans le terrorisme après l'exécution extrajudiciaire de son fondateur en 2009. Des combattants de Boko Haram ont ensuite

cherché des soutiens à l'étranger pour résister à la coalition antiterroriste qui s'est mise en place avec les forces armées du Nigeria, du Tchad, du Niger et du Cameroun début 2015. Après avoir prêté allégeance à l'organisation de l'État islamique, qui est souvent désignée par son acronyme arabe Daech, certains d'entre eux ont alors choisi de se faire appeler: « Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest » (*Wilayat Gharb Ifriqiyah*).

D'une manière générale dans le monde musulman, un terme revient fréquemment pour récuser les mouvements djihadistes: celui de kharijites (« dissidents »), en référence aux rebelles qui assassinèrent le quatrième calife en 661. En Égypte, Gamal Abdel Nasser et ses successeurs ont utilisé un tel qualificatif pour discréditer les Frères musulmans. En Algérie, les autorités ont fait de même pour conspuer les Berbères ibadites, dits Mozabites, impliqués dans des confrontations communautaires à Ghardaïa en 2014. Au Nigeria, encore, tant les imams soufis que les salafistes appelés « izala » ont traité les fidèles de Boko Haram de kharijites, ce qui avait d'ailleurs le don de mettre en fureur le fondateur de la secte.

À travers des jeux de rôles masqués se dévoilent ainsi des revendications d'exclusivité de la bonne interprétation du Coran et de l'accès à la connaissance de Dieu. Le radical de l'un n'est donc pas forcément celui de l'autre, quoi qu'il en soit du recours à la violence. Les wahhabites saoudiens, par exemple, incarnent la figure du mal et du fondamentalisme salafiste en Occident. Mais ils considèrent être les dépositaires de la bonne version de l'islam sunnite, en l'occurrence sur la base de l'école hanbalite. Pour eux, l'extrémiste est un chiïte, qualifié de *rajida*: « celui qui rejette ». En Iran, c'est l'inverse: le terroriste est un rebelle sunnite, plutôt originaire du Baloutchistan, à la lisière du Pakistan et de l'Afghanistan.

De l'Afrique à l'Asie, la compétition au sein du monde sunnite oppose surtout des confréries soufies qui sont parfois qualifiées de sectes, d'une part, et des fondamentalistes salafistes qui sont souvent assimilés à des wahhabites, d'autre part. De la Libye au Maroc en passant par le Sénégal ou la Turquie, les premières font généralement partie de l'*establishment* et disent incarner un islam authentique et endogène⁴. Elles ne sont pas moins contestées par de jeunes imams salafistes, eux-mêmes accusés d'avoir été soudoyés et endoctrinés par des wahhabites en provenance des pays du Golfe. Là encore, les controverses touchent à la question des nomenclatures. En effet, le mot « wahhabite » renvoie à toutes sortes de mouvances qu'il n'est guère possible de labéliser en l'absence d'un pape habilité à écrire le dogme islamique. Péjoratif, le terme est notamment utilisé par des traditionalistes soufis pour décrier les imams réformistes et modernistes qui critiquent leurs compromissions avec des dirigeants corrompus.

Historiquement, ce sont en fait des clercs soufis (et, pour certains, hanbalites) du Golfe qui ont appelé « wahhabites » les zéloteurs arabes de Mohammed ben Abdelwahhab (1703-1792). Les officiels ottomans les traitaient quant à eux de kharijites et de qarmates, une secte chiite et ismaélite du x^e siècle célèbre pour avoir mis à sac La Mecque et Médine en 930⁵. Mais les fidèles de ben Abdelwahhab préféraient se présenter eux-mêmes comme des « unitaristes » (*muwahhidun*) ou des « traditionnalistes » (*ahl al-sunna*), car ils récusait la vénération des personnes humaines, y compris

4. Désireuse de promouvoir un islam d'État, la monarchie marocaine, par exemple, utilise les confréries soufies comme un instrument de diplomatie à l'extérieur, et d'excommunication des opposants salafistes à l'intérieur. Cf. Ann Marie WAINSCOTT, *Bureaucratizing Islam: Morocco and the War on Terror*, New York, Cambridge University Press, 2017.

5. David COMMINS, *Wahhabi Mission and Saudi Arabia*, Londres, I.B. Tauris, 2006, p. 30.

celle du fondateur de leur doctrine. Lorsqu'ils se sont emparés du pouvoir en faisant alliance avec la dynastie des Saoud, le terme de « wahhabite » a donc été officiellement prohibé en 1929 par le roi Abbd al-Aziz, qui lui a préféré la dénomination de salafiste⁶. Le wahhabisme, comme on continue de l'appeler en Occident, est alors devenu une véritable doctrine d'État.

Indéniablement, des enjeux de pouvoir participent de la qualification d'extrémiste. Contrairement à ce qu'on croit, certains salafistes d'obédience wahhabite peuvent être très légalistes. Toujours prompts à « excommunier » (*takfir* en arabe) les « mauvais » musulmans, ils condamnent alors avec virulence les groupes djihadistes qui ternissent l'image de l'islam en commettant des atrocités au nom du Prophète. Leur vindicte n'épargne pas non plus des mouvances pacifiques mais à leurs yeux « hérétiques », comme la confrérie d'origine indienne Ahmadiyya, qui, en Afrique de l'Est, est moquée sous le nom swahili de Makadiani, en référence à la ville d'origine de son fondateur dans le Pendjab, Qadian⁷. Les salafistes sont tout aussi remontés contre la déviance doctrinale des mouvements millénaristes ou mahdistes qui croient à l'apocalypse et au retour d'un messie. Au Nigeria, les fondamentalistes d'inspiration wahhabite, dits Izala, ont ainsi accusé de cannibalisme, de satanisme et de paganisme (*kafirci* en haoussa) les combattants de Boko Haram et les membres de Maitatsine, une secte à l'origine d'une révolte ayant fait 5 000 morts dans la ville de Kano en décembre 1980, un an jour pour jour après un

6. Nabil MOULINE, « Les prétentions hégémoniques du wahhabisme », in Sabrina MERVIN et Nabil MOULINE (dir.), *Islams politiques : courants, doctrines et idéologies*, Paris, CNRS, 2017, p. 45 et 55.

7. Roman LOIMEIER, *Islamic Reform in 20th Century Africa*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2016, p. 406.

autre soulèvement mahdiste qui a attaqué la grande mosquée de La Mecque le 20 novembre 1979 et qui prévoyait la fin du monde pour l'année 1400 du calendrier hégirien.

Désigner les victimes et les civils

Bien entendu, les musulmans ne sont pas les seuls à débattre de la qualification des acteurs de la violence. Les querelles de terminologies n'épargnent aucun pays. Concernant les victimes de conflits, les mots sont aussi importants, car ils révèlent souvent des partis pris politiques. Les terminologies changent en fonction des points de vue... et des périodes, sachant que la victime d'hier peut devenir le bourreau de demain. Bel exemple d'ambiguïté, l'auteur d'attentat suicide est un cas un peu à part car il est à la fois victime et responsable de sa violence. Il meurt à cause de son acte tout en essayant de tuer un maximum de personnes autour de lui. Sur le plan strictement biologique, son corps fait partie des victimes de l'explosion. Il n'est pas comparable à celui d'Adolf Hitler, qui ne peut pas être considéré comme une victime de guerre puisqu'il s'est suicidé seul.

La notion de victime, on le voit, se prête facilement à la polémique, car elle n'exclut pas les combattants : les militaires, bien évidemment, ainsi que les insurgés. Autrement dit, elle peut aussi bien comprendre des criminels de guerre que des militants qualifiés de « terroristes » et qui, eux-mêmes, refusent parfois de se considérer comme des « aliénés » ou des « victimes » de la société afin de ne pas compromettre le sens de leur engagement dans une lutte armée. Même s'ils ont été des dictateurs impitoyables, Saddam Hussein et Mouammar Kadhafi, par exemple, sont bel et bien des victimes de guerre, car ils ont été exécutés, voire assassinés selon le point de vue de leurs admirateurs.

Quelques précisions sont nécessaires. Pour répondre aux définitions les plus courantes, les victimes de guerre doivent en effet être affectées directement par des violences intentionnelles, mais pas toujours dirigées contre elles. Mortes ou blessées, détenues ou en liberté, elles ont pour caractéristique d'avoir souffert et, éventuellement, perdu des biens et de la famille. Elles incluent les victimes de « bavures » ou de « dégâts collatéraux » commis par les forces de sécurité. En revanche, elles se distinguent des sinistrés qui ont survécu à des accidents, des épidémies ou des catastrophes naturelles.

En général, le débat porte surtout sur le statut des civils, qui sont systématiquement assimilés à des victimes plus ou moins innocentes. En réalité, les habitants de zones en proie à des troubles ne sont pas tous touchés par les hostilités. Les victimes de guerres, elles, ne sont pas toutes civiles. La vision humanitaire que l'on a aujourd'hui des guerres insiste principalement sur le sort réservé aux femmes et aux enfants. Pour autant, il convient de noter que les conflits armés tuent surtout des hommes et des adultes. Des combattantes et des enfants soldats peuvent aussi participer directement aux hostilités. Il importe enfin de ne pas oublier que, historiquement, le droit international humanitaire a d'abord été développé pour protéger les victimes militaires, notamment les blessés, les invalides et les prisonniers de guerre. Certains considèrent même qu'à partir du moment où ils sont recrutés de force, les conscrits mériteraient le statut de victimes.

À cet égard, la question des détenus aux mains d'un ennemi mérite qu'on s'y arrête un moment. Elle est révélatrice des enjeux politiques des terminologies employées. Aujourd'hui, on parle ainsi d'otages et non de prisonniers de guerre à propos des civils ou des militaires qui sont gardés captifs et, parfois, échangés ou vendus par des groupes qualifiés de terroristes. Dans le même ordre d'idées, les

États-Unis ont refusé d'accorder le statut de prisonnier de guerre aux djihadistes qui ont été enfermés à Guantanamo, quitte à les priver de la protection juridique du droit international humanitaire. En Afghanistan et en Irak après le 11 septembre 2001, Washington a préféré parler d'«ennemi combattant», nomenclature qui a renvoyé les détenus suspects de collaborer avec Al-Qaïda vers la justice expéditive du militaire en contournant les prérogatives du pouvoir civil et les inculpations au titre du code pénal.

Les préventions à l'encontre de l'abomination du terrorisme ont évidemment joué un rôle. Elles expliquent par exemple pourquoi on parle systématiquement d'«otages» quand il y a versement de rançons à des groupes djihadistes au Sahel ou au Moyen-Orient. À l'époque de la guerre froide, pourtant, les échanges de «prisonniers» civils ou militaires entre l'Est et l'Ouest avaient également reposé sur des transactions financières et diverses «compensations» par des biais plus ou moins détournés. La question de la qualification des détenus se pose tout aussi crûment quand on remonte dans le temps et qu'on l'élargit à celle des esclaves. Avant que les conventions de Genève de 1949 ne l'interdisent formellement, les prisonniers de guerre étaient souvent traités comme des travailleurs forcés et corvéables à merci. Dans certains pays, leur situation était parfois proche du servage. En terre d'islam, par exemple, de nombreux clercs musulmans avaient justifié l'esclavage par une condition servile à la naissance ou par le sort réservé aux prisonniers de guerre, aux mécréants et aux débiteurs insolvables. Le traitement et la remise en liberté des victimes de razzias dépendaient surtout de leur statut social, de leur sexe et de leur appartenance à une communauté, plutôt que de leur désignation comme «civil» ou «combattant» au moment de leur capture. Dans la plupart des régions de l'Afrique musulmane au XIX^e siècle,

les rançons à verser pour obtenir la libération d'un homme libre coûtaient ainsi plus cher que le prix d'un esclave, ceci sans même parler des femmes.

De fait, l'analyse des conflits armés à travers le prisme du clivage entre « civils » et « combattants » obéit à une construction relativement récente et initialement centrée sur des expériences européennes. Dans la Grèce antique, on oppose surtout le citoyen au barbare. Dans le monde musulman, on prête davantage attention aux allégeances confessionnelles, par exemple en exemptant de service militaire les chrétiens qui doivent alors payer une taxe spéciale. Dans sa version la plus extrême, c'est d'ailleurs ce critère que retiennent certains djihadistes d'aujourd'hui en s'inspirant de la « jurisprudence du sang » d'Abdul-Rahman al-Ali, un cheikh salafiste et égyptien aussi connu sous le nom d'Abu Abdullah al-Muhajir. Contrairement aux autres juristes de la charia, son livre de théologie du combat soutient ainsi que la poursuite du djihad mérite tous les sacrifices et l'emporte donc sur le respect des prescriptions coraniques interdisant de tuer des musulmans innocents. Pour lui, les obligations de la guerre religieuse distinguent surtout les croyants des mécréants, plutôt que les civils des combattants. Par conséquent, il estime parfaitement licite de tuer des infidèles, y compris des vieillards, à l'exception cependant des non-musulmans placés sous la protection d'un émir, en particulier les femmes et les enfants qui n'auraient pas pris les armes contre l'islam⁸.

À dire vrai, les Européens ont eux-mêmes mis beaucoup de temps à prendre en compte la notion de civils. Pour eux, la guerre est d'abord une affaire exclusivement militaire. Tandis

8. « Takfiri Literature makes Headway in Lebanon », *Al-Akhbar English*, 11 septembre 2012. En ligne : <<http://english.al-akhbar.com>>.

que se développent les systèmes de conscription et de mobilisation générale, la population non combattante n'est évidemment pas absente des champs de bataille. Mais la guerre révolutionnaire et napoléonienne qui intrigue tant les stratèges de l'Europe du XIX^e siècle ne comprend tout simplement pas de « civils ». À l'époque, Carl von Clausewitz parle plutôt de « peuples », de « population » et, un tout petit peu, de « milices ». Le terme de « civils », qui commence à apparaître au milieu du XIX^e siècle, ne désigne initialement que le personnel administratif au sein des armées. Il n'est pas mentionné dans les récits de Léon Tolstoï à propos du siège de Sébastopol en 1854 ou dans les souvenirs du fondateur de la Croix-Rouge internationale, Henry Dunant, à propos de la bataille de Solferino en 1859. Le principe de distinction entre civils et combattants émerge plus tardivement, au début du XX^e siècle. Il faut attendre les tentatives de codification du droit international humanitaire pour que des juristes essaient véritablement de préciser les catégories juridiques de « victimes de guerre » puis, encore plus tardivement, de « civils », notamment à travers les conventions de Genève de 1949.

Les définitions ne restent pas moins floues. Par défaut, le « civil » est un peu tout ce qui n'est pas un combattant. Il ne porte pas d'uniforme, n'a pas d'armes et n'est pas en position de se battre. Son statut se précise plutôt en fonction de l'âge, du sexe, de l'aptitude physique, de la présomption d'innocence, des standards de civilisation et, parfois, de la « race »⁹. Femmes, enfants et vieillards impotents constituent des catégories privilégiées, mais les « sauvages » et les peuples « primitifs » sont exclus du bénéfice de la protection des civils dans le cadre d'expéditions coloniales où les Européens ne

9. Helen KINSELLA, *The Image before the Weapon: A Critical History of the Distinction between Combatant and Civilian*, Ithaca, University Press, 2011.

se gênent pas pour massacrer et pratiquer une politique de la terre brûlée.

Certes, le principe de distinction entre civils et combattants va davantage s'affiner au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Mais il se heurte au défi de conflits internes qualifiés de guerres « civiles » ou « asymétriques » parce qu'ils opposent des insurgés à un ennemi mieux armé, souvent supérieur en nombre et généralement composé de troupes gouvernementales. À défaut d'être représentatifs, les guérilleros ont en effet pour caractéristique de se fondre dans la population, de ne pas porter d'uniformes militaires et d'être relativement invisibles. Même si on les reconnaît parfois à leurs tatouages ou à leurs marques tribales, ils sont très difficiles à identifier en tant que combattants. Le guide interprétatif du Comité international de la Croix-Rouge, qui est le gardien des conventions de Genève de 1949, en témoigne à sa manière lorsqu'il essaie de définir les combattants de forces irrégulières par leur appartenance à un groupe armé organisé ou par leur participation continue et directe aux hostilités. Pour bénéficier d'un éventuel statut de prisonnier de guerre en cas de capture, les insurgés doivent ainsi infliger à leur ennemi un dommage dont ils sont bien responsables au vu de sa cause, du lien de belligérance avec la cible et d'un seuil de nuisance qui, en l'occurrence, n'est pas précisé.

A priori seraient donc exclus de la catégorie des « combattants » les militants isolés qui songent à recourir à la violence ou qui préparent un attentat, mais qui n'ont pas franchi le pas. De même, il ne suffirait pas de ravitailler des insurgés pour être traité en guérillero. À la différence du soldat en train de faire sa popote ou d'aller chasser du gibier dans la jungle, le cuisinier indien ou le sous-traitant philippin qui approvisionne les cantines d'une base de l'armée américaine en Irak ne sera pas considéré comme un militaire. Financer un

groupe rebelle ne suffit pas non plus pour quitter le statut de « civil ». En effet, une telle disposition aurait pour conséquence d'étendre symétriquement le statut de combattant à tous les contribuables d'un État, au prétexte que leurs impôts servent à payer l'entretien des troupes de leur pays.

L'affaire se complique cependant à mesure qu'on avance dans les zones grises entre guerre et paix, notamment dans le contexte des conflits dits de « basse intensité ». En effet, ces situations connaissent des niveaux de violence qui, pour reprendre l'expression de certains stratèges, sont « acceptables » et qui se caractérisent souvent par un grand mélange des genres, entre mobiles lucratifs et politiques. Du mercenaire au bandit armé en passant par le franc-tireur, le milicien, le trafiquant d'armes ou le chef de gang assimilé à un seigneur de guerre, les positions des acteurs de la belligérance ne sont pas toujours claires et s'apprécient au cas par cas, avec ou sans l'aide d'un magistrat. Le chercheur soucieux d'éviter les amalgames s'arrache alors les cheveux lorsqu'il est confronté à des individus qui jouissent de plusieurs statuts à la fois. C'est par exemple le cas du guérillero qui est un civil le jour et un combattant la nuit, ou l'inverse : il est un combattant lorsqu'à midi il pose un engin explosif pour faire sauter un convoi militaire, mais une victime civile lorsque, revenu chez lui dormir en famille, il est bombardé à minuit par des avions gouvernementaux. Au final, force est d'admettre que le principe de distinction entre civils et combattants doit être réécrit en permanence. Comme l'explique bien Helen Kinsella, il s'avère impraticable, ce qui ne veut pas dire qu'il ne doit pas être posé¹⁰.

10. Helen KINSELLA, *The Image before the Weapon*, op. cit., p. 7.

Déconstruire la mise en récit des menaces

Les catégories employées pour désigner les victimes et les protagonistes de la violence guerrière sont fluides et relativement perméables. La charge des mots utilisés s'apprécie surtout suivant leur évolution sémantique et la diversité de leurs usages politiques par les belligérants ou les analystes, dans différents contextes culturels et sociaux. Bien entendu, cette logique ne s'applique pas seulement aux acteurs de la violence, mais aussi à la qualification des événements. La guerre est affaire de passions. Au-delà de la raison d'État, elle n'est certainement pas que la continuation de la politique par d'autres moyens, et elle n'a évidemment pas la même signification d'une aire culturelle et d'une période à l'autre. On peut ainsi en mesurer toute l'élasticité lorsqu'on s'intéresse à la mise en récit des menaces contre le communisme du temps de la guerre froide ou contre le terrorisme djihadiste aujourd'hui.

L'évolution est frappante. La dislocation de l'Union soviétique, l'émergence des pays du Sud et la recomposition des violences de type djihadiste ont en effet consacré le triomphe de la théorie du choc des civilisations, qui oppose irrémédiablement des blocs musulmans et chrétiens sur la base d'une sorte de guerre entre religions. Aujourd'hui, pourtant, la notion de djihad renvoie surtout à des situations de conflits à l'intérieur de l'islam, en l'occurrence entre différents courants qui revendiquent l'exclusivité de l'héritage de la pensée du prophète Mohammed. Issu de la tradition sunnite et non chiïte, le concept de « guerre sainte » a en réalité connu toutes sortes d'interprétations au cours de l'histoire. Dans les premiers temps de l'islam, l'état naturel des relations avec les royaumes mécréants se caractérisait certes par une situation de belligérance. Mais les juristes islamiques ont bientôt dû justifier le recours à la force à mesure que la diplomatie

et le commerce se développaient. Ils ont alors précisé les conditions légales d'une « guerre juste », sachant que le djihad ne faisait pas partie des cinq piliers de la foi définis dans le Coran. La plupart d'entre eux ont considéré que les obligations religieuses devaient d'abord se réaliser par la parole, le cœur et les actes pieux, plutôt que par l'épée¹¹.

La période coloniale a ensuite ouvert une nouvelle ère. À l'époque, les deux plus grandes puissances musulmanes du monde étaient la France et la Grande-Bretagne. On a donc assisté à des positionnements pour le moins paradoxaux. Au début de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne devait ainsi pousser son allié ottoman à déclarer le djihad pour inciter les musulmans des empires français, britannique et russe à se soulever contre l'occupant. En novembre 1914, les dignitaires religieux de Constantinople proclamèrent la guerre sainte contre les chrétiens et « excommunièrent » les musulmans qui avaient accepté de combattre avec les troupes de l'ennemi. Mais le projet fut un échec. Les Russes avaient pris soin de ne pas mobiliser les musulmans du Caucase, tandis que les Maghrébins et les Indiens servirent massivement les armées française et britannique. Il y eut très peu de désertions. D'une manière générale, les musulmans ne furent pas dupes des manœuvres des nationalistes ottomans, les Jeunes-Turcs, qui étaient plutôt laïcs et qui voulaient les utiliser comme chair à canon. Le roi du Maroc et le chérif de La Mecque, qui plus est, ne reconnaissaient pas au calife à Constantinople la prééminence d'un pape ni le pouvoir de mobiliser les croyants pour aller se battre dans une guerre opposant essentiellement des puissances chrétiennes. En effet, celui-ci avait pour défaut de ne pas être Arabe et

11. Patrick BANNERMAN, *Islam in Perspective: A Guide to Islamic Society, Politics and Law*, Londres, Routledge, 2013, p. 86.

de ne pas descendre de la famille du Prophète. De plus, il symbolisait la décadence d'un Empire ottoman qui faisait figure d'opresseur en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. En juin 1916, le chérif de La Mecque appelait en conséquence à l'unité des Arabes et ralliait les Français et les Britanniques pour se débarrasser de la tutelle des Turcs. Même en Libye, les soufis de la confrérie Sanusiyya, qui s'étaient substitués à l'autorité défaillante des Ottomans, allaient perdre du terrain à partir du moment où l'Allemagne leur demanda de combattre les Britanniques en Égypte, et non plus seulement le colonisateur italien en Cyrénaïque¹².

La notion de djihad, on le voit, a ainsi connu des usages à géométrie variable suivant les pays, les circonstances et les intérêts politiques du moment. Le temps de la décolonisation a de nouveau rebattu la donne. À l'époque, explique Rudolph Peters, le terme de djihad faisait aussi bien référence à la « lutte des classes » pour des communistes en Palestine qu'à la dénonciation du « prosélytisme » des missionnaires chrétiens pour des théologiens islamiques en Égypte. En Tunisie, il allait désigner la « bataille pour l'éducation » (*djihad al-tarbiyah*) du président Habib Bourguiba. D'une manière générale dans le monde musulman après les indépendances, le terme renvoyait à l'idée de développement à travers un « effort d'adaptation à la modernité ». Même chez les théologiens les plus offensifs, la signification du mot « djihad » fut finalement réduite à celle d'une guerre de défense en cas d'agression et d'occupation de territoire. Au moment de la guerre du Kippour contre Israël en 1973, par exemple, le recteur de l'université al-Azhar au Caire proclama le djihad en appelant à la mobilisation nationale de tous les Égyptiens, quelle que

12. Jean-Yves LE NAOUR, *Djihad 1914-1918 : la France face au panislamisme*, Paris, Perrin, 2017.

soit leur confession. Les spécialistes devaient en conclure que l'usage du mot « djihad » s'était en quelque sorte dépolitisé, voire « dés-islamisé »¹³.

En effet, c'est plutôt la menace soviétique qui retenait toutes les attentions. Sur le front afghan, notamment, l'invasion de l'Armée rouge avait trouvé le moyen de rallier islamistes et capitalistes dans un même combat contre le communisme et sa « profession de foi » athéiste. Mais ce mariage de raison allait évidemment voler en éclats à la fin de la guerre froide. L'émergence d'Al-Qaïda a alors remis la question du djihad à l'ordre du jour. On a ainsi assisté à une « djihadisation » des conflits qui a très bien illustré les processus de requalification ou de disqualification de la violence. Le récit d'une menace djihadiste globale a en l'occurrence servi les intérêts de toutes les parties prenantes de la guerre contre le terrorisme. Pour les dirigeants des pays en développement, il a permis de justifier la répression de leurs opposants, de réclamer une aide militaire, de s'avancer sur la scène diplomatique et de se défaire de leurs responsabilités face à des problèmes « importés » de l'étranger. Pour les djihadistes, il a permis d'affirmer leur omniprésence, de surestimer leur capacité de nuisance et de valoriser leur pouvoir médiatique. Pour les gouvernements occidentaux, enfin, il a permis de légitimer et légaliser la militarisation de leur réponse au terrorisme et de leurs interventions à l'étranger en se référant au chapitre VII de la Charte des Nations unies à propos d'une menace contre la « paix mondiale ». Pour les services de sécurité publics et privés, le mythe d'un complot islamiste à l'échelle planétaire a aussi constitué une véritable aubaine financière, car il leur

13. Rudolph PETERS, *Islam and Colonialism: The Doctrine of Jihad in Modern History*, La Haye, Mouton, 1977, p. 2-3, 118 et 134.

a permis de marquer leur pouvoir, de demander des budgets plus conséquents ou de pratiquer des prix plus élevés¹⁴.

Du côté des gouvernements occidentaux, pour commencer, les amalgames ont été d'autant plus fréquents que beaucoup de groupes djihadistes se réclament des mêmes sourates du Coran et portent des noms identiques, notamment les Ansar ou les Muhajirun, des termes génériques qui font respectivement référence aux habitants de Médine ou aux immigrants de La Mecque venus à la rescousse du Prophète lors de son exil, avant la conquête de la péninsule arabique. Les homonymies sont d'autant plus troublantes qu'elles désignent des mouvements complètement différents. Ainsi, la mouvance insurrectionnelle Ansar Dine d'Iyad ag Ghali dans le nord du Mali n'a absolument rien à voir avec la confrérie Ançar Dine de Chérif Ousmane Madani Haïdara à Bamako ou la société Ansar-ud-Deen à Lagos qui, elles, sont opposées à l'action violente. Dans le même ordre d'idées, le terme de « moudjahidines », dérivé du mot *muhajirun*, renvoie tout à la fois aux partisans de la guerre d'indépendance en Algérie dans les années 1950, de la lutte contre l'Armée rouge en Afghanistan dans les années 1980 ou de la résistance armée contre le pouvoir issu de la révolution de 1979 en Iran, sans oublier les « combattants de la foi » d'un groupuscule fondé en Arabie Saoudite en 1983 pour réclamer la restauration du califat à la suite d'une scission du Parti de la libération islamique (*Hizb al-Tahrir al-Islami*), créé en Palestine en 1952.

Alimentées par de nombreux stéréotypes à propos de l'islam dit « radical », ces confusions ne sont pas nouvelles. La colonisation avait déjà donné lieu à des raccourcis qui, en Afrique ou au Moyen-Orient, tendaient à assimiler tous

14. Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad?*, Paris, La Découverte, 2018, p. 127.

les mahdistes et les soufis à des rebelles en puissance. À présent, les professionnels de la sécurité s'intéressent plutôt aux salafistes de type wahhabite, considérant que le rigorisme des fondamentalistes est la matrice idéologique du terrorisme. Les mêmes qui moquent l'obsession des Saoudiens pour les chiites sont ainsi les premiers à voir des wahhabites partout. Le problème est que le mot « wahhabite » est aussi largement galvaudé que le qualificatif « fasciste », qui désigne souvent des régimes autoritaires mais sans aucune référence à la pensée de Benito Mussolini. Sont alors désignés comme « wahhabites » des mouvances qui ne se réclament nullement de Mohammed ben Abdelwahhab.

Les craintes des professionnels de la sécurité, en l'occurrence, sont confortées et amplifiées par les milieux soufis qui les conseillent et qui avaient été cooptés dans les structures de pouvoir du temps de la colonisation en Afrique. Contestés par les salafistes, ces derniers prétendent incarner un esprit de syncrétisme et de tolérance qui est censé prémunir la jeunesse contre les dérives vers le terrorisme. Mais leurs ancêtres avaient eux-mêmes lutté contre le colonisateur et mené les grands djihads sahéliens du XIX^e siècle. À l'époque, les principales confréries soufies de l'Afrique de l'Ouest, telles la Qadiriyya puis la Senusiyya et la Tijaniyya réformée, n'étaient pas moins sectaires que les salafistes d'aujourd'hui. Transmis depuis l'Irak, les enseignements de la Qadiriyya ont par exemple inspiré le combat d'un imam peul, Ousmane dan Fodio (1754-1817), qui a fondé depuis la ville de Sokoto au Nigeria un califat rayonnant quasiment du Mali jusqu'à la Centrafrique. Pour reconstruire *ex nihilo* une société islamique idéale, ses guerriers n'étaient pas moins enclins à la destruction et à l'autodafé que leurs successeurs iconoclastes du XXI^e siècle. Tout en considérant que brûler un de leurs manuscrits était un acte de guerre, les djihadistes de dan Fodio ont ainsi détruit les

écrits des théologiens qui les contestaient et la chronique des royaumes haoussa qu'ils venaient de conquérir¹⁵.

Initialement venue du Maroc avant de s'étendre du Sénégal jusqu'au Nigeria, la confrérie soufie de la Tijaniyya réformée a également fait preuve d'un grand sectarisme et ses leaders n'ont pas hésité à « excommunier » les musulmans d'autres obédiences pour revendiquer l'exclusivité de leur accès ésotérique à la connaissance de l'islam. Bien que populaire dans la paysannerie haoussa et hostile à l'aristocratie peule de la Qadiriyya, ses membres étaient très élitistes. Ils ont voulu former un peuple élu de Dieu et ont vite rallié les milieux marchands à leur cause. De ce point de vue, leur mode de conversion n'a pas dérogé à la trajectoire historique d'un islam dont la poussée en Afrique de l'Ouest avait été étroitement associée au commerce caravanier et transsaharien, attirant des chefs païens qui s'étaient très bien accommodés de la souplesse du Coran à l'égard de l'esclavage domestique et de la polygamie.

À y regarder de plus près, il convient ainsi de nuancer les oppositions couramment faites par les spécialistes du terrorisme et de la radicalisation entre un « bon » islam soufi et un « mauvais » islam salafiste. Sur le plan doctrinal, tous ces courants de pensée peuvent justifier le recours à la violence si besoin est. En outre, ils partagent de nombreuses références historiques à l'échelle mondiale. Qu'ils soient « quiétistes » ou non, beaucoup de salafistes se revendiquent notamment du passé glorieux de soufis comme Ahmad Ibn Taymiyya (1263-1328), un cheikh rigoriste qui était membre de la confrérie Qadiriyya et originaire du sud de l'actuelle Turquie. À une échelle plus locale en Afrique de l'Ouest ou de l'Est, les salafistes font aussi référence à des figures tutélaires du soufisme

15. DORRIT VAN DALEN, *Doubt, Scholarship and Society in 17th-Century Central Sudanic Africa*, Leyde, Brill, 2016, p. 21.

qadiri comme dan Fodio ou Hasan bin Ameir (1880-1979), un imam persécuté par le régime socialiste de Julius Nyerere en Tanzanie à l'indépendance¹⁶.

Sur le plan de la conversion, tant les soufis que les wahhabites se sont par ailleurs développés en s'insérant dans des filières commerçantes, du Sénégal jusqu'au Nigeria en passant par le Mali. Traditionnellement, le prêche n'est en effet pas considéré comme une profession mais comme un devoir pieux qui peut parfaitement se conjuguer avec d'autres occupations, agricoles ou marchandes. Appelé *mallam* en haoussa, le marabout soufi a ainsi joué le rôle du missionnaire au service d'une religion sans prêtres, cumulant les fonctions de savant, de maître d'école, de juge, de guérisseur et d'officiant tout à la fois. L'imam salafiste, lui, est plus scriptural, attaché à l'étude des textes davantage qu'à la transmission d'un enseignement oral. Il n'en est pas moins en prise sur les réalités du marché. Au Soudan, par exemple, le programme économique de la junte islamiste au pouvoir s'est caractérisé par un libéralisme débridé, en dépit des prescriptions coraniques de charité envers les pauvres.

Pour résumer, il serait donc hasardeux d'affirmer que les salafistes seraient intrinsèquement plus enclins à la violence que leurs prédécesseurs soufis. La différence tient plutôt à leurs positions de pouvoir. En Afrique, les leaders des confréries soufies font partie de l'*establishment* traditionnel. Les salafistes sont plus souvent dans l'opposition. Bien qu'ils soient perçus en Occident comme des conservateurs rétrogrades, ils se pensent comme des réformistes, voire des modernistes, et ils dénoncent les compromissions des soufis avec une classe dirigeante corrompue. À terme, cela n'empêche pas des rapprochements de circonstances et, à l'occasion, l'intégration des contestataires dans les structures de pouvoir de l'islam officiel.

16. Roman LOIMEIER, *Islamic Reform in 20th Century Africa*, op. cit., p. 325.

Tant des salafistes que des soufis ont par exemple pu protester ensemble contre des tentatives de réforme du code de la famille sur une base plus laïque. Parce qu'ils sont davantage intégrés dans les structures de pouvoir, les soufis ont par ailleurs pu résister aux demandes de changement démocratique.

Emblématique de la résurgence du djihadisme au Sahel, le cas du Mali est éclairant à cet égard. Du temps de la dictature militaire de Moussa Traoré, les salafistes comme les soufis avaient d'abord refusé de rejoindre l'Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam (AMUPI), qui avait été créée en 1980 et qui était en fait une officine du ministère de l'Intérieur sous les auspices du parti unique. Mais à l'époque, c'était plutôt les salafistes dits « wahhabites » qui étaient à l'avant-garde des demandes de démocratisation du régime, dans l'espoir que des élections au suffrage universel permettraient d'islamiser la société et le gouvernement d'un pays majoritairement musulman. À la chute de la dictature en 1991, les fondamentalistes ont alors voulu profiter des événements pour promouvoir leur agenda politico-religieux. À Bamako, ils ont qualifié les protestations populaires de « révolution du ramadan » et ont célébré en « martyrs du djihad » les manifestants fauchés par les balles des militaires¹⁷.

De la djihadisation des conflits

Ainsi, la djihadisation des conflits a pu transcender les catégories d'analyse qui, vues d'Occident après 2001, opposaient des soufis réceptifs au pluralisme démocratique et des salafistes rétrogrades parce qu'hostiles à une modernité d'inspiration

17. Louis BRENNER, « La culture arabo-islamique au Mali », in René OTAYEK (dir.), *Le radicalisme islamique au sud du Sahara. Da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Paris, Karthala, 1993, p. 190.

occidentale. Dans le nord à dominante musulmane du Nigeria anglophone, par exemple, les fondamentalistes Izala, d'inspiration wahhabite, ont en fait cherché à promouvoir l'éducation des filles, la culture physique et les campagnes de vaccination en contournant les réticences des imams soufis les plus traditionnalistes, selon qui l'islam prohibait les injections avec des seringues. À la fin de la dictature militaire en 1979, le mentor des Izala était le conseiller spirituel du président élu, qui se revendiquait pourtant de la tradition soufie du califat de Sokoto, et il a incité les croyants à aller voter pour des candidats musulmans, quitte à devoir se rendre aux urnes en renonçant au pèlerinage à La Mecque, un des cinq piliers fondamentaux de l'islam.

Côté francophone au moment de l'indépendance, ce sont les wahhabites dits Ahl al-Sunna qui ont soutenu les progressistes du RDA (Rassemblement démocratique africain) au Mali, en Guinée et en Côte d'Ivoire, tandis que les confréries soufies restaient proches du colonisateur. Par opposition aux grandes maisons de négoce étrangères, le salafisme d'inspiration arabe a ainsi véhiculé un fonds nationaliste. À Bamako, par exemple, il a d'autant plus séduit les commerçants que certains étaient de basse extraction et qu'ils voulaient s'affranchir de la tutelle des marabouts soufis, accusés d'être les agents du colonisateur¹⁸. Au Sénégal, la compétition pour le pouvoir s'est aussi jouée entre les confréries soufies, notamment les tidjanes et les mourides. Au début des années 1970, au moment où se formait un éphémère parti islamique dénommé Hisbollah, c'était surtout le leader de la Tijaniyya, Abdoulaye Khalifa Niass, qui appelait au djihad et à la résistance contre

18. Jean-Loup AMSELLE, « Le Wahhabisme à Bamako (1945-1985) », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 19, n° 2, 1985, p. 345-357.

le gouvernement socialiste de Léopold Sédar Senghor¹⁹. Trois décennies plus tard, les tidjanes, qui avaient fini par se réconcilier avec le pouvoir, ont alors renouvelé leurs critiques car ils se sont retrouvés dans l'opposition avec l'élection du président Abdoulaye Wade, qui s'était davantage appuyé sur les mourides.

« Djihadiste » un jour, « quiétiste » le lendemain : les appellations sont changeantes et leur fluidité ne facilite pas le travail de codification des analystes qui veulent comprendre l'islam « radical » à travers des catégories rigides. L'affaire se complique encore davantage quand on sait que les insurgés et les victimes ont aussi leur avis sur la question. Parce qu'il compte à peu près autant de musulmans que de chrétiens, le Nigeria est emblématique à cet égard. Dans le nord du pays le plus peuplé d'Afrique, c'est d'abord au nom du djihad qu'en 1966, des émeutiers sont allés massacrer des chrétiens Ibo pour venger l'assassinat de politiciens musulmans²⁰. Ces pogroms allaient ensuite conduire à la guerre civile en 1967. Portée par les Ibo, qui étaient surtout catholiques, la revendication d'indépendance des sécessionnistes du Biafra fut alors justifiée et présentée comme un acte de survie pour éviter le génocide d'une minorité encerclée par des musulmans commandés par un chef d'État militaire qui était lui-même... chrétien.

Aujourd'hui encore, les conflits qui continuent de déchirer le Nigeria sont souvent réinterprétés à l'aune d'une confrontation entre les religions du livre. C'est particulièrement le cas dans la région centrale du Plateau où s'affrontent des éleveurs plutôt musulmans et des cultivateurs plutôt chrétiens.

19. Christian COULON, *Le Marabout et le Prince. Islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, Éditions Pedone, 1981, p. 280.

20. David Joseph Mead MUFFETT, *Let Truth Be Told: The Coups d'État of 1966*, Zaria, Hudahuda Press, 1982, p. 83-87.

Bien qu'ils opposent des populations allogènes et autochtones, ces conflits de nature foncière sont systématiquement compris dans leur dimension religieuse, quoi qu'il en soit de leurs ressorts politiques et économiques qui visent à mettre la main sur des pâturages ou sur les prébendes de l'État. Venus du nord sahélien, les éleveurs peuls, en particulier, sont suspectés de vouloir poursuivre vers le sud le djihad de dan Fodio. Dénoncer leur prétendu agenda « islamiste » et « terroriste » permet tout à la fois de mobiliser les réseaux chrétiens, notamment les églises en Occident, et de critiquer l'inaction, voire la complicité du président élu en 2015, Muhammadu Buhari, qui est lui-même un musulman peul.

De leur côté, les insurgés sont aussi tentés de « djihadiser » leur lutte pour essayer d'obtenir le soutien des pays arabes et des milieux musulmans. Dans le nord du Mali, des rebelles touarègues ont ainsi rallié Al-Qaïda pour sauvegarder leur indépendance. Plus au sud dans la région de Mopti, des éleveurs peuls ont également embrassé la cause d'un islam radical pour régler les conflits très prosaïques qui les opposaient à d'autres communautés à propos de l'accès à des aires de transhumance. Le leader du Front de libération du Macina, Amadou Koufa, a par exemple promis de rétablir le prestigieux califat peul de Sokoto, qui avait prospéré au XIX^e siècle et auquel faisait également référence la secte Boko Haram au Nigeria. En Centrafrique, encore, la rébellion Seleka a vaguement essayé de « djihadiser » sa lutte pour défendre les droits de la minorité musulmane du pays.

Les gouvernements concernés, eux, ne sont pas absents de ces processus de requalification. En effet, le récit d'un djihadisme transnational qui menacerait les pays occidentaux leur permet d'obtenir une aide militaire et de précieux financements. La rente de la « guerre contre le terrorisme » a en quelque sorte remplacé celle de la lutte contre le communisme

pour réhabiliter des pouvoirs autoritaires et revaloriser leurs atouts sur la scène internationale. Le cas du régime tchadien est significatif. Arrivé au pouvoir par la force des armes en 1990, son président Idriss Déby a su faire oublier ses turpitudes en envoyant ses troupes aux côtés de la France combattre Al-Qaïda dans le nord du Mali. Malgré le trucage des élections, l'assassinat d'opposants, la répression militaire et le détournement de la manne pétrolière, il a ainsi réussi à se présenter comme un allié indispensable. Suite à son intervention militaire au Mali en 2013, l'armée française a alors décidé de transmettre le commandement de l'opération Barkhane à N'Djamena, une façon de continuer à protéger le régime contre ses propres rébellions militaires. Dans un décret publié dans le *Journal officiel* du 18 janvier 2017, l'Élysée allait encore donner des gages au président Déby en saisissant les biens de ses opposants en exil, Mahamat Nouri et Mahamat Mahdi Ali, fort opportunément accusés de financer des groupes islamistes « terroristes ».

Sur le plan intérieur, la proclamation d'états d'urgence permet également de contourner les lourdeurs de la justice et de justifier la répression des contestations. En Égypte, le maréchal Abdel Fattah al-Sissi en a profité pour prendre le pouvoir, se faire élire et interdire les Frères musulmans, désormais déclarés terroristes. Au Cameroun et au Tchad, la lutte contre Boko Haram a conduit à voter des lois antiterroristes qui ont puni toutes les manifestations de l'opposition, même celles qui se contentaient d'obstruer la voie publique, sans entraîner la moindre violence.

La mise en récit d'un djihadisme d'ampleur planétaire a par ailleurs permis de sauver la face des régimes corrompus dont les territoires étaient affectés par diverses formes de violence. Ainsi, le Nigeria a d'abord été réticent à internationaliser la question de Boko Haram. Les autorités considéraient qu'il

s'agissait d'une affaire de politique intérieure. Lui donner une ampleur internationale risquait de renforcer la visibilité du groupe, de repousser les investisseurs, de compliquer les déplacements des Nigériens à l'étranger et d'attirer l'attention sur les dysfonctionnements des pouvoirs publics. Mais les revers d'une armée démotivée, mal payée et sous-équipée du fait des détournements de fonds publics ont vite obligé le gouvernement à reconsidérer sa position pour justifier ses échecs en arguant que Boko Haram était connecté à Al-Qaïda, disposait de soutiens à l'étranger et aurait été implanté au Nigeria par des Saoudiens, des Pakistanais ou des Libyens. Les débordements des insurgés vers les pays voisins autour du lac Tchad et la médiatisation de l'enlèvement des collégiennes de Chibok ont fait le reste. Un an après que le Nigeria ait déclaré un état d'urgence dans la zone du conflit en mai 2013, Boko Haram était placé sur la liste noire des organisations visées par le comité des Nations unies sur le terrorisme, en tant que groupe affilié à Al-Qaïda.

Le processus est même allé encore plus loin quand on a assisté à une sorte de reconversion des institutions dans la lutte contre le djihadisme. Fondée en 1964 pour gérer les eaux partagées entre le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Cameroun, la CBLT (Commission du bassin du lac Tchad) a ainsi repris du service pour élargir son mandat à l'antiterrorisme et permettre le montage d'une coalition militaire contre Boko Haram en 2015. Initialement créée en 1986 pour combattre la sécheresse et la désertification en Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, dite IGAD (*Intergovernmental Authority on Development*), a pareillement fini par servir de plate-forme de négociation et de médiation pour réguler les conflits de la région, notamment au Soudan au cours des années 1990. En 2005, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

lui a par exemple confié la responsabilité du déploiement d'une force militaire pour aller combattre en Somalie les chebab, qui allaient bientôt prêter allégeance à Oussama ben Laden. Établie en 1998 à la suite des attentats d'Al-Qaïda contre l'ambassade américaine de Dar es Salaam, l'Unité tanzanienne d'investigation sur les crimes nationaux et internationaux (*National & Transnational Serious Crimes Investigation Unit*) est peut-être la seule institution de la région à avoir suivi une trajectoire inverse en recentrant son mandat sur la lutte contre le braconnage et la surveillance des réserves naturelles à partir de 2014.

La question du terrorisme djihadiste le montre ainsi à sa manière: la bataille des mots ne s'arrête pas aux acteurs de la violence et à leurs victimes. Elle touche aussi aux événements et aux institutions. Elle peut alors verrouiller complètement les grilles d'analyse de la guerre, notamment (mais pas seulement) lorsqu'on adopte un point de vue occidental et que les nomenclatures se déclinent sous la forme de stéréotypes. Pour le chercheur, il importe donc d'interroger les concepts et les notions qui orientent sa réflexion.

Disséquer la grammaire des conflits : concepts et controverses

La grammaire des conflits est envahie de mots-clés et de formules à la mode qui finissent parfois par s'ériger au rang de paradigmes. Parmi tant d'autres, la notion de « société civile » mérite par exemple qu'on s'y arrête un instant. En effet, elle se fonde sur une catégorie fondamentale des victimes de guerre, celle des « civils », et se révèle particulièrement filandreuse, imprécise et polysémique. Dans le même ordre d'idées, il importe d'interroger le concept de « globalisation », qui tend à minimiser l'importance des dynamiques locales des insurrections. Enfin, il est nécessaire de revenir sur l'hypothèse selon laquelle les conflits armés auraient fondamentalement changé de nature, de pair avec une menace terroriste présentée comme inédite. La littérature académique sur l'exceptionnalité des prétendues « nouvelles guerres » a essentiellement consisté à inventer de nouveaux termes pour désigner des problèmes déjà identifiés mais restés incompréhensibles et rétifs à toute solution « miracle ».

La société dite « civile »

Au sortir de la guerre froide, la notion de « société civile » a surtout été développée par les bailleurs de fonds de l'aide internationale pour vilipender les États autoritaires et vanter

les mérites d'un modèle libéral fondé sur des économies de marché et des régimes démocratiques de type parlementaire. L'idée était aussi d'appuyer les structures de contre-pouvoir et les corps intermédiaires pour améliorer la gouvernance du politique à travers des instances de médiation. En pratique, l'appel à renforcer les « capacités de la société civile », pour reprendre la formule en usage, a ainsi servi à contourner des administrations corrompues en privilégiant la coopération avec des acteurs privés et des ONG. Mais sur le plan heuristique, la notion a davantage embrouillé l'analyse qu'elle ne l'a éclairée. Pour le politiste, il reste bien plus pertinent de parler de « communauté de citoyens » et de luttes pour les « droits civiques ».

Ma critique tourne autour de trois principaux points à cet égard. D'abord, la notion de « société civile » est inadaptée au contexte actuel car elle s'est surtout construite par opposition à des régimes militaires qui ont disparu ou qui sont devenus très minoritaires, après avoir dominé le champ politique en Amérique latine, en Afrique et en Asie au cours des années 1980. De plus, le terme « civil » peut être trompeur, en particulier quand il prend une tournure offensive et renvoie à des situations de « guerre civile ». Soit il laisse croire à tort que le social serait « civilisé », mais pas le politique, soit il confronte le « civil » au « militaire », selon une vision du monde fondée sur les conflits interétatiques d'autrefois, ignorant la complexité des affrontements le plus couramment recensés dans l'histoire de l'humanité, à savoir les guerres de type insurrectionnel.

Deuxième critique fondamentale, la notion de « société civile » est par trop dichotomique. On peut toujours essayer de la comprendre comme un « lieu de passage » vers le pouvoir ou un « espace intermédiaire » entre l'État, la famille et le citoyen, à l'interface entre les secteurs public et

privé¹. Mais la notion, qui repose sur le triomphe de l'individu envisagé comme un sujet de plein droit, se révèle particulièrement peu adaptée aux communautarismes africains. De plus, elle correspond mal au phénomène de « chevauchement » des intérêts publics et privés que l'on retrouve dans un bon nombre d'États dits « en développement » et que les politistes anglophones désignent sous le nom de *straddling*. Les pays d'Europe ou d'Amérique du Nord n'échappent pas au problème. En pratique, on ne sait pas trop si la notion de « société civile » s'y arrête aux seuls subalternes ou bien si elle recouvre l'ensemble des acteurs privés, y compris le patronat. Dans le premier cas, les petits fonctionnaires y côtoieraient des syndicalistes ; dans l'autre, ils en seraient exclus car ce sont des agents de l'État.

À dire vrai, je ne sais pas moi-même si je fais partie d'une quelconque « société civile ». Je laisse au lecteur le soin de trancher car je suis tout à la fois fonctionnaire de la République française, de par mon statut dans la recherche publique, et citoyen, en tant que fondateur de plusieurs associations. En attendant, j'invite à se méfier d'une notion qui oppose de façon manichéenne un État Léviathan à ses gentils administrés, comme si l'on pouvait isoler les uns des autres. Que je sache, les fonctionnaires sont aussi des citoyens et ils ne sont pas les derniers à avoir participé à des manifestations et à des révolutions que les commentateurs du moment puis les historiens se sont chargés de qualifier de démocratiques ou non. En effet, l'État a beau être oppresseur par nature, il n'est jamais que le reflet de « sa » société civile. L'un n'existe pas sans l'autre. En général, on retrouve donc dans la communauté des citoyens tous

1. René OTAYEK (dir.), *Les Sociétés civiles du Sud. Un état des lieux dans trois pays de la ZSP: Cameroun, Ghana, Maroc*, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, 2004, p. 33-34.

les maux qui caractérisent les pouvoirs établis : corruption, violence, comportements criminels, exclusion des pauvres, discriminations à l'encontre des femmes ou des minorités, etc. Ce système de vases communicants est parfaitement illustré par la thèse selon laquelle les sociétés dites « fortes » iraient de pair avec des États forts, et inversement dans les pays dont les institutions sont réputées faibles².

La « globalisation »

À l'instar de la « société civile », la « globalisation » est un concept fourre-tout qui peut embrouiller l'analyse des tensions susceptibles de déboucher sur des conflits violents. Très en vogue depuis la fin de la guerre froide, le mot est censé désigner le processus d'intégration des marchés et de rapprochement des hommes qui résulte de la libéralisation des échanges. Historiquement, sa popularité correspond ainsi au triomphe du modèle libéral de la Banque mondiale et de son consensus de Washington après l'effondrement de l'Union soviétique et des idéaux collectivistes de type marxiste. Le concept est en revanche plus pauvre sur le plan heuristique. Si la « globalisation » contribue à modeler la forme des conflits, elle ne permet guère de les expliquer de manière convaincante car le rapprochement des peuples peut être un facteur de paix autant que de tensions identitaires.

Ces deux revers de la médaille se retrouvent d'ailleurs dans les controverses qui opposent les libéraux à leurs détracteurs issus de la pensée marxiste. Les premiers estiment que le commerce, la liberté d'entreprendre et le capitalisme financier promeuvent la paix et le dialogue en multipliant

2. Joel MIGDAL, *Strong Societies and Weak States. State-Society Relations and State Capabilities in the Third World*, New Jersey, Princeton University Press, 1988.

les interdépendances, en croisant les intérêts communs, en poussant à la négociation, en encourageant le compromis, en développant les règles du contrat et en favorisant l'État de droit. Au contraire, les seconds insistent sur les tensions, les compétitions économiques et les ravages sociaux que peuvent provoquer des échanges inégaux. Les traditions commerciales ne préviennent sûrement pas les conflits armés; à meilleure preuve, celle des Phéniciens du Levant n'a pas empêché le Liban de sombrer dans la guerre civile. Pour autant, il serait tout aussi réducteur de résumer les violences de masse à des conflits d'intérêts entre lobbies marchands et industriels.

La « globalisation », elle, ne revêt pas que des aspects économiques. À défaut d'être vraiment libre, la circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information a aussi de profondes implications culturelles et politiques. Pour autant, le concept de « globalisation » ne devrait pas être confondu avec les termes d'« occidentalisation » ou de « mondialisation ». Le premier mot renvoie en l'occurrence à l'idée d'une domination culturelle et d'une hégémonie impérialiste qui consacraient la victoire d'un modèle démocratique et économique devenu l'« horizon indépassable » de l'humanité, alors qu'il continue d'être contesté par de nombreux pays en développement. Quant au terme de « mondialisation », il renvoie davantage à l'idée d'une extension spatiale. Or les empires d'antan n'étaient pas moins vastes qu'aujourd'hui. En dépit des efforts d'intégration régionale à l'échelle européenne, le monde contemporain n'a en fait jamais connu autant de frontières internationales depuis l'implosion de l'Union soviétique, la fragmentation de la Yougoslavie et l'indépendance des derniers « confettis coloniaux » en Afrique ou en Asie. En contradiction totale avec les attendus de la libéralisation

des échanges, les flux migratoires sont même perçus comme une « menace » et une « crise » qu'il convient d'endiguer, quitte à fermer les frontières.

L'idée d'une « globalisation » irrémédiable du monde n'est pas non plus très convaincante lorsqu'on veut évoquer ses effets d'uniformisation culturelle à l'échelle du « village planétaire ». La circulation des normes et le développement du droit international sont indéniables. De là à y voir le triomphe d'une « pensée unique », il y a cependant un pas que l'on ne saurait franchir. La question se pose notamment sur le plan historique. A priori, il n'y a pas de raisons de penser que la globalisation daterait de la fin de la guerre froide plutôt que du Saint-Empire romain germanique ou de la dernière version d'un logiciel de navigation sur internet. Tout dépend si l'on envisage le processus dans sa continuité ou comme un élément de rupture. Le débat est loin d'être clos à cet égard.

Le grand moment de l'affirmation des libertés civiles, par exemple, fait l'objet de diverses controverses. Pour certains, les droits de l'Homme puisent directement leur héritage dans l'Europe des Lumières au XVIII^e siècle³. Pour d'autres, en revanche, ils sont beaucoup plus récents et dateraient plutôt des années 1970⁴. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ils n'ont pas été au centre des débats sur la reconstruction de l'Europe et d'un système de sécurité collective sous les auspices des Nations unies, ceci en dépit de l'émotion suscitée par l'Holocauste et de l'adoption d'une Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948. Il a fallu attendre la décolonisation, les errements de l'engagement militaire américain au Vietnam et les désillusions à l'égard des totalitarismes communistes pour

3. Lynn A. HUNT, *Inventing Human Rights: A History*, New York, W. W. Norton, 2007.

4. Samuel MOYN, *The Last Utopia: Human Rights in History*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2010, p. 8.

qu'émergent de véritables mouvements sociaux de défense des droits de l'Homme. C'est finalement l'effondrement des idéologies de la guerre froide qui a consacré la « religion » des droits de l'Homme, dernière utopie des Temps modernes.

La question se pose tout autant dans une perspective comparative. Précurseurs, les mouvements anti-esclavagistes qui se sont développés au XIX^e siècle n'ont pas vraiment fait d'émules en dehors des pays occidentaux. Dans le monde musulman, notamment, les pratiques d'esclavage étaient souvent liées à des captures de guerre et ont perduré pendant bien plus longtemps qu'aux Amériques. À défaut de mouvement abolitionniste, des considérations très pragmatiques ont conduit les sultans de la Sublime Porte, qui voulaient moderniser et professionnaliser leurs armées, à restreindre le recrutement de janissaires et à limiter les razzias susceptibles de provoquer le soulèvement des minorités au sein de l'empire ottoman. De leur côté, de nombreux oulémas sunnites ont condamné l'emploi de fonctionnaires serviles et non musulmans qui discréditaient la nature islamique du pouvoir et soulignaient le caractère despotique des régimes en place⁵. En Afrique de l'Ouest au XIX^e siècle, on a également assisté à des rébellions djihadistes pour empêcher la mise en esclavage et la déportation des croyants musulmans qui étaient revendus aux marchands européens de la traite transatlantique. Mais ces oppositions avaient leurs logiques propres. Elles ne relevaient pas de la dynamique abolitionniste qui avait marqué les pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Historiquement, les mouvements d'émancipation des peuples et de revendication des droits de l'homme ont en effet suivi des trajectoires très différentes d'une aire culturelle

5. William Gervase CLARENCE-SMITH, *Islam and the Abolition of Slavery*, Londres, Hurst, 2006.

à l'autre. Plutôt que de tableer sur une uniformisation du monde, le concept de « globalisation » se révèle alors plus utile lorsqu'il fait référence à une accélération du temps grâce au développement des moyens de transport et des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire. Il ne fournit cependant pas d'explications satisfaisantes pour comprendre les explosions de violence. Si les réseaux sociaux et l'interconnectivité peuvent faciliter la dissémination et la circulation de mots d'ordre et de modèles insurrectionnels, il serait étonnant de leur imputer la responsabilité du déclenchement de révoltes. À leur manière, les spéculations sur le rôle d'internet rappellent un peu les controverses d'autrefois quant à l'influence du cinéma ou de la télévision sur le développement de la délinquance juvénile. En réalité, ce ne sont pas les réseaux sociaux qui ont été à l'origine des printemps arabes à partir de 2010, mais bien les appareils coercitifs des dictatures à l'époque au pouvoir. Il importe à cet égard de ne pas confondre les motifs de la violence avec les techniques de leur propagation. Les révolutionnaires de 1848, par exemple, n'avaient sûrement pas attendu l'arrivée des téléphones portables ou des écrans tactiles pour embraser l'ensemble de l'Europe dans un temps très court.

Bien souvent, l'emploi du terme « globalisation » révèle en fait un problème d'échelle d'analyse que l'on retrouve quand on cherche à distinguer des comportements sociaux à un niveau macro ou micro. Les uns ne peuvent pas se penser sans les autres. Les actions de l'individu influencent son entourage et dépendent évidemment de la société dans laquelle il vit. Les approches macro ou micro, elles, relèvent surtout de choix méthodologiques et de cultures disciplinaires. Les anthropologues, par exemple, sont généralement plus attachés à « leur » communauté que les politistes ou certains historiens de la longue durée, même s'il existe évidemment des exceptions.

L'importance des dynamiques locales

L'importance que j'accorde aux enquêtes de terrain me pousse à m'intéresser en premier lieu aux dynamiques locales des insurrections. Je cherche notamment à comprendre les modes de mobilisation des combattants, les motifs de la protestation et leur contexte socio-politique, quitte à privilégier une approche empirique, à faire un peu d'histoire contemporaine et à m'appesantir sur l'enchaînement des événements, les concours de circonstances et les conditions basement matérielles d'une révolte. En revanche, je me méfie terriblement de la puissance des rumeurs, qui désignent des boucs émissaires à la vindicte populaire. Et je rejette tout autant les théories du complot qui accusent régulièrement de manipulation les forces invisibles et diaboliques du capitalisme, de l'islamisme... ou du communisme autrefois. Fondamentalement, je m'oppose ainsi aux « globalistes » qui prêtent davantage attention aux influences étrangères. Qu'ils soient africains ou non, je considère en effet que les acteurs de la violence sont matures. Ce ne sont pas des pions que l'on pousse d'un bout à l'autre sur les cases d'un vaste échiquier mondial. Leur rationalité est parfois difficile à saisir. Elle ne mérite pas moins d'être analysée, quitte à envisager la possibilité que les dominés puissent aussi manipuler les puissants en jouant de leur image de faiblesse.

De ce point de vue, je m'évertue à déconstruire la représentation d'un djihad « global » qui mettrait en scène des groupes connectés entre eux et plus ou moins affiliés à un fantomatique commandement central. Outre qu'elle alimente inutilement les peurs et les rumeurs, l'hypothèse d'un grand complot wahhabite a en effet pour inconvénient d'occulter la puissance des dynamiques locales et de simplifier à l'extrême la complexité sociale des logiques insurrectionnelles. En insistant sur les questions idéologiques et leur dimension

transnationale, elle masque la profonde crise de gouvernance des États modernes dans les pays en développement. De plus, elle laisse croire à tort que les mouvements djihadistes se coordonneraient et qu'il existerait une sorte d'« internationale islamiste », à l'instar du Komintern des communistes du temps de la guerre froide. Enfin, elle nourrit des déductions opérationnelles qui ne correspondent pas à la réalité du terrain. Ainsi en va-t-il de l'idée selon laquelle la menace aurait une telle ampleur qu'elle nécessiterait forcément une réponse militaire. Ou bien de l'illusion selon laquelle le problème devrait se régler dans les pays arabes plutôt que dans le borbier des États « faibles » en Afrique subsaharienne. Ou encore de la vision du salafisme wahhabite comme matrice essentielle du terrorisme, stigmatisation qui fait le jeu des djihadistes en cristallisant les tensions interconfessionnelles.

Le problème relève d'abord d'une question de méthode. Je conteste la logique des « globalistes » qui voient dans le mimétisme observé entre les groupes djihadistes une preuve de leur entente. Un tel raisonnement n'est pas sans paradoxes. En effet, les « globalistes » recourent au procédé de l'analogie (*qiyas*) que les juristes musulmans utilisent pour appliquer la charia quand un problème de droit (*fiqh*) n'est pas évoqué par le Coran ou les hadiths du prophète. La démarche revient alors à renverser la charge de la preuve : c'est aux suspects de prouver leur innocence et non plus au procureur d'établir les faits. On sait pourtant qu'une même cause ne produit pas forcément les mêmes effets, autant qu'un même symptôme ne relève pas forcément d'une même maladie. À la fin des années 1950, par exemple, tant la dictature socialiste de Guinée Conakry que l'imanat du Yémen et la monarchie saoudienne allaient interdire les confréries soufies, le premier parce que la région était considérée comme un « opium du peuple », les seconds parce qu'ils voulaient imposer leur propre version de l'islam.

On ne saurait mieux résumer ici les divergences de logiques qui aboutissent finalement au même résultat.

En réalité, des groupes insurrectionnels peuvent parfaitement s'inspirer les uns les autres sans se concerter entre eux. Au Sahel, par exemple, les musulmans qui se rebellent utilisent plutôt le registre d'un « djihad global » pour légitimer leur combat et donner un retentissement international à leurs actions, tandis que les régimes en place généralisent le vocable « terroriste » pour justifier leur répression de toute opposition en interne. Les plagats et les similitudes observés dans les discours, la calligraphie et l'iconographie des insurgés témoignent ainsi de la circulation de modèles révolutionnaires qui ne présupposent nullement l'existence d'une internationale capable de planifier et coordonner des attentats à travers le monde. La légitimation de révoltes politico-religieuses par des doctrines d'inspiration wahhabite ne prouve pas non plus l'existence d'une cinquième colonne de prédicateurs saoudiens qui auraient pour ambition d'infiltrer et islamiser l'ensemble de l'Afrique.

A priori, il n'est guère étonnant que des rebelles musulmans fassent référence aux mêmes sourates du Coran, ou bien qu'ils pratiquent des rituels identiques. Au XVIII^e siècle, par exemple, les guerriers wahhabites de la péninsule arabe avaient une manière particulière de lancer des sommations. Ils invitaient par trois fois les tribus de la région à se convertir à leur version intégriste de l'islam, avant d'aller les attaquer si elles refusaient de se soumettre. Or les combattants de Boko Haram n'ont pas procédé autrement lorsqu'au début du XXI^e siècle, ils sont partis à la conquête des villages des monts Mandara, à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun. Sur le papier, leur organisation n'était pas non plus très éloignée de celle des Chebab de Somalie, qui disposaient d'unités au nom similaire, avec des services de renseignement (*amnyar*) et une police des mœurs (*hizbah*).

Il convient d'aller au-delà des effets de ressemblance. L'attentat suicide, par exemple, est la marque de fabrique des groupes terroristes qui se revendiquent d'un islam révolutionnaire, de l'Afghanistan à la Palestine en passant par le Pakistan ou la Tchétchénie. Mais il ne prouve pas l'existence d'une internationale et n'est pas une exclusivité djihadiste. En témoigne l'usage qu'en firent les kamikazes japonais à l'approche de la défaite en 1945 ou les séparatistes tamouls face à un ennemi supérieur en nombre au Sri Lanka jusqu'en 2009. De fait, l'attentat suicide ne signale pas seulement le penchant nihiliste de combattants désespérés et déterminés à mourir plutôt qu'à se rendre. Il est aussi l'arme du pauvre dans des guerres asymétriques, face à des troupes mieux équipées et mieux entraînées. En Palestine, les martyrs du Hamas y ont très largement recouru contre les troupes d'occupation israéliennes, dans un contexte de faillite du processus de paix d'Oslo et d'impuissance des armées arabes. À l'occasion, l'attentat suicide peut même renforcer la popularité des insurgés lorsqu'il vise des cibles militaires et non civiles. Sur le plan tactique, il démontre également la capacité de résilience des groupes qui peuvent se permettre de sacrifier des volontaires parce qu'ils ont suffisamment de ressources humaines pour continuer leur lutte et sacrifier de la chair à canon, à l'instar des jeunes soldats iraniens envoyés se faire exploser sur les champs de mines irakiens au cours des années 1980.

D'une manière générale, il semble assez logique de trouver des récurrences dans les pratiques des violences qualifiées de guerrières ou de terroristes. La loi des économies d'échelle, par exemple, incite des groupes très différents à se rapprocher et à constituer des sortes de centrales d'achat pour se procurer à moindre prix des armes sur un marché noir d'envergure planétaire. Des questions d'opportunité expliquent aussi pourquoi, au cours des années 1970, des militants basques,

irlandais et arabes de l'ETA (*Euskadi Ta Askatasuna*), de l'IRA (*Irish Republican Army*) et de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) ont pu s'entraîner ensemble dans des camps de Libye ou du Yémen, chacun poursuivant son propre agenda local tout en prétendant servir la cause d'une révolution mondiale.

D'un point de vue tactique, les manuels d'instruction d'Al-Qaïda se sont révélés d'une banalité absolue à cet égard. Dans un livre traitant de la *Gestion de la barbarie*, un intellectuel du djihad, Abu Bakr Naji, préconisait ainsi de recourir à la terreur afin d'épuiser l'adversaire et de miner sa réputation d'invincibilité. Mais la recommandation de ce théoricien, qui écrivait sous pseudonyme et qui fut vraisemblablement tué lors d'un raid aérien des États-Unis au Pakistan fin 2008, valait pour tous les groupes insurrectionnels qui menaient des guerres asymétriques sans forcément se réclamer de l'islam. Tuer les civils d'une autre communauté n'est certainement pas une spécificité djihadiste. Cette caractéristique se retrouve dans la quasi-totalité des attentats terroristes et des affrontements de masse qui revêtent ou non une dimension religieuse, de la Saint-Barthélémy à la Syrie aujourd'hui.

Penser le djihadisme contemporain en termes de globalisation pose alors plusieurs problèmes quand on s'intéresse aux techniques de combat, de mobilisation et de dissémination d'une pensée subversive. D'abord, il n'est pas du tout évident que les textes de Bakr Naji aient fait des émules en dehors de son entourage immédiat. Les entretiens menés avec des combattants djihadistes en Afrique montrent par exemple que ceux-ci ne les connaissent pas et ne les ont jamais lus⁶. On peut en outre rester dubitatif sur le rôle de propagande

6. UNDP, *Journey to Extremism in Africa: Drivers, Incentives and the Tipping Point for Recruitment*, New York, UNDP, 2017.

des réseaux sociaux numériques dans les régions du Sahel et du Sahara qui n'ont quasiment pas accès à internet mais où se déploient justement des groupes armés qui disent lutter au nom de l'islam. Enfin, la reproduction des techniques de mise à mort et de démembrement des corps ne doit pas leurrer, à moins de mettre sur le même plan la décapitation djihadiste, la guillotine française et la torture filmée par des cartels de la drogue en Amérique latine.

Violents ou non, les contestataires recourent souvent à des procédés identiques, de l'assassinat à la manifestation pacifique en passant par la harangue, la grève, le blocage de routes, l'occupation de bâtiments ou l'autodafé de drapeaux. Au Nigeria, par exemple, les fidèles de Boko Haram, qui étaient sunnites, ont brûlé leurs diplômes et leurs papiers d'identité pour protester contre les méfaits d'un État impie et corrompu. Mais la minorité chiite du pays a aussi pratiqué l'autodafé pour manifester son rejet des pouvoirs publics, tout en étant attaquée par les djihadistes. Dans le sud à dominante chrétienne, les rebelles de la zone pétrolière du delta du Niger n'ont pas non plus hésité à perpétrer des attentats terroristes, poser des engins piégés, kidnapper des expatriés et faire sauter des voitures remplies de bombes. Représentant du monde des ONG et de la société dite « civile », un activiste comme Robert Azibaola devait quant à lui brûler sa toge et sa perruque d'avocat pour protester contre la parodie de justice qui avait abouti à la pendaison de l'écrivain Ken Saro-Wiwa par la junte militaire en 1995.

Indéniablement, il faut dépasser le jeu des ressemblances et penser autrement les effets de la globalisation. Certains insistent ainsi sur les ambitions planétaires de la pensée salafiste. Mais les partis communistes d'autrefois se battaient aussi pour une révolution mondiale, quoi qu'il en soit de leur ancrage national. Parce qu'ils ne répondent pas aux ordres

d'un Komintern, les salafistes d'aujourd'hui sont sans doute plus divisés sur le plan doctrinal. En effet, ils n'ont pas de pape pour proclamer un dogme. D'un point de vue théologique, en outre, ils sont très vulnérables aux disputes internes car ils contestent l'interprétation humaine du Coran. Le débat est encore plus vaste qu'au sein des confréries soufies qui revendiquent le contrôle de la chaîne de transmission du savoir islamique par l'intermédiaire de cheikhs situés entre Dieu et les hommes⁷.

L'urbanisation des pays en développement – et de la guerre – a certes permis aux propagandistes de changer d'échelle. Les grosses métropoles mondiales leur offrent désormais une formidable caisse de résonance. Historiquement, il n'en reste pas moins difficile d'apprécier la globalisation et la politisation des idéaux djihadistes relativement à une époque précoloniale où les souverainetés étaient religieuses, le monde n'avait pas de limites connues et les frontières étatiques modernes n'existaient pas.

Les « nouvelles » guerres

À leur manière, les questions que l'on se pose aujourd'hui à propos de la rapidité de circulation des idées extrémistes et de l'ampleur des insurrections qualifiées de terroristes obligent ainsi à réfléchir sur l'évolution des conflits armés. L'objectif, à cet égard, n'est pas d'étudier les changements d'ordre technologique. De la guerre des étoiles au cyberspace, la « révolution dans les affaires militaires », pour reprendre le vocable américain, a indéniablement eu un impact sur la conduite des hostilités. La sophistication et la prolifération des armes ont aussi pu jouer un rôle dans la prolongation

7. Roman LOIMEIER, *Islamic Reform in 20th Century Africa*, op. cit., p. 53.

des conflits. Mais elles ne les expliquent pas. Si la gâchette libère le percuteur d'une arme à feu, elle ne dit rien des raisons qui poussent un individu à tirer sur quelqu'un. Or la question est surtout de savoir si la guerre aurait fondamentalement changé de nature. L'effondrement de l'Union soviétique et l'atténuation des oppositions Est-Ouest ont en effet conduit les chercheurs à renouveler leurs paradigmes. Pour des politistes et des économistes anglo-saxons comme Mary Kaldor et Paul Collier, l'affaire était entendue : on assistait à l'émergence d'un nouveau type de guerres⁸.

Leur hypothèse se fonde en l'occurrence sur le postulat d'une rupture majeure dans l'évolution des relations internationales depuis la chute du mur de Berlin. Les « nouvelles » guerres qu'ils décrivent sont censées se caractériser par le déclin de la puissance publique, la perte de souveraineté des États, le démantèlement de leur territoire, la privatisation de la conduite des hostilités, la fragmentation des acteurs de la belligérance, la prolifération des armes, la multiplication des conflits, leur complexification, leur démilitarisation, leur dépolitisation, leur criminalisation et leur caractère prétendument plus meurtrier pour les civils. De telles représentations portent essentiellement sur les diverses formes de violence dans les pays en développement et elles ont fini par devenir une doxa bien établie au niveau de la communauté internationale.

De fait, elles sont très largement partagées par les décideurs politiques, les diplomates, les médias et les acteurs de l'aide. Pour l'Agence française de développement, par exemple, « les conflits civils internes ont changé de nature dans la période contemporaine. Avec les mutations amorcées depuis la fin de la guerre froide, l'enjeu des confrontations ne porte

8. Pour un résumé du débat, voir Edward NEWMAN, « The "new wars" debate: A historical perspective is needed », *Security Dialogue*, vol. 35, n° 2, 2004, p. 173-189.

pas seulement sur le contrôle de l'État, mais aussi sur celui de certaines ressources (minières notamment) ou de certains espaces stratégiques (pour les trafics en particulier)⁹». Des analystes proches de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale vont même plus loin et estiment qu'en Afrique de l'Ouest, «de nouvelles formes de conflictualité sont apparues, en plus des conflits entre États ou des guerres civiles : violences lors d'élections, guerres à la périphérie des États par des insurgés armés en conflit les uns avec les autres et banditisme. Ces guérillas et brigandages se développent dans un contexte de trafic de drogue et d'armes, et d'extrémisme religieux¹⁰».

L'historien est ainsi heureux d'apprendre qu'autrefois, on ne faisait pas de contrebande, on ne se battait pas pour mettre la main sur des ressources économiques, on ne cherchait pas à contrôler des territoires, on ne pillait pas, on ne volait pas, on ne tuait pas de civils, on n'abusait pas des femmes, on n'embrigadait pas d'enfants, on n'achevait pas les blessés du camp ennemi, on ne violait pas les conventions humanitaires... et on ne contestait pas les résultats d'élections frauduleuses. Les États étaient forts. On respectait leur souveraineté et ils se contentaient de se battre entre eux. Qualifié d'« homme malade de l'Europe », l'Empire ottoman n'était visiblement pas un « État failli » lorsqu'il céda la place à la Turquie en 1922. Quant aux sociétés de l'Afrique subsaharienne, la colonisation allait leur permettre d'apprendre à se gouverner et à mieux

9. AFD, *Enjeux fonciers en milieu rural, conflits civils et développement*, Paris, Agence française de développement, note de synthèse n° 20, 2015, p. 3.

10. Sylviane GUILLAUMONT JEANNENEY (dir.), *Allier sécurité et développement pour le Sabel*, Clermont-Ferrand, FERDI, 2016, vol. 1, p. 19.

s'organiser. Les États nés de la période des indépendances des années 1960 étaient donc censés répondre aux attentes des puissances impérialistes, posture qui a largement nourri les désillusions des analystes occidentaux quant aux échecs observés par la suite.

Venus du monde de l'économie ou d'une science politique très contemporanéiste, les théoriciens des « nouvelles » guerres ont fait preuve d'une extraordinaire myopie historique à cet égard. On peine en effet à comprendre en quoi les conflits contemporains se seraient complexifiés et démilitarisés, à moins de tout rapporter au « modèle » européen de la Première Guerre mondiale, qui se déroula essentiellement entre des armées gouvernementales. Naturellement, le jeu de la croissance démographique complique l'étude des phénomènes sociaux dans le monde. Nous sommes tous les jours plus nombreux sur la planète. Cela suffit-il pour prétendre que les affrontements d'aujourd'hui seraient plus complexes ? Ou bien est-ce que la théorie des « nouvelles » guerres ne signale pas plutôt notre incompréhension et notre difficulté à décrypter la poursuite des violences dans un monde que l'on rêvait enfin en paix après la disparition de l'Union soviétique, l'achèvement des processus de décolonisation et l'amointrissement des oppositions idéologiques entre l'Est et l'Ouest ?

Je mets ainsi au défi de m'expliquer, faits à l'appui, en quoi les affrontements du Biafra ou du Vietnam auraient été moins meurtriers et plus « simples » dans les années 1960. En tant que formes organisées de violence à des fins politiques, y compris par le biais d'actes terroristes, les guerres que l'on qualifie à présent de « civiles » ou de « conflits internes » ont en réalité dominé l'histoire de l'humanité sur le temps long, avant même la construction d'États-nations. Les affrontements militaires entre des armées en uniformes

correspondent quant à eux à un espace-temps bien délimité, essentiellement celui de l'Europe post-wetsphalienne. Il n'est d'ailleurs pas dit qu'ils soient appelés à disparaître, même s'ils sont maintenant moins nombreux.

De nombreux spécialistes qui ne jouissent pas de la renommée d'un Collier ou d'une Kaldor contestent en fait les assertions des théoriciens des « nouvelles » guerres. Pour Colin Gray, par exemple, la guerre n'a nullement changé de nature. « Le terme "nouveau", écrit-il, est souvent employé à tort par des gens qui croient que toute forme de changement est un bouleversement mondial¹¹. » L'historien militaire Michael Eliot Howard renchérit en ajoutant que « les guerres se ressemblent beaucoup plus entre elles que n'importe quelle autre activité humaine », en dépit de leurs contingences politiques, des évolutions technologiques et de la diversité de leurs contextes sociaux¹². En son temps, l'ethnologue Charles Letourneau allait même jusqu'à soutenir que la guerre était le seul phénomène social qui n'évoluait pas et que l'on retrouvait de façon endémique et constante dans toutes les civilisations et les époques¹³!

En réalité, nul besoin est de proclamer la fin de l'histoire. Les pratiques guerrières, les motifs d'insurrection et les modes de mobilisation des combattants ne sont évidemment pas figés dans le temps. Ainsi, les conflits armés se déroulent de plus en plus en ville à mesure que le monde s'urbanise. La violence terroriste, elle, a évolué, car les djihadistes ciblent désormais l'Occident en tant que tel, plutôt

11. Colin GRAY, *Another Bloody Century: Future Warfare*, Londres, Phoenix, 2005, p. 218.

12. Michael Eliot HOWARD, *The Causes of War and other Essays*, Londres, Temple Smith, 1983, p. 214-215.

13. Charles LETOURNEAU, *La Guerre dans les diverses races humaines*, Paris, L. Bataille, 1895.

qu'un gouvernement dans le cadre d'une lutte nationaliste ou ethnique¹⁴. Mais l'invocation d'un argument religieux qui transcenderait les solidarités communautaires ou nationales n'est certainement pas nouveau, lui. Lors de la conquête de l'Algérie, par exemple, le capitaine d'état-major Edouard de Neveu annonçait déjà une « nouvelle ère » : « La guerre même qui vient de s'élever, écrivait-il, nous paraît avoir un autre caractère que celles qui l'ont précédée. Avant 1837 et depuis 1839 jusqu'en 1842, Abd El Kader [le chef de la résistance à la colonisation française] avait combattu dans l'intention de former une nationalité arabe... Aujourd'hui, les idées de notre ennemi sont modifiées et la guerre a pris un caractère religieux¹⁵. »

Au-delà des motifs de rébellion et de la teneur des discours appelant à l'insurrection, qui peuvent beaucoup varier suivant les contextes locaux et internationaux, les changements techniques de l'art de la guerre ne doivent donc pas masquer les récurrences. Ainsi, les logiques combattantes ont toujours contenu une dimension lucrative qui faisait la part belle à des intérêts privés, ce qui n'empêchait nullement les ambitions politiques, les obsessions idéologiques, les convoitises territoriales et, éventuellement, des appels à une révolution mondiale. Ensuite, les guerres les plus courantes de l'histoire de l'humanité ont essentiellement été des rébellions contre les pouvoirs établis. Aujourd'hui, enfin, les civils continuent d'être les premières victimes des affrontements armés, ce qu'ils ont presque toujours été. Rappelons à cet égard que la notion de « civil » a toujours été floue et ambiguë : ce serait

14. Marc SAGEMAN, *Turning to Political Violence: The Emergence of Terrorism*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2017.

15. Edouard de NEVEU, *Les Khouan, ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie*, Paris, A. Guyot, 1846, p. 7-9.

un contresens historique d'affirmer qu'elle serait davantage brouillée à l'ère de la globalisation¹⁶.

Le débat sur la prétendue nouveauté des guerres se résume finalement à une posture méthodologique. De deux choses l'une. Soit chaque guerre est exceptionnelle, inédite et « nouvelle » parce qu'elle résulte d'une combinaison unique de facteurs que l'on peut par ailleurs retrouver dans d'autres conflits et d'autres contextes. Soit l'on admet qu'il existe des récurrences qui permettent de comparer les guerres et de les modéliser pour en apprécier l'évolution. Une telle démarche oblige alors à quantifier les violences et à penser des indicateurs qui seront analysés dans le dernier chapitre.

16. Helen KINSELLA, *The Image before the Weapon*, *op. cit.*

Expliquer la violence : les querelles théoriques

L'analyse des conflits armés est saturée de théories explicatives. A priori, leur objectif est de s'intéresser aux causes structurelles de la violence en allant au-delà de la seule lecture chronologique et historique du déroulé des événements. Comme pour le tremblement de terre ou l'éruption volcanique, la « catastrophe humaine » ne résulte sûrement pas que d'une étincelle. Le baril de poudre qui produit l'explosion met des années à s'accumuler, voire des siècles. Il convient donc d'analyser les causes profondes de la violence, à l'image de ces forces telluriques et invisibles à l'œil nu qui déplacent les plaques tectoniques et expliquent le tremblement de terre ou l'éruption volcanique. L'approche théorique oblige ainsi à dépasser l'événement qui marque symboliquement le début des hostilités, tels l'assassinat de l'héritier de l'Empire austro-hongrois en 1914 ou du président rwandais en 1994. Les dates exercent parfois un pouvoir mémoriel très fort, à l'instar du 16 juin 1976 en Afrique du Sud ou du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Mais elles ne suffisent évidemment pas à comprendre les concours de circonstances et l'enchaînement des événements.

Le chercheur a alors le choix. Fonctionnaliste, structuraliste, constructiviste ou marxiste, il peut décider d'entrer dans

l'arène, adhérer à un « parti » et rallier une école de pensée en combattant ses détracteurs. Ou bien il peut dégainer et tirer au bazooka pour exploser toutes les théories. Cette seconde option n'est pas sans risque. D'abord, elle revient trop souvent à prôner l'anarchie méthodologique sous prétexte de mener un travail empirique. De plus, elle est susceptible de liguer contre le chercheur réfractaire l'ensemble de la communauté académique, des « grands mandarins » aux « jeunes Turcs ». Enfin, elle peut être contreproductive et discréditer les approches empiriques en exposant l'insoumis aux rétorsions de toutes les chapelles, pour une fois unies dans leur condamnation d'un ennemi commun. Mieux vaut discuter des paradigmes explicatifs de la violence dans un esprit œcuménique, quitte à répudier certains d'entre eux, en essayant de ménager les représentants de la discipline qui se considèrent comme les détenteurs du savoir et de l'excellence scientifiques.

Sans prétendre à la moindre exhaustivité, je concentrerai ma critique sur trois types de théories : le « culturalisme », qui puise ses origines dans l'anthropologie ; le « malthusianisme », qui s'inspire de la démographie ; et la « malédiction » des ressources, qui exprime l'obsession rationaliste de certains économistes et géographes pour les logiques d'accumulation du capital et la notion d'espace vital. Déclinées sous des formes variées, ces écoles de pensée se retrouvent de façon récurrente à différentes époques. Elles ont pour point commun d'être très déterministes et, souvent, mono-causales, insistant sur un ou deux facteurs pour expliquer la propension à la violence. Le culturalisme, cependant, se focalise plutôt sur le rôle des ressources symboliques et immatérielles, notamment religieuses, tandis que les malthusiens et les économistes de la « malédiction » sont d'abord matérialistes.

Un culturalisme bien partagé

Développée dans les études monographiques de l'anthropologie coloniale, la théorie culturaliste appliquée aux conflits repose sur l'idée, toujours fortement ancrée dans les esprits, que certains groupes de population seraient « naturellement » plus violents que d'autres. Au XIX^e siècle, une telle approche s'est déclinée en plusieurs versions, par exemple sous la forme du tribalisme à propos de l'Afrique noire ou de l'orientalisme à propos du monde arabe. Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, le culturalisme n'a pas seulement exprimé la vision que les Occidentaux avaient (ou continuent d'avoir) des peuples dits « primitifs » ou « sous-développés ». Sa variante européenne, la théorie du « darwinisme social », a aussi assigné aux milieux populaires des caractéristiques génétiques et héréditaires pour expliquer la récurrence du comportement violent et criminel des « classes dangereuses » dans les faubourgs de Londres ou de Paris.

En fait, les stéréotypes à propos des pauvres, des étrangers ou de certaines communautés sont très communément partagés par les Africains, les Arabes, les Asiatiques ou les Latino-Américains. Chacun a sa vision du peuple guerrier « par excellence », incarné par les Gurkhas au Népal, les Somalis au Kenya, les Peuls au Nigeria, les Jivaros en Équateur ou les Mapuches en Argentine. À l'occasion, les belligérants jouent eux-mêmes de ces représentations culturalistes du bourreau et de la victime pour obtenir des soutiens à l'international. Profitant de l'affaiblissement de l'Empire ottoman au XIX^e siècle, par exemple, les minorités chrétiennes ont su mettre en scène la cruauté « intrinsèque » du Turc pour émouvoir le concert des nations dites « civilisées » et déclencher des interventions militaires en faveur des Grecs en 1827, des Maronites du Liban en 1860 puis des Bulgares en 1878. En 1867, les chrétiens de Crète ont même

pris le risque d'affronter la Sublime Porte en espérant que les Occidentaux viendraient à leur secours¹.

Il est vrai que les insurgés n'ont pas toujours obtenu gain de cause. Si elle a permis de sauver les familles des indépendantistes grecs, évacuées en dehors des zones de combat, l'intervention militaire contre la flotte ottomane, défaite à la bataille navale de Navarin en 1827, n'a pas mis fin aux souffrances des réfugiés, qui étaient assistés par des organismes privés et non par la coalition des pays européens. En 1878 puis 1903, les soulèvements des Macédoniens se sont quant à eux soldés par des échecs alors qu'ils avaient également essayé d'obtenir le soutien des Occidentaux en capitalisant sur l'horreur suscitée par les atrocités turques. En 1894-1896, le massacre de quelque 100 000 Arméniens n'a pas non plus provoqué d'intervention « militaro-humanitaire » en Anatolie. Au contraire, les ingérences des puissances européennes ont été contre-productives. Ainsi, le plan d'autonomie de l'Arménie proposé par le juriste russe André Mandelstam en 1913 a contribué à précipiter les déportations et le génocide de 1915 : craignant la réussite de ce projet, les Turcs ont voulu détruire les foyers de peuplement arméniens pour régler définitivement le problème en profitant du chaos de la guerre².

Qu'il s'agisse de condamner la barbarie ottomane en Orient ou la sauvagerie du païen en Afrique subsaharienne, la religion était, avec la race, la pièce maîtresse de l'édifice « culturaliste » au XIX^e siècle. Elle l'est encore aujourd'hui avec l'idée d'un « choc des civilisations » entre l'islam et la chrétienté. Très en

1. Davide RODOGNO, *Against Massacre: Humanitarian Interventions in the Ottoman Empire, 1815-1914: The Emergence of a European Concept and International Practice*, Princeton, Princeton University Press, 2012, p. 126 et 187.

2. Keith David WATENPAUGH, *Bread from Stones: The Middle East and the Making of Modern Humanitarianism*, Berkeley, University of California Press, p. 164.

vogue depuis que se sont effondrées les grandes idéologies du temps de la guerre froide, cette théorie n'a certainement pas été l'apanage du professeur américain Samuel Huntington (1927-2008), dont le livre au titre éponyme est paru en 1996. Elle avait déjà ses adeptes chez les chrétiens comme chez les musulmans et les juifs. Pendant son exil à Paris, un des premiers intellectuels modernes du panislamisme, Sayyid Jamāl Al-Dīn Al Afghani (1838-1897), avait par exemple conceptualisé son projet de réforme religieuse par opposition à l'impérialisme occidental. Aux États-Unis dans les années 1970, la querelle entre l'« Israélien » Bernard Lewis et le « Palestinien » Edward Said a également précédé la thèse de Samuel Huntington. Elle portait en l'occurrence sur la vision orientaliste et essentialiste que les Occidentaux avaient du monde arabe.

Incarnant la position culturaliste, Bernard Lewis s'est notamment vu reprocher d'imputer à l'islam certains traits qui auraient sous-tendu une propension à la razzia, une inclination à la violence de type djihadiste ou une incompatibilité majeure avec des régimes politiques de type démocratique. Il a par exemple argué que l'esclavage était profondément enraciné dans la tradition musulmane parce que le Coran ne l'interdisait pas explicitement, pas plus qu'il ne l'autorisait, d'ailleurs³. Le prophète lui-même était réputé avoir acheté et capturé des esclaves. Les musulmans se seraient donc interdits d'interdire un phénomène que le prophète n'avait pas interdit, ce qui aurait expliqué l'absence de mouvement abolitionniste en terre d'islam et le refus de nombreux pays musulmans de signer les conventions anti-esclavagistes de 1926 et 1956.

Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme a évidemment relancé les interprétations culturalistes d'un monde arabe déchiré par des conflits sans

3. Bernard LEWIS, *Race et esclavage au Proche-Orient*, Paris, Gallimard, 1993.

fin... et en réalité très déstabilisé par les interventions militaires des États-Unis et de leurs alliés dans la région. Le retour en force de l'orientalisme s'est alors focalisé sur le choc des civilisations et la question de la violence « inhérente » à l'islam. Concernant l'Iran, par exemple, la vocation au martyr des chiites et leur propension à commettre des attentat-suicides ont été mises sur le compte de leur vénération du cinquième calife Al-Hussein ibn Ali, qui était parti vers une mort certaine lorsqu'il avait engagé la bataille de Kerbala en 680. En Afrique subsaharienne, la résurgence d'insurrections de type djihadiste a par ailleurs été expliquée par un endoctrinement salafiste d'origine arabe, en supposant que les musulmans noirs étaient influençables, facilement manipulables et incapables de penser leur propre « théologie de la libération » pour se rebeller contre des pouvoirs corrompus et autoritaires.

Le débat est loin d'être clos car la façon d'apprécier le rôle de la religion dans les engagements combattants dépend aussi des opinions politiques et des allégeances confessionnelles. Récusant le rôle de l'islam dans la fabrique du terrorisme, de nombreux musulmans considèrent ainsi les djihadistes comme des déviants. Pour eux, le problème relève de l'anomalie sociale et n'a rien à voir avec leur religion, à moins qu'il soit lié à une mauvaise compréhension des enseignements du prophète Mahomet. Au Nigeria, par exemple, l'émergence de Boko Haram est souvent mise sur le compte de la pauvreté et de l'ignorance du Coran, qui auraient ouvert la voie à la pénétration d'idées salafistes et déviantes, tout au moins si l'on en croit les résultats de sondages commandités par les militaires ou d'enquêtes menées auprès de médiateurs sociaux dans les camps de déplacés de la région⁴.

4. Freedom ONUOHA, *Why Do Youth Join Boko Haram?*, Washington DC, United States Institute of Peace, 2014; Anneli BOTHA et Mahdi ABDILE, *Getting behind*

L'extrémisme religieux et la violence sectaire

La théorie culturaliste appliquée à l'islam et aux conflits repose en fait sur deux hypothèses qui ne sont pas vérifiées : les musulmans seraient plus souvent en guerre que les autres ; la radicalité d'un discours religieux conduirait forcément au terrorisme. Ainsi, certains chercheurs soutiennent que l'islam aurait été la principale cause défendue par des insurgés ou des troupes gouvernementales au cours des quarante-deux guerres civiles à caractère religieux qui ont été recensées entre 1940 et 2000⁵. Mais ils oublient de signaler que les États-Unis, la Russie et les anciennes puissances coloniales britannique et française ont été les pays les plus fréquemment en guerre au xx^e siècle. À l'échelle planétaire, depuis la Seconde Guerre mondiale, on a davantage compté de conflits armés entre chrétiens qu'entre musulmans ou entre musulmans et chrétiens⁶.

D'autres études montrent également qu'il n'y a pas de corrélation entre la diversité religieuse d'un pays et sa propension à la guerre civile⁷. Au contraire, le pluralisme semble favoriser le dialogue et désamorcer les mobilisations conflictuelles sur une base confessionnelle⁸.

the Profiles of Boko Haram Members and Factors Contributing to Radicalisation versus Working towards Peace, Vienne, King Abdullah Bin Abdulaziz Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue (KAICIID), 2016.

5. Monica DUFFY TOFT, « Getting religion? The puzzling case of islam and civil war », *International Security*, vol. 31, n° 4, 2007, p. 97-131.

6. Jonathan FOX, « Religion and state failure: An examination of the extent and magnitude of religious conflict from 1950 to 1996 », *International Political Science Review*, vol. 25, n° 1, 2004, p. 55-76.

7. Ibrahim ELBADAWI et Nicholas SAMBANBIS, « Why are there so many civil wars in Africa? Understanding and preventing violent conflict », *Journal of African Economies*, vol. 9, n° 3, 2000, p. 244-269.

8. Indra DE SOYSA, « Paradise is a bazaar? Greed, creed, and governance in civil war, 1989-99 », *Journal of Peace Research*, vol. 39, n° 4, 2002, p. 395-416.

Quant aux tensions entre chrétiens et musulmans que connaissent certains pays, elles obéissent en grande partie à des motifs économiques qui mettent en évidence l'âpreté de la compétition pour l'accès à la terre, au pouvoir politique ou aux prébendes de l'État. En Centrafrique et dans le sud du Soudan, par exemple, les chrétiens, qui sont généralement pauvres, s'opposent à des minorités musulmanes perçues comme riches car elles se composent de commerçants et d'éleveurs de bétail. Dans le sud-est du Nigeria, en revanche, les chrétiens Ibo entretiennent des relations apaisées avec leurs voisins musulmans, qui sont très peu nombreux et souvent moins fortunés. Une telle situation contraste avec le récit que le Vatican avait livré de la guerre de sécession du Biafra dans les années 1960, avec des combattants Ibo et catholiques résistant héroïquement à une tentative de génocide perpétrée par une soldatesque musulmane.

Aujourd'hui, l'attention se focalise surtout sur l'insurrection djihadiste de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria. Mais, là aussi, le récit culturaliste d'une violence intrinsèque de l'islam se révèle défailant sur plusieurs points. D'abord, il omet de signaler que les principales victimes du groupe sont, assez logiquement, musulmanes dans une région à dominante musulmane. Les médias, en particulier, préfèrent insister sur les quelques attaques des djihadistes contre des églises. Dans le même ordre d'idées, ils ne prêtent guère attention aux autres formes de violence qui ciblent des lieux de culte et qui n'ont absolument rien à voir avec l'islam. C'est par exemple le cas de ces règlements de compte entre cartels de la drogue qui ont fait près d'une cinquantaine de morts lorsque des tueurs à gages sont allés attaquer des églises de la région ibo de l'Anambra puis des environs de Port Harcourt en août et décembre 2017. Enfin, l'obsession djihadiste des médias revient souvent à ignorer la violence des autres sectes,

notamment celles qui ne sont ni chrétiennes ni islamiques. Depuis l'Ouganda jusqu'à la Centrafrique, la trajectoire mortifère des guérilleros fondamentalistes de l'Armée de résistance du Seigneur, qui se disent chrétiens, a certes retenu l'attention de certains journalistes. Mais les violences du culte Ombatse, qui ont ravagé le centre du Nigeria en 2013, sont passées complètement inaperçues, occultées par les atrocités des djihadistes de Boko Haram.

Indéniablement, l'extrémisme, le puritanisme et le sectarisme religieux ne sont pas une exclusivité des clercs islamiques les plus radicaux. Les prêcheurs salafistes ne sont sûrement pas les seuls à tenir des discours incitant à la haine et il n'y a pas besoin de remonter jusqu'aux Croisades ou à l'Inquisition pour constater que le protestantisme et le catholicisme ont pu justifier de grandes violences. Dans un livre écrit en 1543, le théologien Martin Luther conspuait ainsi « les juifs et leurs mensonges », invitant les chrétiens à incendier leurs synagogues, bannir leurs pratiques religieuses, abattre leurs maisons, confisquer leurs livres de prière et tuer les rabbins qui auraient persisté à vouloir enseigner le Talmud. « Qu'on interdise aux juifs la libre circulation, car ils n'ont rien à faire sur le territoire... Qu'on leur confisque toute monnaie et tous bijoux en argent et en or », insistait-il⁹.

Plus récemment, à la fin du XIX^e siècle, les diverses variantes du protestantisme ont aussi produit des discours très sectaires à l'encontre des mécréants, des pécheurs et des mauvais chrétiens, qui étaient promis aux flammes de l'enfer. Hostiles au matérialisme de la Révolution industrielle, leurs prêches se sont en quelque sorte militarisés, à l'exemple de l'Armée du salut en Grande-Bretagne, qui prônait l'embrigadement des âmes et l'épreuve physique des corps, à défaut d'encourager

9. Thomas KAUFMANN, *Les Juifs de Luther*, Genève, Labor et Fides, 2017.

la lutte armée. Le monde colonial n'a évidemment pas été épargné. En Afrique du Sud, le calvinisme a servi à poser les bases religieuses du régime raciste de l'apartheid. Au Nigeria, la version tropicalisée du christianisme des groupes de prière *aladura* s'est déclinée sous la tutelle de grandes figures guerrières comme l'archange saint Michel, qui était assimilé au seigneur *balogun* des Yoruba de la région et qui a été invoqué pour repousser les forces de Satan¹⁰.

Dans de tels contextes, les tentatives de réforme chrétienne ou islamique ont pu être sources de tensions, voire de violences, car elles ont cherché à remettre en cause l'ordre social, qu'il s'agisse d'épurer des cultes déjà existants ou de développer une nouvelle doctrine. Pour autant, cela ne signifie pas que les systèmes de croyance monothéistes soient forcément mortifères. Dans la plupart des cas, les religions, au sens moderne du terme, sont surtout porteuses d'un message de paix : productrices de normes, elles garantissent la discipline du corps social et aident à maintenir l'ordre, par exemple en proposant leur médiation afin de résoudre les conflits. Point central de la théorie culturaliste, l'élément religieux montre ainsi ses limites pour expliquer la violence. En effet, il interagit avec d'autres facteurs de nature économique, politique et sociale. De plus, la radicalité d'un discours religieux ne suffit absolument pas à provoquer un engagement dans la lutte armée et, dans le cas de l'islam salafiste, un basculement dans le terrorisme.

Les limites de la théorie culturaliste se font aussi sentir en ce qui concerne la plasticité des communautés considérées comme antagonistes. La théorie du choc des civilisations, par

10. Lamin SANNEH, « Translatability in islam and in christianity in Africa », in Walter BEEK, Thomas BLAKELY et Dennis THOMSON (dir.), *Religion in Africa: Experience and Expression*, Londres, Currey, 1994, p. 44.

exemple, oppose des blocs qui en réalité ne sont pas monolithiques. Elle manque pour le moins de nuances et évoque à sa manière les approches tribalistes qui voient dans l'Afrique subsaharienne un territoire figé dans la tradition et composé d'ethnies en proie à des rivalités ancestrales. Or la notion d'ethnie s'avère très fluide et se trouve en permanence manipulée à des fins politiques. Mieux vaut à cet égard parler de conflits identitaires et prêter davantage attention aux logiques des individus, sachant que les combattants des différents groupes en lice peuvent parfois s'estimer et ne pas se haïr.

Écologie et démographie :
le grand retour du malthusianisme

Quittons l'arène du culturalisme pour évoquer d'autres théories qui, fondées sur des éléments économiques et démographiques, s'intéressent plus aux motivations matérielles et lucratives des belligérants. Centrés sur la question des ressources, les raisonnements néo-malthusiens pèchent souvent par leur catastrophisme débridé et débordent parfois vers des scénarii de type millénariste et apocalyptique¹¹. Ils reposent fondamentalement sur l'idée selon laquelle nous sommes tous les jours plus nombreux sur cette planète. Les ressources disponibles s'amoiendrieraient au fil du temps et la terre finirait par exploser, tant sur le plan social que physique, du fait du réchauffement climatique et de la pollution.

Dans les analyses classiques de la guerre, l'existence d'une population « excédentaire », caractérisée par l'élargissement de la base de la pyramide des âges, serait ainsi à l'origine

11. Pour un exemple du genre, voir Pablo SERVIGNE et Raphaël STEVENS, *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Paris, Seuil, 2015.

des conflits¹². En effet, l'abondance d'hommes jeunes permet de mobiliser des troupes plus facilement, voire de gagner face à un ennemi mieux armé. Ce fut le cas pour le Vietnam contre les États-Unis au cours des années 1960 puis pour l'Irak face à l'Irak dans les années 1980.

Pour autant, on ignore tout du seuil de densité d'habitants ou du degré d'indisponibilité des ressources à partir desquels les tensions deviendraient si insupportables qu'elles inciteraient les belligérants à éliminer physiquement un « surplus » de population. La question a plusieurs fois été posée à propos des génocides, sans jamais obtenir de réponses satisfaisantes. Autant le Rwanda de 1994 connaissait les plus fortes densités de population de l'Afrique rurale, autant les Herero de Namibie étaient dispersés dans le désert en 1905. Sur le plan strictement démographique, la notion d'espace vital ne permet pas non plus de comprendre le génocide des Juifs ou des Arméniens.

Très politiques, les difficultés d'accès à la terre et à la propriété jouent sans doute un rôle plus déterminant que les densités foncières à proprement parler. Si elles ne suffisent pas à expliquer le déclenchement de violences, les structures de gouvernance foncière contribuent indéniablement à façonner les systèmes de conflits. Certains auteurs opposent ainsi les régimes fonciers régis par la loi coutumière en Afrique de l'Ouest ou dominés par la puissance publique en Afrique australe et orientale¹³. Dans le premier cas, l'État brille par son absence et délègue à des chefs traditionnels le soin d'attribuer des droits d'occupation qui laisseraient davantage de place aux conflits entre pasteurs et agriculteurs et aux tensions entre autochtones et migrants.

12. Gaston BOUTHOU, *Les Guerres, éléments de polémologie*, Paris, Payot, 1951.

13. Catherine BOONE, *Property and Political Order in Africa: Land Rights and the Structure of Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

Dans le second cas, l'État serait au centre des affrontements en permettant à des politiciens véreux d'accaparer les terres en vue de se constituer des fiefs électoraux. Cette vision dichotomique est sans doute un peu simpliste car le clientélisme et la vivacité des revendications des « indigènes » (les *natives*) caractérisent l'ensemble des conflits fonciers à l'échelle du continent. Elle n'en a pas moins le mérite de proposer une lecture un peu plus fine des tensions d'ordre démographique.

De fait, il est difficile de séparer les processus en cours. Les évolutions démographiques conduisent indubitablement à des changements sociaux, économiques et politiques, qui, à leur tour, influencent les comportements démographiques, et vice versa. La tendance à la baisse de la natalité, par exemple, va plutôt dans le sens d'une adaptation à la pression sur les ressources et montre que la résolution des tensions par la violence n'est absolument pas inéluctable. Le problème, pour le chercheur, est que le thème de la « surpopulation » est d'abord une question politique sujette à de nombreuses manipulations qui renvoient souvent à des enjeux de citoyenneté et de migration.

Les belligérants ne sont évidemment pas en reste et tendent parfois à exagérer leur poids démographique. Dans le delta du Niger, les « militants » qui attaquent les compagnies pétrolières surévaluent ainsi l'importance de leur région afin de négocier une plus grosse part des fonds tirés de l'exploitation d'hydrocarbures et redistribués par le pouvoir central dans un cadre fédéral. À l'échelle du Nigeria, seulement 4 des 36 États du pays produisent vraiment du pétrole : relativement peu peuplés, ils se trouvent tous sur la côte atlantique. Mais les militants considèrent que la région du delta englobe 4 autres États voisins. Ils y incluent notamment l'hinterland du pays ibo, dont les densités de populations avaient justement contribué au drame de la guerre et de la famine du Biafra en 1968. Résultat, des chercheurs engagés ou mal informés soutiennent

que l'accès à la terre est le point crucial des conflits liés à la question pétrolière. Contre toute évidence, l'un d'entre eux affirmait par exemple que la région du delta connaissait un record mondial de densité de population, avec une moyenne de 265 habitants au km² ¹⁴.

D'une certaine manière, on a ensuite retrouvé cette problématique à propos de l'insurrection de Boko Haram dans la région du lac Tchad. Désireux de solliciter l'aide de la communauté internationale et de financer des chantiers pharaoniques d'adduction d'eau, les États parties au conflit ont ainsi évoqué une population de 47 à 60 millions d'habitants affectés par le réchauffement climatique et les attaques des djihadistes tout à la fois : une combinaison gagnante pour attirer l'attention des puissances occidentales. Comme dans le delta du Niger, on a, là aussi, élargi très généreusement l'étendue spatiale du problème. En réalité, quelque 13 millions d'individus vivent dans un rayon de 300 km autour du centre du lac Tchad, à l'intérieur d'un périmètre qui englobe les agglomérations de N'djamena et Maiduguri ¹⁵.

L'économie politique et l'obsession des ressources

Avec la question du réchauffement climatique, les approches malthusiennes redeviennent en fait à la mode car la fin de la guerre froide a vu « s'évaporer » les oppositions idéologiques qui étaient censées expliquer les affrontements entre l'Est et l'Ouest. Quitte à minimiser la capacité de l'homme à s'adapter aux changements de son environnement, les économistes

14. Kalu NOUKWE KALU, *State Power, Autarchy, and Political Conquest in Nigerian Federalism*, Lanham, Lexington, 2008, p. 173.

15. Géraud MAGRIN, « The disappearance of Lake Chad: History of a myth », *Journal of Political Ecology*, vol. 23, 2016, p. 209.

et certains politistes, notamment, ont pris le relais des raisonnements fondés sur des éléments démographiques. Désormais focalisés sur les troubles des pays du Sud, ils ont alors insisté sur le rôle des ressources naturelles pour comprendre la persistance des conflits armés. Selon eux, les tensions géopolitiques n'avaient plus vraiment de raisons d'être une fois passé le temps de la décolonisation et des rivalités entre les superpuissances. En effet, les paradigmes d'autrefois avaient volé en éclats et, dans une très large mesure, la poursuite de conflits contemporains ne pouvait plus être mise sur le compte d'affrontements par procuration entre les USA et l'URSS. De nombreux analystes ont donc commencé à parler de « nouvelles guerres » car ils ne comprenaient pas la persistance de violences qui leur paraissaient irrationnelles et désorganisées.

Autre point central de leur argumentaire, ils ont estimé que la conduite des hostilités dans les pays du tiers-monde s'était criminalisée et dépolitisée. Leur usage du mot « criminalisation » a revêtu deux principales dimensions. La première, déjà évoquée dans le chapitre 2, fait référence à une prétendue multiplication des violations du droit international humanitaire en arguant que les belligérants s'en prendraient davantage aux civils. La seconde, qui retient ici l'attention, renvoie à l'idée selon laquelle les parties en lice ne se battraient plus pour des causes politiques mais par appât du gain, pour mettre la main sur des ressources. Bien souvent, la criminalisation des pratiques de combat a ainsi été associée à la criminalisation des intentions. Résultat, les théoriciens des « nouvelles guerres » ont ignoré les ressorts politiques de conflits dont les logiques échappaient à un entendement formaté par les affrontements idéologiques d'autrefois. En cela, ils ont complètement pris à contre-pied les analystes de la guerre froide qui avaient plutôt cherché à occulter

les atrocités et les motivations lucratives des « combattants de la liberté » ou des « révolutionnaires » marxistes.

En réalité, c'est la décolonisation qui a mis un terme aux luttes de libération nationale, et non la criminalisation des belligérants. Dans le même ordre d'idées, c'est la perte du soutien des superpuissances qui a mis en évidence le caractère prédateur des dictateurs du tiers-monde, les motivations lucratives de leurs oppositions armées et la vacuité de leurs références idéologiques au marxisme ou aux valeurs libérales du monde occidental. Jusqu'aux années 1970, les spécialistes de la contre-insurrection respectaient leurs adversaires, en qui ils voyaient des combattants politiques. Un ancien officier britannique qui avait servi au Kenya, en Malaisie et à Chypre les décrivaient par exemple comme des militants qui, partis de rien avec une cause, finissaient par l'emporter face à des forces gouvernementales qui disposaient de beaucoup de moyens, sauf d'une cause¹⁶. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les guérilleros djihadistes du Mali, du lac Tchad ou de Somalie sont désormais perçus comme de vulgaires bandits : des trafiquants de drogue, des pirates ou des pillards qui essaient de justifier leurs exactions au nom de l'islam. Leur combat n'aurait rien de politique tant il serait rétrograde, à l'encontre du sens de l'histoire et des valeurs de progrès du monde développé.

Pour autant, force est de reconnaître que l'argent a toujours été le nerf de la guerre. Les buts économiques n'ont jamais été absents de la finalité d'affrontements qui pouvaient par ailleurs avoir une forte dimension politique et, éventuellement, interétatique. En Europe, notamment, les armées d'autrefois se sont aussi battues pour mettre la main sur des ressources, et pas seulement pour promouvoir une idéologie ou défendre

16. Frank KITSON, *Low Intensity Operations: Subversion, Insurgency and Peacekeeping*, Londres, Faber, 1972, p. 29.

un espace national. À l'occasion, les puissances impérialistes ont elles-mêmes dû insister sur la rentabilité présumée de leurs aventures coloniales pour répondre aux critiques qui, en interne, leur reprochaient le coût de leurs guerres de conquêtes à la fin du XIX^e siècle.

Cent ans plus tard, les diverses sources de financements des belligérants du tiers-monde ont surtout intrigué les observateurs parce qu'il s'agissait d'expliquer la poursuite des hostilités en l'absence du soutien des superpuissances de la guerre froide. Les analystes ont alors prêté plus d'attention à l'économie politique des conflits en s'intéressant notamment aux phénomènes de pillage, de racket de protection, de détournement de l'aide humanitaire, de transferts de fonds des migrants, de trafics en tous genres, d'extraction des minerais, d'appropriation des terres, d'exploitation de la main-d'œuvre et de contrôle monopolistique du commerce en période de pénurie. Ils se sont également aperçus que les guerres pouvaient devenir une fin en soi pour les insurgés qui vivaient de la prédation et les militaires qui profitaient de la poursuite des conflits pour obtenir des budgets plus conséquents et mettre la main sur des pans entiers de l'économie.

Peu porté sur les leçons de l'histoire, le raisonnement des théoriciens des « nouvelles guerres » a en fait reposé sur trois principales négations.

D'abord à travers le prisme de la légalité étatique : les troupes gouvernementales ont bien souvent été considérées comme plus politiques et moins prédatrices que les groupes insurrectionnels, quitte à minimiser les exactions de la soldatesque congolaise ou nigériane.

De plus, les théoriciens des « nouvelles guerres » ont confondu les « ressources de la guerre » avec les « guerres pour les ressources ». Partant, ils ont quasi-systématiquement nié les logiques militaires de pillages qui ne visaient pas seulement

à enrichir des seigneurs de guerre mais aussi et surtout à rémunérer des combattants afin de poursuivre la lutte. Les terroristes du Sahel, par exemple, ont été assimilés à de vulgaires trafiquants de drogues, alors même que leur implication dans les réseaux de contrebande visait à financer leur djihad.

Les théoriciens des « nouvelles guerres », enfin, ont nié l'ancienneté et l'ambivalence des phénomènes qu'ils analysaient, entre crime et politique. Pourtant, les états de violence que décrivait le célèbre historien Ibn Khaldun au XIII^e siècle comprenaient aussi bien la razzia que l'affrontement tribal, le djihad, la répression des dissidences ou la mobilisation militaire contre des pouvoirs hostiles¹⁷. Dans le Golfe arabo-persique et l'océan Indien au XI^e siècle, par exemple, les expéditions d'Oman relevaient bien autant de la piraterie que de la guerre sainte contre les infidèles¹⁸. En Europe à la même époque, la légende de Robin des Bois allait quant à elle perpétuer la geste du brigand au grand cœur qui volait au riche pour donner aux pauvres, confondant banditisme social et révolte contre la tyrannie.

Il n'est évidemment pas question d'évoquer ici tous les grands moments de l'histoire qui démontrent l'enchaînement des dynamiques politiques et lucratives des conflits armés. Notons simplement que, du Congo à l'Amérique latine, colonisateurs et *conquistadores* se sont comportés en véritables prédateurs sous prétexte de civiliser l'indigène. Le criminel, c'était toujours l'autre, même si la religion a, là encore, pu masquer les soubassements économiques des violences de l'époque, les massacres de chrétiens étant souvent

17. Abd al-Rahman ibn Muhammad Ibn KHALDUN, *Le Livre des Exemples*, Paris, Gallimard, 2002, p. 589.

18. JOHN WILKINSON, *Arabs and the Scramble for Africa*, Sheffield, Equinox, 2016, p. 25.

mis sur le compte de la sauvagerie du païen ou du fanatisme des musulmans¹⁹. Depuis lors, les guerres de libération de la période de décolonisation ont renouvelé les figures du genre, toujours dans l'ambiguïté. Dans les années 1950 et 1960, le *shifra* était tout à la fois un « bandit » (en amharique) et un combattant luttant pour la réunification des territoires de peuplement somali dans la Corne de l'Afrique, tandis que le *fellagha* était autant un « détrousseur » (du verbe arabe *falaqa*: « fendre ») qu'un guérillero se battant pour l'indépendance de l'Algérie.

De tout temps, l'appât du gain et le politique ont en fait été si entremêlés qu'il a souvent été difficile de distinguer la guerre de la criminalité quotidienne. Des effets quantitatifs et juridiques ont pu jouer, opposant l'assassinat individuel à la violence de masse des militaires. Plus qu'une simple addition d'homicides individuels, la guerre interétatique était en l'occurrence considérée comme une action légale, quoique pas toujours exempte de la colère et de la passion susceptibles d'expliquer le geste du meurtrier. Raymond Aron plaçait ainsi le brigandage, le gangstérisme et le banditisme collectif entre la guerre et l'assassinat²⁰. Il soulignait qu'à la différence de la *razzia*, le pillage prenait par exemple une dimension militaire quand il ne visait pas seulement à s'approprier un butin, mais aussi à occuper et exploiter un territoire dont il fallait alors assumer la charge. Prémonitoire à sa manière, la sentence de Aron était sans appel pour les théoriciens des « nouvelles guerres » : aucun historien, écrivait-il, n'aurait été assez sot ou

19. Ce fut par exemple le cas à Jeddah en Arabie Saoudite, où les troubles qui éclatèrent en juin 1858 avaient en réalité été provoqués par des marchands soucieux de cacher leurs malversations et de ne pas rembourser leurs dettes aux Européens. Cf. John WILKINSON, *Arabs and the Scramble for Africa*, op. cit., p. 62.

20. Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 327.

fou pour affirmer que l'appât du gain, la pauvreté et l'inégale distribution des richesses auraient été le seul ou le principal motif des guerres de conquête à travers les siècles²¹. D'ailleurs, ajoutait-il, « pourquoi s'interroger sur la part respective des divers mobiles dans la conduite des conquérants? »

L'obsession mono-causale des théoriciens des « nouvelles guerres » a en effet de quoi surprendre. Dans une très large mesure, elle témoigne non seulement d'une profonde myopie historique, mais aussi d'un regard condescendant à l'égard des pays en développement. L'affaire est entendue : les populations du tiers-monde seraient pauvres et bassement motivées par l'appât du gain. En revanche, les superpuissances occidentales feraient la guerre pour des raisons politiques, afin de défendre leur intérêt national et de garantir leurs sources d'approvisionnement. Ainsi donc, Mogadiscio ou Monrovia auraient été mis à sac par des hordes africaines constituées uniquement de voleurs plus ou moins organisés, tandis que la confiscation des biens des Juifs par les Nazis aurait répondu à des motifs idéologiques. Dans le même ordre d'idées, les « diamants du sang » ou le pétrole seraient au cœur des conflits mafieux de l'Angola ou du Nigeria, tandis que la notion d'espace vital aurait été le soubassement stratégique de l'expansionnisme allemand en Europe centrale.

En appliquant deux poids et deux mesures, les théoriciens de la malédiction des ressources peuvent se révéler assez dangereux. Leur obsession matérialiste, d'abord, est susceptible de nourrir les théories « complotistes » qui voient dans la course aux ressources l'*alpha* et l'*oméga* des conflits armés dans le monde. La question qui se pose alors n'est plus de s'interroger sur les facteurs sociopolitiques des violences mais simplement de savoir à qui profite le crime, quitte à occulter toute réflexion

21. Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, op. cit., p. 261-262.

sur l'organisation de l'État ou les conditions de redistribution des richesses. Autre souci, le déterminisme des économistes de la malédiction des ressources a ceci d'enchanteur qu'il permet de croire à des merveilles, par exemple pour prédire la propension au conflit armé des États producteurs d'hydrocarbures. Le théorème postule en l'occurrence que plus un pays dépend de l'extraction de ses matières premières, plus il risque de connaître des guerres.

Poussons donc le raisonnement jusqu'à l'absurde. Nonobstant le cas de la Norvège, la corrélation fonctionne effectivement très bien avec les États-Unis. Leur propension à vouloir régler les conflits des autres va ainsi de pair avec leur puissance économique et il n'est pas une seule année du *xx^e* siècle où ils n'aient engagé leur armée en opération extérieure. Mais, bien évidemment, le raisonnement des théoriciens de la malédiction des ressources ne s'applique qu'aux guerres civiles des pays en développement. Les Américains sont intelligents : depuis 1865, ils évitent de guerroyer sur leur propre territoire et préfèrent aller combattre outre-mer. Les théoriciens de la malédiction des ressources, eux, ne sont pas assez idiots pour affirmer que c'est à cause de leur production de pétrole que les États-Unis auraient déclaré la guerre au Japon en 1942. Leur raisonnement ne vaut que pour la rapacité des peuples du tiers-monde. Comme par miracle, les corrélations deviennent alors des liens de causalité quand il s'agit des pays pauvres.

Les contradictions du théorème de la malédiction des ressources sont manifestes. On peut les résumer sous la forme d'un verre à moitié plein ou à moitié vide, suivant la façon de voir les choses. Dans un cas, on se battra parce qu'il y a des ressources à se disputer : c'est ce que les Anglo-Saxons appellent le « paradoxe de l'abondance », le *paradox of plenty*. Mais dans l'autre cas, on se battra du fait

d'une situation de pénurie, parce qu'il n'y a pas assez de ressources. Autrement dit, tant la rareté que l'abondance produisent du conflit, ce qui laisse un peu perplexe quant au rôle exact des ressources ou de la pauvreté comme explication systémique de la violence. Mieux vaut sans doute se contenter de confronter les opinions en la matière, sans chercher à trancher. Pour les uns, notamment les anti-impérialistes, la guerre est plutôt une affaire de riches qui ont les moyens d'entretenir une armée professionnelle, de payer des mercenaires et de s'acheter des armes. Pour les autres, en revanche, l'efficacité militaire dépend *in fine* de la capacité des masses à accepter des privations. Le luxe ramollirait et provoquerait la décadence, à l'instar de l'Empire romain. Au contraire, la bravoure et la vaillance se construiraient dans l'adversité, l'abstinence et la frugalité du guerrier spartiate ou du bédouin du désert.

Comme pour les théories culturalistes à propos des « classes dangereuses » ou des peuples « sous-développés », un tel débat invite finalement à repenser le rôle de la pauvreté dans la production de violences guerrières. Troubles politiques et insurrections ne sont pas forcément le fait des damnés de la terre. Ce sont des bourgeois et des commerçants qui ont mené la Révolution française de 1789 ou la Révolution islamique de 1979 en Iran. De même, les guerres ne se déroulent pas systématiquement dans les régions les plus pauvres du monde, loin de là, sinon il suffirait de suivre les indices de développement humain pour cartographier et prédire les violences de masses d'un pays à l'autre. Au contraire, les périodes de croissance économique peuvent être sources d'inégalités et de tensions sociales. L'Empire romain n'était nullement menacé de famine quand il s'est écroulé. En Europe, les troubles de 1848 se sont produits en pleine révolution industrielle; les manifestations de 1968 au

moment des Trente Glorieuses, certes à une échelle beaucoup plus réduite. Contrairement au cas de la Somalie ou de la Centrafrique, encore, l'Irak ou la Libye n'étaient pas non plus des pays pauvres quand ils ont basculé dans la guerre à partir de 1980 et 2011, respectivement. Gardons-nous donc de généraliser indûment.

Une vision humanitaire de la guerre

Le chercheur qui travaille sur les conflits armés n'est pas seulement confronté à des problèmes de choix théoriques, de conceptualisation des paradigmes, de qualification des événements et de dénomination des acteurs. Il doit aussi recouper ses entretiens avec des sources secondaires qui vont confirmer ou infirmer les résultats de ses enquêtes de terrain. Pour cela, il lui faut apprécier la qualité et la pertinence des informations qu'il peut recueillir, généralement auprès des gouvernements, des groupes insurrectionnels, des médias, des réseaux sociaux et des organisations humanitaires présentes dans les zones de conflit. Toutes ces sources présentent en l'occurrence des limites qui relèvent parfois de la propagande, de la tentative d'intoxication, du parti pris idéologique, du biais personnel... ou de l'ignorance. Muselé par le secret défense, le militaire communique en général assez peu. Quant aux médias occidentaux, ils peuvent céder à la tentation de l'exotisme et enfermer les populations du Sud dans un rôle de victimes ou de sauvages, tout en valorisant par ailleurs les interventions outre-mer des armées de pays développés dont la brutalité est alors minimisée ou rapportée sous la forme d'euphémismes.

Le sujet est vaste et je n'aurai pas ici la prétention de déconstruire la fabrique de l'information. En effet, beaucoup

a déjà été dit sur l'influence du « quatrième pouvoir », la puissance des réseaux sociaux numériques ou les manipulations des belligérants. Dans ce chapitre, je voudrais simplement montrer en quoi notre vision de la guerre est de plus en plus orientée par des considérations humanitaires. Je vais même plus loin. Je considère qu'en dépit des limites d'une communication humanitaire qui manque singulièrement de recul historique, les organisations de secours ont fini par fournir le principal cadre cognitif des guerres contemporaines.

Des limites de la communication humanitaire

Disons-le d'emblée : les chercheurs et les universitaires ont, toutes proportions gardées, peu d'influence sur les représentations que le public se fait des défis contemporains dans le monde. En Europe et en Amérique du Nord, des sondages ont par exemple montré que les décideurs faisaient autant, voire plus confiance aux ONG pour obtenir des informations crédibles¹. Les chercheurs, eux, représentaient moins de 2 % des sources citées par les médias français traitant des conflits africains au cours des années 1990 et 2000². Les humanitaires, en revanche, sont très présents dans les débats publics sur la guerre.

C'est assez naturel en soi. Les humanitaires sont davantage impliqués dans des actions de plaidoyer et de lobbying qui mettent en scène les souffrances des victimes³. En outre, leurs outils de communication sont plus développés car il leur faut lever des fonds, alerter les décideurs et sensibiliser le public

1. Richard EDELMAN, *Sixth Annual Edelman Trust Barometer: A Global Study of Opinion Leaders*, Chicago, Edelman Trust, 2005.

2. François ROBINET, *Les Médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, Paris, INA, 2016, p. 334.

3. Lilie CHOULIARAKI, *The Ironic Spectator: Solidarity in the Age of Post-Humanitarianism*, Cambridge, Polity Press, 2012.

à des crises en cours. Enfin, les secouristes sont plus nombreux que les chercheurs sur les terrains de crise. Les conflits sont leur raison d'être et ils peuvent fournir aux journalistes des témoignages de première main. Historiquement, la guerre a ainsi été à l'origine de la fondation puis du développement de l'action et du droit humanitaires. En 1863, la Croix-Rouge internationale a démarré sous l'égide d'un philanthrope genevois, Henry Dunant, qui s'était rendu célèbre grâce à son livre de souvenirs sur la bataille de Solferino en 1859. Les horreurs de la Première Guerre mondiale ont ensuite conduit les humanitaires à dépasser le stade de l'assistance et à revendiquer des droits pour les victimes⁴. En 1949, encore, le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale a poussé les États à signer les conventions de Genève qui, aujourd'hui, continuent de réguler la conduite des hostilités, tandis que la famine liée au blocus des sécessionnistes biafrais en 1968 constituait les fonts baptismaux des médecins sans frontières.

Depuis lors, plusieurs raisons peuvent très succinctement expliquer la banalisation et la généralisation des conceptions humanitaires de la guerre. De pair avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'abord, la prolifération d'organisations de secours et de défense des droits de l'Homme a beaucoup contribué à améliorer la couverture médiatique des conflits et à sensibiliser les opinions publiques aux souffrances d'autrui. Les uns se sont nourris des autres. Autant les humanitaires ont recouru aux médias pour lever des fonds, autant les journalistes ont souvent utilisé la logistique des organisations de secours pour se rendre dans les zones de crises. Autre facteur d'influence, l'envoi de vivres à des populations en détresse a fréquemment

4. Bruno CABANES, *The Great War and the Origins of Humanitarianism: 1918-1924*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

servi d'alibi aux États riches qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas engager des troupes pour mettre un terme aux guerres des pays pauvres. Enfin, le formidable développement du droit international humanitaire a de plus en plus incité les belligérants à prétendre qu'ils se conformaient à ses règles, quitte à en nier les violations, pour affirmer leur appartenance au concert des nations « civilisées ».

Bien entendu, un tel succès ne signifie pas que les organisations de secours sont les représentantes des victimes, ces dernières ne les ayant nullement élues pour défendre leurs intérêts. Au contraire, la forte visibilité des humanitaires a parfois escamoté la parole des parties d'un conflit. Déjà du temps de la guerre du Biafra au Nigeria, par exemple, les médias avaient davantage fait appel aux organisations de secours qu'aux protagonistes locaux pour relater les événements⁵. Le paradoxe est d'autant plus saisissant que, depuis lors, la professionnalisation des ONG a conduit les urgentistes à durcir leurs procédures sécuritaires et à se couper de la population en s'enfermant dans des bunkers et en déléguant bon nombre de tâches à des employés recrutés sur place. Aujourd'hui, ils envisagent plutôt la guerre à travers le pare-brise d'un 4x4 ou le grillage d'un camp retranché⁶. La question se pose donc de savoir s'ils sont vraiment les mieux placés pour rendre compte de l'état réel de la situation alors que les organisations de secours sont très critiquées par les populations locales et que leur audience médiatique ne progresse plus dans certains pays⁷.

5. Valérie GORIN, « La couverture médiatique de la guerre civile du Biafra au regard des enjeux humanitaires dans les médias français, suisses et américains (1967-1970) », *Le Temps des médias*, n° 21, 2013, p. 185.

6. Lisa SMIRL, *Spaces of Aid: How Cars, Compounds and Hotels Shape Humanitarianism*, Londres, Zed Books, 2015.

7. En Grande-Bretagne, par exemple, le nombre de citations des principales ONG internationales dans le *Guardian* et le *Times* a légèrement diminué depuis le début

Il importe à cet égard de souligner les nombreuses limites de la communication humanitaire. Dès 1759, le fameux économiste Adam Smith mettait par exemple en garde contre la lassitude puis l'indifférence que pouvait provoquer un excès de misérabilisme⁸. À présent connu sous le nom de « fatigue du donateur », ce phénomène renvoie en l'occurrence aux effets pervers d'un marketing tapageur et répétitif qui risque de banaliser les drames de la guerre. Il questionne également le rôle d'alerte que, très tôt, les humanitaires ont voulu assumer en recourant aux médias et en diffusant des photos des atrocités commises dans les Balkans ou en Afrique au XIX^e siècle⁹. À l'époque, leur objectif était de sensibiliser les opinions publiques et d'inciter le « concert des nations civilisées » à envoyer des troupes outre-mer pour arrêter des massacres en cours. Paradoxalement, pourtant, le rythme des interventions dites « militaro-humanitaires » s'est ralenti dans les dernières années du XIX^e siècle à mesure que la presse se professionnalisait et envoyait davantage de correspondants dans les zones de guerre tout en publiant leurs reportages plus rapidement¹⁰.

des années 2000. Cf. Matthew HILTON, James MCKAY, Nicholas CROWSON et Jean-François MOUHOT, *An Historical Guide to NGOs in Britain: Charities, Civil Society and the Voluntary Sector since 1945*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 50.

8. Adam SMITH, *The Theory of Moral Sentiments*, Oxford, Clarendon Press, 1976, p. 30.

9. Christina TWOMBY, « Framing atrocity: Photography and humanitarianism », *History of Photography*, vol. 36, n° 3, 2012, p. 255-264; Heide FEHRENBACH et Davide RODOGNO (dir.), *Humanitarian Photography: A History*, New York, Cambridge University Press, 2015.

10. Davide RODOGNO, *Against Massacre: Humanitarian Interventions in the Ottoman Empire, 1815-1914: The Emergence of a European Concept and International Practice*, Princeton, Princeton University Press, 2012, p. 16; Davide RODOGNO, « Humanitarian interventions in the nineteenth century », in Alex BELLAMY et

Le constat n'est peut-être pas si étonnant. Aujourd'hui comme hier, le déploiement de troupes destinées à rétablir la paix a en effet répondu à des considérations de politique intérieure ou extérieure. Au XIX^e siècle, en l'occurrence, les interventions « militaro-humanitaires » au Proche-Orient n'étaient pas liées au développement des médias, pas plus qu'à la démocratisation des monarchies européennes. Le lobbying des humanitaires auprès des décideurs a ainsi joué un rôle bien moindre que les pressions diplomatiques de certains États désireux d'avancer leurs pions sur l'échiquier international. Suite à des massacres de chrétiens à Constantinople en 1821, à Chios en 1822 et dans le Péloponnèse en 1825, les Russes ont par exemple fait circuler la rumeur d'un projet d'extermination qui devait pousser les puissances européennes à intervenir en faveur des indépendantistes grecs¹¹. Moscou a alors profité de la situation pour envahir la Moldavie et l'Anatolie orientale.

Aujourd'hui encore, il n'est pas non plus évident que les humanitaires jouent toujours un rôle d'alerte susceptible de mobiliser les journalistes et les gouvernements pour venir en aide à des victimes de guerre dans de lointaines contrées. Certes, les organisations de secours ont parfois contribué à l'intensification de la couverture médiatique de conflits comme le Darfour à partir de 2003 et le Rwanda au moment du génocide de 1994. En revanche, leur rôle a été plus limité dans le cas de la Côte d'Ivoire et du Tchad¹². Très prosaïquement, la couverture médiatique d'un conflit a surtout augmenté à partir du moment où l'armée d'un pays dit

Tim DUNNE (dir.), *Oxford Handbook on the Responsibility to Protect*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 31.

11. Davide RODOGNO, *Against Massacre*, op. cit., p. 80.

12. François ROBINET, *Les Médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, op. cit., p. 65 et 169.

« développé » y intervenait, notamment au cours de missions présentées comme pacificatrices ou humanitaires, quitte à négliger les affrontements à proprement parler pour mettre en évidence le rôle de sauveur du soldat occidental. Ainsi, les journalistes se sont beaucoup plus intéressés à la guerre civile en Somalie et au génocide au Rwanda quand des troupes américaines et françaises y ont été déployées à partir de 1992 et 1994 respectivement¹³. Un tel enchaînement des événements relativise le rôle d'alerte des humanitaires qui étaient déjà présents sur place. En effet, la couverture médiatique de ces conflits a plutôt suivi les interventions des armées occidentales : ce n'est pas elle qui les a déclenchées.

La communication humanitaire est également limitée par des tris sélectifs en faveur des victimes dont la cause est la plus « vendable ». Ce biais ne répond pas seulement à des considérations de marketing pour lever des fonds. Il s'explique aussi par des questions de mandat. Structurellement, les organisations humanitaires ne cherchent pas à sauver les vies de toutes les personnes en danger. Elles concentrent plutôt leurs efforts sur les victimes de guerre. Ainsi, les pays qui affichent les plus forts taux d'homicides du monde, notamment en Amérique latine, ne sont pas ceux qui sont les plus aidés par les humanitaires¹⁴. Quant aux campagnes de plaidoyer de certaines ONG à propos des guerres dites « oubliées », elles n'empêchent pas que, pour des raisons de financement, les actions des organisations de secours

13. Steven LIVINGSTON et Todd EACHUS, « Humanitarian crises and US foreign policy: Somalia and the CNN effect reconsidered », *Political Communication*, vol. 12, n° 4, 1995, p. 413-429 ; Steven LIVINGSTON et Todd EACHUS, « Rwanda: US policy and television coverage », in Howard ADELMAN et Astri SUHRKE (dir.), *The Path of a Genocide. The Rwanda Crisis from Uganda to Zaire*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1999, p. 209-228.

14. Gilles CARBONNIER, *Humanitarian Economics: War, Disaster and the Global Aid Market*, Londres, Hurst, 2015, p. 53.

tendent à privilégier les zones et les conflits les plus susceptibles de mobiliser des fonds et des soutiens. Toutes proportions gardées, par exemple, le monde rural est souvent négligé, car, en dépit de ses énormes besoins, son accès est généralement plus difficile et les souffrances y sont moins visibles qu'en ville. En termes de production d'information, les ONG ne couvrent donc pas davantage les violences des campagnes que les médias traditionnels si l'on en croit les études statistiques disponibles¹⁵.

Autre souci, les humanitaires tendent souvent à développer leur communication sur la base de messages simplificateurs, voire de stéréotypes qui occultent la complexité et les enjeux politiques des conflits armés. En effet, les ONG ne souhaitent pas induire le public en confusion car elles utilisent beaucoup les médias pour lever des fonds. On peut prendre pour exemple les enfants-soldats du nord de l'Ouganda, qui étaient tout à la fois des bourreaux et des victimes. En l'occurrence, certains avaient volontairement rejoint les rangs des rebelles de l'Armée du résistance du seigneur, la LRA (*Lord's Resistance Army*), afin d'échapper aux conditions de vie des déplacés regroupés par l'armée dans des camps insalubres. Les humanitaires ont néanmoins pris le parti de présenter tous les enfants-soldats comme des victimes qui avaient été enlevées et recrutées de force, quitte à diaboliser uniquement les insurgés, malgré les exactions du gouvernement. Pour masquer la réalité de la situation, des ONG américaines ont même interdit aux donateurs qui avaient parrainé certains de ces enfants d'écrire directement à leurs « filleuls »¹⁶.

15. Daniel WIGMORE-SHEPHERD, « Reporting Sources », *ACLEDD Working Paper*, n° 5, 2015. En ligne : <www.acleddata.com/wp-content/uploads/2015/04/ACLEDD-Reporting-Sources-Working-Paper-No.-5_2015.pdf>.

16. Adam BRANCH, *Displacing Human Rights: War and Intervention in Northern Uganda*, New York, Oxford University Press, 2011, p. 134-137.

La primauté de la communication humanitaire sur l'analyse privilégiée ainsi l'émotion pour servir une cause. La figure du héros et du sauveur ne s'accommode guère de la rigueur et de la froideur de l'enquête scientifique. Elle répond d'abord aux impératifs d'une composition dramatique qui est parfois ornée de quelques chiffres pour assurer sa respectabilité. En témoigne le portrait extraordinaire qui a été fait du gynécologue Denis Mukwege. Dans les régions en guerre de la République démocratique du Congo, celui-ci est réputé avoir opéré plus de 40 000 femmes violées et mutilées en treize ans. Le récit de la journaliste Annick Cojean mentionne 45 femmes recousues en 1999, 135 en 2001 et jusqu'à 3 604 cas en 2004. À un pareil rythme, Denis Mukwege aurait donc réalisé une dizaine d'opérations quotidiennement, ce qui paraît beaucoup, même si l'homme est réputé travailler dix-huit heures par jour sans jamais prendre de vacances¹⁷.

L'effet de loupe
des attaques contre les secouristes

Pour l'analyste, enfin, un dernier danger de la communication humanitaire est d'insister sur la prétendue nouveauté des drames de la guerre afin de réveiller les consciences populaires et de conjurer la « fatigue du donateur ». Le problème vient en grande partie de la myopie historique des urgentistes, qui n'ont ni le temps ni le recul nécessaire pour apprécier des évolutions et des tendances. Depuis la fin de la guerre froide, beaucoup d'humanitaires ont ainsi l'impression que l'accès

17. Annick COJEAN, « Viols en RDC: la croisade du Dr. Mukwege », *Le Monde*, 28/11/2012. Voir aussi la bibliographie de la journaliste Colette BRAECKMAN, *L'homme qui répare les femmes. Violences sexuelles au Congo: le combat du docteur Mukwege*, Bruxelles, André Versailles, 2012.

aux victimes se serait restreint et complexifié¹⁸. S'ils ne sont pas forcément d'accord sur les raisons de cette dégradation, ils considèrent que les belligérants respectent moins les lois de la guerre et qu'ils ciblent davantage les civils. À meilleure preuve, arguent-ils, il y aurait de plus en plus d'attaques contre les humanitaires.

À en croire un ancien de Save the Children, par exemple, l'« environnement dans lequel travaillent les humanitaires est devenu plus difficile et dangereux au cours des dernières années¹⁹ ». Un membre de Médecins sans frontières renchérit en affirmant que le personnel de son ONG « est de plus en plus confronté à des problèmes de pillage, de kidnapping, de violence et même d'assassinat²⁰ ». Pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), encore, les conflits d'aujourd'hui seraient « plus polarisés et plus radicaux. Les agences humanitaires y sont rejetées parce qu'elles sont perçues comme alignées à un gouvernement ou à un mouvement rebelle, ou alors elles sont instrumentalisées par les belligérants pour obtenir le soutien de la population... Les actes de violence les visent plus spécifiquement et ces attaques sont de plus en plus motivées par des raisons politiques²¹ ». Un analyste proche de l'ONG irlandaise Concern se lamente tout autant du « manque de respect » à l'égard des agences

18. Pour un exemple du genre, voir Carola WEIL, « The protection-neutrality dilemma in humanitarian emergencies: Why the need for military intervention? », *International Migration Review*, vol. 35, n° 1, 2001, p. 79-116.

19. Michael AARONSON, « Legitimacy », in Roger MAC GINTY, Jenny PETERSON (dir.), *The Routledge Companion to Humanitarian Action*, New York, Routledge, 2015, p.127.

20. Renée FOX, *Doctors without Borders: Humanitarian Quests, Impossible Dreams of Médecins sans frontières*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2014, p. 8.

21. Patrick BRUGGER, « ICRC operational security: staff safety in armed conflict and internal violence », *International Review of the Red Cross*, vol. 91, n° 874, 2009, p. 431-432.

d'aide. Selon lui, 40 collaborateurs du CICR ont été tués en Tchétchénie et au Rwanda au cours des années 1990, contre 15 dans tous les conflits de la planète où le Comité a pu se déployer entre 1945 et 1990²².

Mais cet analyste oublie de mentionner qu'au cours des deux guerres mondiales, le mouvement international de la Croix-Rouge a, chaque année, perdu bien davantage d'hommes et de femmes que pendant n'importe quelle autre année qui a suivi la fin de la guerre froide, en incluant les homicides recensés dans les rangs de toutes les ONG humanitaires actives dans les zones de crise²³. Les organisations de secours tirent ainsi des conclusions hâtives à partir de séquences historiques très courtes. De plus, elles ne tiennent pas compte du fait que l'on enregistre davantage de violations du droit international humanitaire justement parce qu'il s'est considérablement développé et qu'entre-temps les « capteurs » desdites violations se sont multipliés et ont gagné en efficacité. De même, les belligérants ont davantage eu d'opportunités d'attaquer et de détourner l'aide internationale parce qu'il y a eu de plus en plus d'aide déversée et de personnels déployés dans les pays en crise.

En réalité, les conflits d'autrefois étaient beaucoup plus meurtriers pour les secouristes et les organisations caritatives. Cela s'explique par plusieurs raisons. D'abord, la médecine avait peu progressé. Les maladies ont littéralement décimé les rangs des médecins de guerre et des missionnaires outremer. Dans le même ordre d'idées, les militaires en campagne

22. Tony FARMAR, *Believing in Action. Concern: the First Thirty Years, 1968-1998*, Dublin, Concern, 2002, p. 172.

23. Arnaud DANDOY et Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, « Humanitarian workers in peril? Deconstructing the myth of the new and growing threat to humanitarian workers », *Global Crime*, vol. 14, n° 4, 2013, p. 341-358.

risquaient beaucoup plus de mourir de maladie ou de malnutrition que d'être tués au combat. Le constat s'appliquait aussi aux soldats qui étaient déployés dans le cadre d'« interventions d'humanité », comme on appelait à l'époque les opérations des casques bleus d'aujourd'hui. De 1819 à 1869, la Grande-Bretagne allait ainsi perdre près de 5 000 hommes dans la lutte contre la traite des esclaves, essentiellement des militaires et des marins morts de maladie en Sierra Leone ou le long des côtes ouest-africaines²⁴.

Toutes proportions gardées, l'ampleur des pertes était inimaginable et aucune organisation humanitaire ne pourrait maintenant l'assumer. En 1877-1878, par exemple, 10 % des chirurgiens envoyés soigner les victimes d'une guerre entre la Russie et les Turcs sont morts de maladies contractées au cours de leurs opérations²⁵. En effet, les services sanitaires des armées des pays développés n'ont commencé à se développer que tardivement, à la fin du XIX^e siècle, et ils ont mis du temps à gagner en efficacité. Pendant la Première Guerre mondiale, encore, 125 des 425 médecins déployés sur le front en Europe centrale, soit près d'un tiers, ont perdu la vie en essayant de combattre une épidémie de typhus qui fit 200 000 morts parmi les populations serbes, déplacées par le conflit²⁶. Les militaires n'étaient évidemment pas les seuls touchés. Les missionnaires partis évangéliser et soigner les populations outre-mer ont également payé un lourd tribut. Dans des pays comme le Nigeria ou la Tanzanie, près d'un tiers d'entre eux mourrait au bout de

24. Chaim KAUFMANN et Robert PAPE, « Explaining costly international moral action: Britain's sixty-year campaign against the atlantic slave trade », *International Organization*, vol. 53, n° 4, 1999, p. 635.

25. R. B. MACPHERSON, *Under the Red Crescent: Ambulance Adventures in the Russo-Turkish War of 1877-78*, Londres, Hamilton, Adams & Co., 1885, p. xv.

26. Tammy PROCTOR, *Civilians in a World at War (1914-1918)*, New York, New York University Press, 2010, p. 160.

trois ans! Lagos, par exemple, était infectée par le paludisme et fut un véritable tombeau pour les missionnaires catholiques qui y furent postés entre 1870 et 1902²⁷. Le Tanganyika ne fut pas plus clément à l'égard des protestants de l'UCMA (*Universities' Mission to Central Africa*) : entre 1860 et 1918, près de 18 % d'entre eux y laissèrent leur peau et 19 % durent être rapatriés pour cause de maladie²⁸.

Bien entendu, les médecins et les secouristes déployés sur les champs de bataille n'ont pas non plus été épargnés par la violence. Contrairement à ce qu'imaginent les humanitaires aujourd'hui, les guerres interétatiques d'autrefois n'étaient pas plus « propres » et moins meurtrières que les guerres civiles contemporaines. L'établissement de lignes de front et les confrontations entre des armées en uniformes n'ont pas empêché les « dégâts collatéraux », l'apparition de francs-tireurs, les exécutions extrajudiciaires et les attaques ciblées contre des organisations de secours. Alors qu'ils étaient censés être protégés par l'emblème de la Croix-Rouge, des médecins, des ambulanciers et des brancardiers furent ainsi assassinés ou délibérément bombardés pendant la guerre franco-prussienne de 1870, qui fut la première occasion d'appliquer véritablement la convention de Genève de 1864²⁹.

À l'époque, les humanitaires étaient d'autant plus en danger qu'ils se déployaient très près des lieux de combat, qu'ils étaient obligés d'obéir aux codes disciplinaires des armées

27. Ralph SCHRAM, *A History of the Nigerian Health Services*, Ibadan, Ibadan University Press, 1971, p. 92-94.

28. Michael JENNINGS, « "Healing of bodies, salvation of souls": Missionary medicine in colonial Tanganyika, 1870s-1939 », *Journal of Religion in Africa*, vol. 38, n° 1, 2008, p. 42.

29. On trouvera plus de détails en consultant les notices du CICR et de la YMCA sur le site de l'Observatoire de l'action humanitaire. En ligne : <www.observatoire-humanitaire.org/fr>.

et qu'ils devaient porter des uniformes militaires, ce qui en faisait des cibles de choix. Pendant la Première Guerre mondiale, les volontaires de la Croix-Rouge, de l'Armée du salut et de l'Ordre de Malte furent littéralement « embarqués » (*embedded*) dans des unités combattantes. Vêtus d'un uniforme et pourvus d'un statut militaire spécial, les hommes et les femmes des YMCA (*Young Men's Christian Associations*) et des YWCA (*Young Women's Christian Associations*), par exemple, ont été chargés de ravitailler et d'organiser les loisirs des troupes américaines sur le front européen à partir de 1917. Avec 1 % de pertes, soit 276 morts sur 25 926 volontaires, ils ont alors enregistré un taux de mortalité équivalent à celui des soldats tombés au combat³⁰.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les armées en lice ont moins cherché à embrigader des humanitaires dans leurs rangs, car elles avaient entre-temps développé leurs propres services sociaux et médicaux. Mais le conflit a été plus dévastateur pour les civils. Des centaines de volontaires de la Croix-Rouge sont morts dans les bombardements. D'autres ont été froidement exécutés. À l'instar de la Première Guerre mondiale, au Moyen-Orient et dans le Caucase, le théâtre d'opérations militaires ne s'est pas non plus limité à l'Europe. Il s'est considérablement étendu en Asie où, là aussi, de nombreux secouristes sont morts en mission, victimes d'attaques plus ou moins délibérées. Les agences d'aide gouvernementales qui allaient ensuite dominer la scène internationale n'ont pas non plus été épargnées alors que se mettait en place le système de sécurité collective des Nations unies pour gérer l'après-guerre. Des officiels de l'UNRRA (*United Nations*

30. Frederick HARRIS *et al.* (dir.), *Service with Fighting Men: An Account of the Work of the American Young Men's Christian Associations in the World War*, New York, Association Press, 1922, deux volumes.

Relief and Rehabilitation Administration) furent par exemple tués en Chine à l'occasion d'embuscades montées par les nationalistes qui essayaient d'empêcher le ravitaillement des zones communistes³¹.

Paradoxalement, la guerre froide a ensuite permis une certaine accalmie en instaurant un équilibre de la terreur et une sorte de paix en armes. Dans un premier temps, les démobilisations militaires se sont traduites par un effondrement des financements gouvernementaux destinés aux organisations humanitaires. Le CICR, notamment, a failli déposer son bilan et a quasiment disparu de la scène des conflits au cours des années 1950, ce qui a évidemment réduit le risque d'y perdre des collaborateurs. Il a fallu attendre les années 1970 pour que le mouvement sans-frontériste reprenne le flambeau de l'action humanitaire auprès des victimes de guerre, d'abord avec peu de moyens. À l'époque, les secouristes ont notamment entrepris de franchir des frontières illégalement et de se mêler à des groupes de guérillas pour aller assister les indépendantistes érythréens en Éthiopie, les Kurdes en Irak ou les *moudjahidines* en lutte contre l'Armée rouge en Afghanistan. Mais en général, ils ne sont parvenus à travailler que dans un seul camp. Ils ont donc couru moins de risques car ils étaient moins confrontés à la difficulté de devoir négocier des droits de circulation avec toutes les parties à un conflit.

Au sortir de la guerre froide, le nombre d'humanitaires tués en service va alors se remettre à augmenter pour deux raisons principales. D'abord, les organisations de secours sont plus ambitieuses : elles ont plus d'argent et veulent intervenir partout car l'effondrement du bloc soviétique leur a enfin

31. Rana MITTER, « Imperialism, transnationalism, and the reconstruction of post-war China: UNRRA in China, 1944-1947 », *Past and Present*, vol. 218, supplément 8, 2013, p. 51-69.

ouvert un espace mondial. De plus, et c'est fondamental, on assiste à une véritable explosion du nombre d'ONG et d'employés humanitaires depuis la fin des années 1980. Davantage de volontaires sont envoyés sur les terrains de guerre, ce qui, mécaniquement, augmente la probabilité d'une exposition au risque d'un assassinat. D'un autre côté, les ONG et les agences d'aide gouvernementales vont aussi finir par développer des procédures sécuritaires, enfermer leur personnel dans des bunkers et adopter une conduite plus prudente en se retirant prématurément des terrains les plus dangereux, ou bien en refusant d'y intervenir en dépit de l'urgence des besoins. Aujourd'hui, les proportions d'humanitaires tués en service restent bien moindres que celles des guerres d'antan. Même dans les pays les plus risqués comme la Somalie, leur taux de pertes n'a jamais atteint les niveaux de ceux qui exercent les professions les plus dangereuses aux États-Unis, tels que les bûcherons ou les marins-pêcheurs³².

L'amélioration de l'accès aux victimes: le déni

Ainsi, le récit des humanitaires sur la dangerosité croissante des conflits contemporains correspond parfaitement aux théories des «nouvelles guerres». Mais il ne concorde pas avec les réalités historiques. Le métier n'est pas devenu plus risqué et l'accès aux victimes ne s'est pas détérioré. Au contraire, il s'est amélioré depuis le temps de la guerre froide durant lequel la plupart des organisations de secours étaient obligées de travailler dans un seul camp. En témoigne aussi le développement du droit humanitaire et de la protection des victimes de guerre. Autrefois, par exemple, seuls les réfugiés qui avaient

32. Michaël NEUMAN et Fabrice WEISSMAN (dir.), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'heure de la gestion des risques*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 118.

franchi une frontière internationale étaient protégés par la convention de Genève de 1951. À présent, en revanche, les agences d'aide onusiennes ne se gênent plus pour intervenir directement auprès des populations déplacées par des conflits à l'intérieur des frontières de leur pays. Elles ont même créé une catégorie particulière de personnes, les IDPs (*Internally Displaced Persons*), qui sont désormais considérées comme relevant de la compétence du HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés), à défaut de pouvoir obtenir un véritable statut de réfugié.

La surmortalité liée aux guerres a par ailleurs diminué, en même temps qu'augmentait l'espérance de vie. Les conflits armés ne se sont pas multipliés et ne sont pas devenus plus meurtriers à l'échelle planétaire. Au contraire, le monde vit davantage en paix, quoi qu'il en soit de la résurgence de violences massives, notamment en Syrie. La tendance lourde est indéniable et a parfaitement été démontrée par les travaux fondamentaux d'auteurs ignorés par les décideurs politiques ou les humanitaires en France³³. Certes, les données statistiques sont de plus en plus mauvaises à mesure qu'on remonte dans le temps. Il est donc difficile de savoir quand exactement ce phénomène incroyable s'est amorcé et quelles en sont les raisons profondes. Les historiens et les statisticiens ont ainsi eu du mal à déceler des changements. Sur la période 1820-1949, ils ne trouvent aucune tendance à la diminution ou à l'augmentation de la fréquence des guerres³⁴. Tout au plus ils notent qu'il y a de moins en moins de petites guerres et de plus

33. Andrew MACK *et al.*, *Human Security Report 2005*, Vancouver, University of British Columbia, Human Security Centre, 2005 ; Steven PINKER, *The Better Angels of Our Nature: The Decline of Violence in History and Its Causes*, New York, Viking, 2011.

34. Lewis Fry RICHARDSON, *Statistics of Deadly Quarrels*, Pittsburgh, Boxwood Press, 1960.

en plus de grandes guerres. En revanche, les pertes en vies humaines ne suivent pas la croissance démographique. Elles montrent ainsi que l'on soigne mieux les blessés et que l'humanité devient progressivement moins belliqueuse. La tendance est particulièrement marquée pour les puissances occidentales, qui font justement partie des pays le plus souvent en guerre au XX^e siècle du fait de leurs ambitions coloniales ou de leurs prétentions à maintenir l'ordre au niveau mondial. Les États-Unis, par exemple, ont perdu plus d'hommes pendant la guerre de sécession en 1861-1865 (620 000) que pendant les deux guerres mondiales combinées avec le conflit de Corée en 1950-1953 (564 000)³⁵.

Bien entendu, la surmortalité liée aux conflits armés varie d'une année à l'autre et elle connaît parfois des pics pour redescendre ensuite. Dans un premier temps, la fin de la guerre froide a ainsi déstabilisé l'ordre mondial et rompu les équilibres entre les superpuissances. Mais au final, elle n'a pas fondamentalement affecté la diminution de la létalité des conflits armés, tendance qui devrait se confirmer au cours des prochaines décennies³⁶. Un tel constat invite à questionner notre vision de la guerre. En effet, les humanitaires ont habilement su consolider leur occupation de l'espace médiatique alors même que diminuait la surmortalité liée à des conflits devenus moins nombreux. Un pareil paradoxe ne s'explique pas seulement par l'efficacité du marketing d'ONG soucieuses de collecter des fonds pour financer leur technostucture et venir au secours de populations en danger. Plus

35. Allan Reed MILLETT et Peter MASLOWSKI, *For the Common Defense: A Military History of the United States of America from the Revolutionary War through Today*, New York, Free Press, 2012, p. 238.

36. Håvard HEGRE *et al.*, « Predicting armed conflict, 2010-2050 », *International Studies Quarterly*, vol. 57, n° 2, 2013, p. 250-270.

fondamentalement, il traduit aussi une certaine répugnance à l'égard des guerres et une sensibilisation plus grande à la souffrance d'autrui.

De ce point de vue, le succès des humanitaires n'est jamais que le symptôme d'un profond changement des mœurs qui relève sans doute d'une véritable avancée de la civilisation, plutôt que d'un simple regain d'antimilitarisme. Aujourd'hui, la guerre n'est plus le modèle héroïque qu'elle a été du temps des chevaliers ou des grandes confrontations étatiques, nationalistes et idéologiques des XIX^e et XX^e siècles. Les atrocités et les tortures ne sont plus socialement acceptables. Bien sûr, on trouvera toujours quelques exceptions, notamment parmi les populations avides de vengeance car elles-mêmes en proie à la violence. Il n'en demeure pas moins que les puissances impérialistes ne peuvent plus se permettre d'aller coloniser des territoires sous prétexte de pacifier des sociétés considérées comme « primitives ». Au contraire, elles doivent en permanence justifier leurs interventions militaires au nom de la paix. Parce qu'il questionne l'évolution des sociétés post-modernes, le constat d'une diminution de la surmortalité liée aux conflits oblige ainsi à dépasser les approches qualitatives pour s'intéresser aussi à la fabrication des chiffres.

Des chiffres et des lettres : les enjeux de la quantification

De nombreux chercheurs en sciences sociales récusent l'intérêt des statistiques pour comprendre les conflits contemporains et leurs transformations. Ils déplorent en effet la piètre qualité des chiffres utilisés, en particulier dans les pays en développement, ou bien ils critiquent des visions économétriques qui font fi de la complexité sociale et qui se fondent sur des catégories d'analyse plus ou moins artificielles. Parce que leurs travaux reposent sur l'observation participante ou la consultation d'archives, anthropologues et historiens sont souvent hostiles à ces approches quantitatives. Les sociologues se montrent plus nuancés et certains montent des enquêtes ou des sondages qui, *in fine*, produisent leurs propres statistiques. Les politistes se révèlent tout aussi partagés. Si les Français sont plutôt circonspects et cantonnent généralement leurs efforts quantitatifs à de l'analyse électorale, leurs homologues américains ont en revanche développé une sorte de culte du chiffre qui confine parfois à l'absurde lorsqu'il revient à analyser les conflits armés en mettant un peu tout et n'importe quoi en équation.

De deux choses l'une : soit on considère que tous les chiffres sont faux, soit on admet leurs limites et on tente quand même d'en tirer des leçons raisonnables. Dans le premier cas, le scientifique devrait s'interdire d'utiliser les mots « plus » ou « moins ».

À lui seul, il n'est guère en mesure d'appréhender la vaste réalité du monde. Ses propres impressions se construisent au hasard des rencontres et des expériences personnelles ; elles ne permettent pas de dégager des tendances. Beaucoup de chercheurs en sciences sociales se comportent en fait comme des essayistes lorsqu'ils parlent de criminalisation, de multiplication des conflits ou d'aggravation des menaces sans préciser à partir de quels indicateurs et de quelles valeurs de référence ils entendent mesurer les phénomènes sociaux qu'ils étudient. Au début de ma carrière, j'ai moi-même cédé à la tentation et indûment spéculé sur des explosions de violence que j'étais bien incapable de vérifier et de relativiser par rapport au croît démographique... à moins de considérer que le nombre d'homicides est de toute façon condamné à augmenter par le simple fait que nous sommes tous les jours plus nombreux sur cette planète.

Dans le second cas, le scientifique peut enrichir ses enquêtes de terrain par des statistiques qu'il doit manier avec prudence du fait qu'elles sont imparfaites. L'idée est bien de compter pour aider à déchiffrer, en l'occurrence, des phénomènes sociaux. C'est l'approche que j'ai fini par adopter malgré ma formation initiale, qui était aux antipodes du quantitativisme. En effet, les statistiques ne sont pas seulement intéressantes parce qu'elles permettent de dresser un état des lieux, de cartographier les risques et de repérer des tendances, mais aussi parce que leur construction et leur usage politique nous en disent long sur nos représentations des conflits. Se dessine ainsi une « pédagogie du comptage des cadavres » qui dépasse les émotions individuelles et touche à la mémoire collective.

Les inconvénients d'une approche purement quantitative

Pour le chercheur enclin à privilégier les enquêtes de terrain, le recours aux statistiques n'est certes pas évident, car leurs

résultats peuvent être contradictoires, trompeurs ou insignifiants suivant la façon dont on les construit et dont on les utilise. On peut parfois s'en amuser. Dans le même numéro d'une revue académique qui favorise souvent les approches quantitatives, on trouve par exemple des articles d'auteurs qui disent tout et son contraire¹. Pour l'un, il existerait en l'occurrence une relation positive entre sécheresse, raréfaction des ressources et propension à la guerre civile. Pour l'autre, en revanche, les épreuves collectives tendraient plutôt à réduire les tensions car elles provoqueraient un sursaut de solidarité nationale. Les pays qui souffriraient le plus des catastrophes dites naturelles ne seraient donc pas ceux qui enregistraient le plus grand nombre de guerres civiles. De ces conclusions opposées on peut finalement tirer toutes les leçons qu'on voudra ; il suffit de réduire ou agrandir la focale et de déplacer le curseur statistique d'une région à l'autre.

Concernant plus précisément les sondages, tout dépend aussi des méthodologies employées, des échantillons choisis et des questions posées. Aux États-Unis, des chercheurs sont ainsi arrivés à des conclusions complètement différentes à propos de la pénétration des idées fondamentalistes dans les mosquées du pays. Réalisée par le Conseil des relations américano-islamiques avant les attentats d'Al-Qaïda contre le World Trade Center, une première étude avait d'abord montré que seulement 3 % des imams prêchant le sermon du vendredi se disaient salafistes. Ciblé sur un échantillon très petit de 15 mosquées sur 2 000 à l'échelle des États-Unis, un sondage mené après septembre 2001 par une institution

1. Conor DEWITT et Richard TOL, « Civil war, climate change, and development: A scenario study for sub-Saharan Africa », *Journal of Peace Research*, vol. 49, n° 1, 2012, p. 129-145 ; Rune SLETTEBAK, « Don't blame the weather! Climate-related natural disasters and civil conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 49, n° 1, 2012, p. 163-176.

réputée conservatrice, Freedom House, aboutissait à un résultat opposé en tablant sur la domination des idées radicales propagées par des wahhabites saoudiens².

Dans un deuxième cas de figure, les approches quantitatives peuvent par ailleurs se révéler décevantes quand elles n'aboutissent à aucune conclusion. Alors que j'écrivais ma thèse sur la violence urbaine au Nigeria et en Afrique du Sud, je m'intéressais ainsi aux facteurs politiques, économiques et géographiques qui conduisaient au gonflement d'agglomérations devenues géantes et plus ou moins incontrôlables. J'avais donc commencé par regarder ce qui se passait en Europe, continent pourvu des appareils statistiques les plus anciens et les plus développés au monde. D'impressionnantes batteries de chiffres ne permettaient cependant d'y déceler aucun facteur particulier pour expliquer la croissance des villes. Ni la taille, ni la densité de population, ni les taux de concentration urbaine, ni la position géographique en fonction de la latitude ou de la distance par rapport à une capitale régionale ou nationale ne se révélaient probants³. Des agglomérations portuaires comme Hambourg ou Bilbao, par exemple, contredisaient les hypothèses quant à une relation entre la croissance des villes et leur fonction gouvernementale ou leur position centrale dans un réseau national.

Le problème, cependant, ne tient pas seulement aux résultats parfois décevants des analyses statistiques. Il provient aussi de manipulations et d'effets de loupe qui, concernant les victimes de guerre, reviennent trop souvent à alimenter la peur du public en entretenant le sentiment de dérèglement d'un monde jugé de plus en plus chaotique, alors même que la

2. David COMMINS, *Islam in Saudi Arabia*, Londres, I. B. Tauris, 2015, p. 176.

3. Peter HALL et Dennis HAY, *Growth Centres in the European Urban System*, Londres, Heinemann Educational Books, 1980, p. 229.

tendance lourde est à la diminution des taux d'homicides et des morts sur les champs de bataille à l'échelle planétaire. En réalité, on peut avoir l'impression que les menaces s'aggravent pour la simple raison que l'on recense mieux les événements meurtriers les plus proches dans le temps. De même, un choix restreint de séquences historiques et d'aires d'études ne permet guère d'apprécier l'évolution de la situation à un niveau global, limite qui devrait interdire toute tentative d'extrapolation.

En agitant le spectre du «croissant de la terreur», on en viendrait sinon à considérer que la Syrie et l'Irak seraient des exemples emblématiques de l'état général du monde. Dans le cas du Sahel, certains auteurs s'inquiètent par exemple d'une explosion de violence, tout en reconnaissant le caractère dévastateur des guerres civiles qui ont ravagé la région au cours des années 1970 et 1980⁴. Leur raisonnement s'appuie en l'occurrence sur l'idée d'une augmentation du nombre de conflits et de victimes qu'ils ne peuvent en réalité quantifier qu'à partir de 1997. Les chiffres proviennent quant à eux d'une seule base de données, ACLED (*Armed Conflict Location & Event Data Project*), qui est maintenant la plus utilisée par les opérateurs du développement, mais qui ne livre pas toujours ses sources pour en vérifier la qualité, en particulier quand on remonte dans le temps, avant la numérisation du monde.

Autre inconvénient, les statistiques concernant les victimes de conflits sont souvent livrées en vrac, sans que l'on sache trop qui tue qui. Le discours dominant sur la Syrie laisse par exemple entendre que les centaines de milliers de morts de la guerre résulteraient uniquement des atrocités commises

4. Olivier WALTHER, « Wars and conflicts in the Sahara-Sahel », *West African Papers*, n° 10, 2017.

par l'organisation État islamique et la dictature du président Bachar el-Assad. Ce n'est évidemment pas le cas : les autres factions en lice ont aussi tué. Au Nigeria, toutes les attaques qui se produisent dans le nord-est du pays sont également imputées à Boko Haram sans que l'on puisse vraiment déterminer s'il s'agit de conflits fonciers, de banditisme de grand chemin ou de règlements de comptes auxquels le groupe djihadiste serait mêlé de près ou de loin. Résultat, les auteurs dont les analyses ne s'appuient pas sur des enquêtes de terrain mettent la crise humanitaire de la région sur le seul compte des insurgés. Pourtant, les militaires et les milices ont eux-mêmes tué beaucoup de civils. De plus, ils ont largement contribué à entraver la capacité de résilience de la paysannerie en bloquant des routes, en fermant des marchés, en évacuant les zones frontalières et en interdisant l'accès aux champs, aux aires de pâturage ou aux lieux de pêche.

En réalité, les perturbations économiques de la région du lac Tchad résultent d'une multitude de facteurs, des déplacements forcés de population jusqu'aux accaparements de terres en passant par l'effondrement des revenus de pays producteurs de pétrole et tributaires de l'évolution des prix du baril à l'international. Les attaques des insurgés contre des marchés, elles, sont souvent des représailles à la suite d'opérations militaires qui avaient déjà conduit à interrompre les activités commerciales des zones en question. Malgré le titre et le résumé trompeurs de son étude, un chercheur quantitatif finit ainsi par admettre que la corrélation statistique entre la fermeture des marchés et les attaques de Boko Haram ne permet guère d'établir de lien de causalité. Le seul moyen d'en savoir plus, conclut-il, serait de mener des enquêtes de terrain⁵.

5. JAMON VAN DEN HOEK, «Agricultural market activity and Boko Haram attacks in northeastern Nigeria», *West African Papers*, n° 7, 2017, p. 9.

Les fonctions politiques des statistiques de la violence

Les limites des approches exclusivement quantitatives sont indéniables. Elles invitent donc le chercheur à s'interroger sur les usages politiques et parfois très polémiques que l'on peut faire des statistiques. Les chiffres remplissent plusieurs fonctions qui visent, entre autres, à alerter, prévenir, surveiller, punir, mesurer, se souvenir, comparer, justifier, contester, etc. Les États « développés », notamment, en sont très friands. Mais leur objectif n'est pas seulement de compter les individus pour mieux les contrôler et les taxer. En effet, la production de statistiques sert aussi à mesurer les besoins de la population et évaluer les performances de l'action publique; à l'occasion, elle peut même inciter à davantage de transparence en obligeant les administrations à rendre des comptes.

Les chiffres des victimes de violences remplissent toutes ces fonctions. Dans un premier temps, ils visent à avertir, alerter, sonner l'alarme et anticiper, à l'image des panneaux de la sécurité routière qui, sur le bas-côté d'une départementale, annoncent le nombre de morts de l'année dernière pour dissuader l'automobiliste d'aller trop vite. De même que certains décideurs et militants invoquent des « milliers » ou des « millions de morts de la pollution » pour « muscler » les politiques de santé et de protection de l'environnement, les statistiques de la violence servent parfois à justifier des interventions militaires. Initialement, les forces de l'OTAN ont ainsi attaqué la Libye en 2011, car on a prétendu que les troupes de Mouammar Kadhafi étaient sur le point de massacrer les habitants de Benghazi. Le nombre de victimes sur place, qui comprenaient des combattants et pas seulement des civils, a alors été gonflé de 300 à 6 000 pour hâter le vote d'une résolution du Conseil de sécurité des

Nations unies autorisant l'intervention militaire de la France et de la Grande-Bretagne⁶.

Dans un deuxième temps, les statistiques de la violence visent également à suivre l'évolution d'une situation et à rendre des comptes sur la performance d'une lutte contre la criminalité ou le terrorisme. La communication à ce sujet, on s'en doute, est souvent l'objet de propagandes politiques, tant de la part des Etats que des militaires ou des « statactivistes » des droits de l'homme. Certains juristes, eux, font référence au nombre de victimes d'un conflit armé pour identifier les situations de guerre qui, par opposition à des zones considérées comme sûres, définissent la liste des pays dont les ressortissants sont susceptibles de demander l'asile et d'obtenir un statut de réfugié à l'étranger.

Dans un troisième temps, enfin, les chiffres des victimes visent à entretenir la mémoire des guerres pour mobiliser, rallumer la flamme patriotique ou inciter à préserver la paix en évitant de nouveaux conflits armés. Ils jouent une fonction mémorielle que l'on retrouve bien dans les musées militaires, sur les stèles des monuments aux morts ou, dans une version numérique et plus moderne, sous la forme de base de données du ministère de la Défense en France⁷. À l'occasion, les chiffres des victimes peuvent aussi être utilisés à des fins pénales pour prouver le caractère systématique des abus commis par des auteurs de crimes contre l'humanité.

Bien entendu, les États ne sont pas les seuls à s'intéresser aux statistiques de la violence. Dans le secteur privé, entreprises, assureurs et investisseurs ne sont pas les derniers à

6. Rony BRAUMAN et Régis MEYRAND, *Guerres humanitaires? Mensonges et intox*, Paris, Textuel, 2018, p. 40.

7. <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/opex_1963_2013/index.php>.

se préoccuper de la mesure du risque. En effet, ils veulent sécuriser leurs activités et leurs placements en dehors des zones les plus dangereuses. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas du tout évident à cet égard que les multinationales cherchent à maximiser leur profit en incitant délibérément à la violence pour créer des situations de chaos et de pénurie. La prudence des acteurs économiques n'est certes pas incompatible avec des prises de risques qui font souvent la part belle à la spéculation. Dans bien des cas, leurs décisions ne suivent pas strictement les niveaux de mortalité, car elles s'appuient sur d'autres éléments de rentabilité. Le décalage est parfois flagrant. Ainsi, la monnaie libanaise a remarquablement bien tenu pendant toute la durée de la guerre civile, de 1975 à 1989. En Tunisie en 2015, l'indice de la bourse est quant à lui reparti à la hausse suite à l'attaque terroriste de l'avenue Mohammed V, en plein cœur de la capitale. Pour traumatique qu'il soit, l'événement a en fait restauré la confiance des investisseurs dans un gouvernement désormais désireux d'adopter une politique plus sécuritaire. Auparavant, en revanche, l'indice de la bourse de Tunis s'était effondré après des attaques symboliques mais peu meurtrières contre les forces de l'ordre.

Parce qu'ils travaillent directement sur les terrains de conflits armés, les humanitaires utilisent aussi des chiffres relatifs au nombre de victimes de violences pour alerter la communauté internationale sur la nécessité d'envoyer de l'aide, voire des troupes, en vue de s'interposer entre les belligérants et d'arrêter des massacres de civils. Les estimations sont souvent prises à partir d'une fourchette haute lorsqu'il s'agit de mobiliser l'opinion publique... ou basse lorsqu'il s'agit d'évaluer la performance d'une intervention médicale sur la base d'une baisse des taux de mortalité. À l'occasion, les chiffres servent également à justifier la prolongation de l'aide à des populations en détresse. Lors de la grande famine russe de 1921-1922, par exemple, le fameux

diplomate norvégien Fridtjof Nansen avait été critiqué parce que l'assistance qu'il supervisait pour le compte de la communauté internationale permettait aux bolcheviques de consolider leur pouvoir. Il avait alors rétorqué que cela valait mieux que de laisser mourir une vingtaine de millions d'individus, ceci évidemment sans anticiper les futures victimes du goulag⁸.

Rien ne dit cependant que l'inflation des chiffres permette effectivement de déclencher une réaction de la communauté internationale. En effet, le nombre de victimes ne détermine pas forcément la couverture médiatique d'une guerre, couverture qui, elle-même, n'entraîne pas toujours l'envoi de casques bleus ou un surcroît d'aide aux civils. Dans les médias français, par exemple, les guerres du Congo-Zaïre, du Sud-Soudan et de l'Angola ont suscité peu d'intérêt relativement à des conflits moins meurtriers ailleurs en Afrique au cours des années 1990 et 2000⁹. Les controverses sur le nombre de victimes peuvent même détourner l'attention des responsabilités en jeu. À l'occasion d'un massacre commis par l'armée dans la localité de Baga sur le lac Tchad en 2013, la Commission nigériane des droits de l'Homme regrettait ainsi que de telles polémiques aient donné l'impression qu'il existait un seuil acceptable de civils tués par les forces de sécurité, quitte à escamoter le débat de fond sur la réaction disproportionnée des militaires et l'emploi illégal de la force¹⁰.

D'une manière générale, il ne faut sans doute pas trop s'illusionner sur l'intérêt stratégique de la mise en chiffres des victimes de violences. Au cours d'une guerre, les pertes d'un

8. BRUNO CABANES, *The Great War and the Origins of Humanitarianism*, op. cit., p. 194.

9. FRANÇOIS ROBINET, *Les Médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, op. cit., p. 40.

10. National Human Rights Commission, *The Baga Incident and the Situation in North-East Nigeria: An Interim Assessment and Report*, Abuja, NHRC, 2013, p. 6.

camp ne déterminent pas toujours sa victoire ou sa défaite. Au XIX^e siècle, le fameux stratège prussien Carl von Clausewitz remarquait déjà que l'issue des hostilités dépendait bien davantage des réserves démographiques des forces en présence. Les Alliés ont ainsi gagné la Seconde Guerre mondiale alors qu'ils ont enregistré plus de victimes que les puissances de l'Axe, qui étaient moins peuplées. En revanche, Clausewitz se trompait quand il affirmait que le nombre de prisonniers et la conquête de territoires étaient les meilleurs indicateurs d'une victoire¹¹. La défaite du Japon l'a montré à sa manière en 1945. En réalité, le raisonnement du stratège prussien s'est révélé particulièrement peu adapté à l'analyse de guerres dont l'enjeu était le contrôle des populations et non des territoires. Aujourd'hui, la victoire des groupes qualifiés de terroristes consiste simplement à survivre en continuant de mener des attentats pour défier la puissance publique et démontrer l'impuissance de l'État. L'objectif principal n'est pas de tenir des territoires ou de faire des prisonniers.

Des méthodes disputées

En pratique, l'utilisation scientifique des chiffres des victimes de violences est d'autant plus compliquée que leur construction s'appuie sur des méthodologies qui sont toutes contestées. Même au royaume européen de la statistique, où l'on a vite cherché à compter les vivants, on a longtemps ignoré les morts qui disparaissaient en combattant. En 1859, la vision horrible de cadavres et de blessés laissés agonisants sur le champ de la bataille de Solferino devait ainsi émouvoir le fondateur de la Croix-Rouge internationale, Henry Dunant, qui fut à l'origine de la première convention de Genève encadrant le droit

11. Carl von Clausewitz, *Théorie de la grande guerre*, Paris, Librairie militaire Baudouin, 1886, vol. 1, p. 123.

de la guerre. Il a ensuite fallu attendre le traumatisme de la Grande Guerre de 1914-1918 pour que les autorités se préoccupent vraiment de recenser, identifier et localiser les morts militaires... et non civils. Au sortir du conflit, l'objectif était notamment de chiffrer les indemnisations des familles de soldats décédés au combat.

Une telle entreprise répondait en l'occurrence aux attentes d'armées constituées de professionnels ou de conscrits dans le cadre de conflits interétatiques. En revanche, elle cadrerait mal avec les situations de guerres civiles aux prises avec des groupes insurrectionnels. Les conventions de Genève de 1949, qui régulent les conflits interétatiques, obligent ainsi les parties en lice à identifier les morts militaires. Mais leurs protocoles additionnels de 1977, qui traitent des guerres asymétriques, sont beaucoup plus flous à l'égard des groupes insurrectionnels et des victimes civiles, accordant seulement aux familles le droit de connaître le sort de leurs proches disparus au cours des hostilités. La question reste entière encore aujourd'hui.

Au vu des difficultés à accéder à des terrains de guerres, les scientifiques en sont donc réduits à travailler à partir d'estimations sur le nombre de morts qui résultent directement des conflits armés. Les spécialistes concentrent en l'occurrence leur attention sur la notion de *battle death* (« mort sur le champ de bataille »). Celle-ci inclut les décès dans les rangs des civils, y compris sous la forme de bavures ou de dégâts collatéraux, qui ne sont pas toujours intentionnels. En revanche, elle ne comptabilise pas les morts accidentelles et les victimes de maladie ou de famine, fléaux dont les causes sont multiples et ne se limitent pas aux conséquences des combats. L'objectif des scientifiques n'est pas non plus de recenser le nombre d'attaques comme le font généralement les compagnies de sécurité privée. Pour les chercheurs du SIPRI (*Stockholm International*

Peace Research Institute) ou du réseau ECW (*Every Casualty Worldwide*), la surmortalité due à des confrontations armées est en effet le seul indicateur qui permette raisonnablement d'entreprendre des comparaisons pour dégager des tendances d'un pays, d'une région et d'une période à l'autre. Le nombre d'attaques, lui, ne dit pas grand-chose s'il n'est pas mis en relation avec l'intensité de leur létalité, à moins d'accepter de mettre sur le même plan l'agression d'une grand-mère et le massacre d'une centaine de villageois.

Indéniablement, la violence est multiforme et ne se réduit pas à la question des homicides. Mais ses manifestations non létales sont trop diverses pour établir des catégories reconnues universellement. Interpol, par exemple, a dû renoncer à publier des tableaux comparatifs des taux de criminalité dans le monde car la définition et la sanction d'un acte criminel varient énormément d'un pays et d'une région à l'autre. L'Arabie Saoudite n'a pas la même compréhension du viol que la Norvège; en Amérique, le meurtre est puni de la peine capitale dans certains États et pas dans d'autres; au Nigeria, l'adultère avec une femme mariée peut entraîner une condamnation à mort au nom de la charia dans le Nord... et une simple réprimande de la part d'un pasteur ou d'un curé dans le Sud. En outre, la capture statistique des phénomènes criminels varie beaucoup suivant les circonstances. La Hollande enregistre ainsi des taux de criminalité parmi les plus élevés d'Europe car on y circule beaucoup à vélo. Il y a donc beaucoup de vols de bicyclettes. Les habitants, qui plus est, ont l'habitude d'assurer leur vélo. En cas de perte, ils vont en conséquence déposer plainte à la police pour toucher leurs primes, ce que bien des Français ne prennent pas la peine de faire.

À l'évidence, le vol de vélo n'est pas comparable à l'agression à main armée. Pour dégager des tendances, il n'est pas possible de prendre en compte toutes les formes de criminalité

et de violence à l'échelle mondiale. Le problème ne provient pas seulement des défaillances des appareils statistiques des États, avec des polices parfois inexistantes ou réticentes à publier les chiffres de la criminalité. Il tient aussi aux différences culturelles. D'un pays à l'autre, certaines formes de violence sont parfaitement acceptables, qu'il s'agisse de l'excision, du mariage précoce, de la circoncision ou, plus généralement, des rites d'initiation dans les sociétés dites traditionnelles. Leur recension échappe donc aux statistiques de la criminalité et oblige les scientifiques à se recentrer sur des phénomènes plus mesurables et comparables, notamment les homicides.

Idéalement, pour rendre compte des niveaux de létalité des conflits, il faudrait alors pouvoir identifier tous les morts de la guerre, de la même manière qu'il faut un cadavre pour entamer des poursuites judiciaires en cas de meurtre. Le problème est que les affrontements armés entraînent souvent des disparitions, comme en Amérique latine du fait des répressions militaires des années 1970 et 1980. Il n'est donc pas toujours possible de s'assurer que des personnes absentes ont bien été tuées. De plus, charniers et fosses communes remplacent souvent les cimetières en temps de crise, compliquant d'autant les efforts d'identification. Tout dépend aussi des cultures et des pratiques funéraires. Dans certains cas, on cherche plutôt à escamoter les cadavres, soit pour minimiser le nombre de victimes dans ses propres rangs, soit encore pour des raisons religieuses. Parce qu'ils condamnent le culte des ancêtres, par exemple, les salafistes de type wahhabite répudient les chrétiens qui prient au cimetière autant que les soufis ou les chiites qui construisent des mosquées à l'emplacement des tombeaux d'hommes célèbres.

La visibilité ou l'invisibilité des corps est d'ailleurs un sujet de polémique en soi. Du temps de la colonisation du Sahel, Britanniques et Français ont ainsi adopté des attitudes fort

diverses à l'égard des djihadistes qu'ils combattaient. Au Soudan en 1898, Lord Horatio Kitchener a, par exemple, voulu venger son prédécesseur, en ordonnant de démolir la tombe et de disperser les dépouilles du Mahdi qui avait vaincu et décapité Gordon Pacha à Khartoum en 1885. Aux abords du lac Tchad en 1900, les Français ont ensuite exposé au bout d'une pique la tête de Rabeh Fadlallah, seigneur de guerre qu'ils venaient de décapiter et dont ils voulaient prouver la mort à des villageois incrédules. À Gouro dans le nord du Tchad en 1913, ils ont en revanche détruit au canon le mausolée du chef de la confrérie des Senoussis, qu'ils pourchassaient depuis des années et dont le corps avait en fait été transféré à Koufra.

En statistique, une disparition est une soustraction ; l'énumération des morts, une addition. Mais en politique, l'absence peut beaucoup compter. Loin de l'abstraction des grands nombres, l'individu n'est pas toujours anonyme. À la différence de la figure héroïque du soldat inconnu, il arrive que certains deviennent encore plus célèbres lorsqu'ils restent invisibles et qu'on ne retrouve jamais l'endroit où ils auraient été enterrés. C'est par exemple le cas du leader des chiïtes du Liban, l'imam Moussa Sader, qui a disparu en 1978 pendant la guerre civile alors qu'il était officiellement en visite en Libye. Au Nigeria, les corps des fondateurs du mouvement Maitatsine puis de la secte Boko Haram ont quant à eux été subtilisés par les autorités pour éviter tout culte du martyr. Le premier a été brûlé par l'armée en 1980, le second a été enterré dans un endroit tenu secret après son exécution extrajudiciaire par la police en 2009. La mort de son successeur, Abubakar Shekau, a ensuite été annoncée à plusieurs reprises par l'armée à partir de 2013. Celui-ci a alors mis en scène sa réapparition, voire sa résurrection, dans des vidéos de plus en plus provocantes et insolentes qui ont conforté sa réputation d'invincibilité, de résilience... et de duplication, par le biais de sosies.

À la différence de la victime de guerre, dont on peut seulement entretenir le souvenir, le « disparu » alimente ainsi les polémiques sur la réalité de sa mort et le commanditaire de son assassinat. Qui a tué le fondateur de Boko Haram ? Qui a tué l'imam Moussa Sader ? En l'absence de preuves concrètes et de conclusions judiciaires, les débats n'ont aucune raison de s'arrêter et donnent lieu à toutes sortes de spéculations qui prennent généralement leurs sources dans les théories du complot. Bien évidemment, de telles controverses touchent également les individus célèbres dont on ne conteste pas le décès. On continue par exemple de se disputer pour savoir qui a organisé l'assassinat de John Kennedy ou de Juvénal Habyarimana, président du Rwanda dont la brutale disparition devait précipiter le génocide de 1994.

Dans les guerres, il est souvent difficile de déterminer exactement qui a tué qui, à moins de lancer des enquêtes policières au cas par cas. En théorie, les exhumations et les excavations de tombes, de charniers ou de fosses communes seraient certainement la façon la plus sûre d'identifier les victimes, de les comptabiliser et de savoir si les disparus sont vraiment morts ou s'ils ont fui ailleurs, parfois sous d'autres identités. Le problème est qu'un tel effort requiert des moyens considérables. Les commissions judiciaires, par exemple, procèdent à des autopsies médico-légales pour établir les faits et les responsabilités. De toutes les méthodologies possibles, elles sont assurément les plus précises lorsqu'il s'agit d'estimer le nombre de morts résultant directement de conflits armés. Mais elles risquent d'être politisées au profit du vainqueur et elles ne peuvent concrètement être mises en œuvre qu'au sortir des guerres, quand le retour à la paix autorise les enquêtes de terrain.

En attendant, le chercheur doit donc recourir à d'autres méthodes qui consistent soit à comparer des recensements, soit à mener des enquêtes de victimisation, soit encore à constituer

des bases de données à partir de sources contradictoires. Ces approches se distinguent des sondages de perception de l'insécurité, qui ne disent souvent pas grand-chose de la réalité objectivable, par exemple en France où prévaut le sentiment d'une augmentation de la violence criminelle alors que les taux d'homicides ne cessent de diminuer d'une décennie à l'autre. Les températures ressenties, on le sait, peuvent jouer artificiellement à la hausse ou à la baisse en fonction du vent ou de la pluie. Il convient donc d'objectiver les niveaux de violence à partir d'autres éléments.

Encore faut-il qu'il y ait des recensements avant et après un conflit : des pays comme la Somalie n'en ont jamais connu, y compris du temps de la colonisation. De plus, les procédures de dénombrement peuvent changer entre deux recensements, entravant les possibilités de comparaison. Enfin, il importe de souligner les limites heuristiques de soustractions qui se fondent sur des projections estimées à partir d'un taux présumé « normal » de la croissance de population. Le calcul des personnes manquant à l'appel dans un recensement postconflit ne prend en compte ni l'évolution des comportements démographiques ni les réfugiés qui sont toujours vivants mais qui ont quitté le pays.

Autre méthode, les enquêtes portant sur les victimes reposent quant à elles sur l'« autopsie verbale » des raisons d'un décès telles qu'elles sont comprises et racontées par des proches. Elles proposent une photo de la situation à un moment donné. Mais elles ne permettent guère d'analyser des tendances car les enquêteurs procèdent très rarement à des passages répétés, réguliers et opérés à conditions égales sur les sites étudiés. En outre, leurs échantillons posent souvent des problèmes de représentativité. Dans certains cas, les personnes sondées veulent dramatiser la situation ; dans d'autres, au contraire, les familles les plus affectées n'ont plus de survivants pour répondre aux questions des enquêteurs.

Les systèmes dits de «surveillance passive», enfin, consistent à enregistrer, archiver, coder et indexer des incidents létaux qui, pour la plupart, sont rapportés dans les médias et des sources ouvertes. Contrairement aux enquêtes des commissions judiciaires, ils ne prétendent donc pas à l'exhaustivité. De plus, ils n'échappent pas aux biais des médias, ce qui les oblige à consolider leurs données à partir de sources multiples et contradictoires. En l'absence de statistique publique, le principal intérêt des systèmes de «surveillance passive» réside plutôt dans leur capacité à suivre des tendances au jour le jour dans des environnements de forte incertitude. C'est d'ailleurs ce qui m'a amené à monter un projet, NigeriaWatch, qui, depuis 2006, enregistre et indexe les morts de la violence tels qu'ils sont rapportés par des sources ouvertes dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Avec une équipe de quatre chercheurs à l'université d'Ibadan, cette base de données a collecté des informations sur plus de 120 000 victimes et elle a par exemple permis de démontrer que, la plupart du temps, les forces de sécurité tuent davantage que les groupes qu'elles combattent, notamment Boko Haram.

La création de catégories : une construction volontariste

Quelle que soit la méthode retenue, les problèmes de quantification des niveaux de violence tiennent aussi à des questions de définition et de classification. La création de catégories plus ou moins factices tend en effet à donner du sens à des événements épars qui ne sont pas forcément liés entre eux. Il en va ainsi des affrontements que, suivant les points de vue, on peut classer comme des révoltes, des insurrections ou des guerres civiles. La zone grise entre guerre et paix est très étendue. On peut y mettre de nombreux événements qui vont de l'émeute au coup d'État en passant par le massacre.

Pour les statisticiens et les juristes, les guerres sont en principe des conflits qui opposent au moins deux groupes armés et organisés. Mais une telle définition risque d'ignorer les massacres de civils lorsque des troupes engagent des opérations de nettoyage ethnique et qu'il n'y a pas de combattants pour leur résister.

La création de seuils arbitraires peut également fausser les résultats. Ainsi, le SIPRI (Institut international de Stockholm pour la recherche sur la paix) considère comme « guerre » les affrontements qui provoquent directement un minimum de 1 000 morts par an et comme « conflit armé » ceux qui font entre 25 et 999 morts par an. Par définition, les hostilités doivent opposer au moins deux organisations armées, de nature étatique ou non. Résultat, les victimes du génocide rwandais de 1994 n'ont pas été prises en compte car elles n'étaient pas armées, alors même qu'il s'agissait d'un crime contre l'humanité, commis en pleine guerre civile. En 1997, la tentative de sécession de l'île d'Anjouan au sein de la petite république des Comores a quant à elle échappé à un possible classement car elle a été peu meurtrière dans un archipel dont la population totale ne dépassait pas le demi-million d'habitants.

Une application trop stricte des benchmarks du SIPRI pourrait en fait laisser croire que seuls les pays les plus peuplés connaîtraient des guerres. Pour estimer l'impact d'un conflit, mieux vaudrait donc rapporter le nombre de morts à la durée des troubles, à la dimension du territoire considéré, à sa population et à sa capacité de résilience en fonction des ressources disponibles. La question n'est pas du tout anodine. En effet, la liste des pays en guerre détermine les zones « sûres » et les conditions de recevabilité des demandes d'asile politique. Elle influence également les montants des primes d'assurance et, partant, les activités économiques. Une baisse des seuils de

définition des guerres peut par ailleurs provoquer une augmentation tout à fait artificielle du nombre de conflits recensés à partir de critères moins exigeants. La question s'est posée dans les années 1990, lorsque des centres de recherche allemand et hollandais ont voulu concurrencer la base de données des Suédois du SIPRI en travaillant sur des affrontements faisant au moins 500 morts par an, et non plus 1 000.

La création de nouvelles catégories revient aussi à provoquer des augmentations factices d'événements qui ne sont plus codés de la même manière, ou bien qui n'étaient auparavant pas répertoriés. Aux États-Unis à partir des années 1970, les efforts de quantification, de classification et de standardisation des analystes de la corporation RAND (Research And Development) ont par exemple contribué à préciser et resserrer la définition du « terrorisme » comme un acte commis par des groupes non étatiques¹². La tendance s'est accélérée au sortir de la guerre froide, quand les chercheurs n'ont plus été en mesure d'utiliser les paradigmes d'autrefois pour comprendre les violences à caractère politique. Combattants de la liberté, mouvements de lutte armée, insurgés et guérillas sont alors devenus de vulgaires seigneurs de guerre ou des bandits, voire des terroristes après 2001. Les Nations unies ont ainsi utilisé une nouvelle terminologie, celle de « groupes extrémistes », pour affirmer contre toute évidence que la violence aurait explosé et atteint des niveaux sans précédents en Afrique¹³. À force de tout mélanger, des institutions néoconservatrices ont même trouvé le moyen de classer les éleveurs peuls du Nigeria comme un « groupe terroriste »¹⁴.

12. Lisa STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts Invented "Terrorism"*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 101.

13. UNDP, *Journey to Extremism in Africa*, op. cit., p. 14.

14. IEP, *Global Terrorism Index*, Sydney, Institute for Economics and Peace, 2016.

Quelques exemples de polémiques

Indéniablement, le grand « gloubi-boulga » des terminologies et les imprécisions des méthodologies utilisées desservent les efforts de quantification de la violence. Elles ouvrent notamment la voie à de nombreuses contestations. Les guerres des « chiffres de la guerre » dépassent très largement le cadre des propagandes militaires et touchent l'ensemble du public. Au-delà des conflits armés, de tels débats concernent plus généralement le nombre de victimes de la violence, depuis la criminalité quotidienne jusqu'au génocide. Ils peuvent alors déboucher sur deux grands types de polémiques. Soit la contestation des chiffres alimente des positions négationnistes afin de remettre en cause le caractère systématique et ciblé des violences, par exemple à propos de la Shoah. Soit, au contraire, elle nourrit une surenchère victimaire qui prend parfois un tour morbide pour revendiquer l'unicité, l'exceptionnalité et l'exclusivité d'un traumatisme, voire négocier des compensations ou des droits territoriaux.

La traite des esclaves est significative à cet égard. S'ils admettent parfaitement qu'il s'agissait d'un crime contre l'humanité, les historiens contestent en effet le caractère génocidaire d'un commerce triangulaire qui ne visait pas à exterminer les Africains. Et pour cause, les négriers n'avaient pas du tout intérêt à éliminer la « cargaison humaine » qu'ils entendaient vendre aux Amériques. Leurs équipages connaissaient d'ailleurs des taux de mortalité similaires à ceux de leurs passagers enchaînés pendant la traversée des océans¹⁵. En outre, les responsabilités ont été partiellement partagées, car des Africains ont activement participé à la traite

15. Robert STEIN, « Measuring the French slave trade, 1713-1792/3 », *Journal of African History*, vol. 19, n° 4, 1978, p. 520.

transatlantique, notamment les chefferies des cités-États de la côte. Pour autant, les groupes de pression de certains descendants d'esclaves demandent à présent des compensations aux seuls Occidentaux. Ils ignorent le rôle des Africains autant que des Arabes dans l'organisation de la traite vers les Amériques ou l'Asie.

Un tel positionnement est d'autant plus facile à assumer que beaucoup de pays musulmans sous-estiment leurs responsabilités historiques en la matière. Pour eux, la traite orientale aurait été plus rudimentaire et moins intensive que le commerce triangulaire et « proto-industriel » du monde occidental et capitaliste. L'exploitation aurait été moins systématique car elle n'interdisait pas l'intégration des esclaves dans les familles des maîtres, notamment pour les domestiques et les concubines. À meilleure preuve, arguent-ils, les grands empires musulmans étaient administrés par des esclaves, souvent des eunuques, et la direction de leurs armées était confiée à des captifs chrétiens, les janissaires. Les Omanais, par exemple, attachaient tant d'importance à leurs esclaves qu'ils étaient prêts à payer à leurs ravisseurs la même rançon que pour des musulmans libres¹⁶.

Les historiens soulignent cependant qu'il n'y a pas vraiment eu de mouvement abolitionniste en terre d'Islam, contrairement à ce qui s'est passé en Europe et aux Amériques¹⁷. Les pratiques d'esclavage ont persisté jusqu'à très récemment dans des pays comme le Yémen, l'Arabie Saoudite et la Mauritanie. Certains se demandent d'ailleurs si elles y ont vraiment cessé. Dans tous les cas, il est indéniable que la traite orientale a duré beaucoup plus longtemps que son équivalent aux Amériques.

16. John WILKINSON, *Arabs and the Scramble for Africa*, Sheffield, Equinox, 2016, p. 78.

17. William Gervase CLARENCE-SMITH, *Islam and the Abolition of Slavery*, *op. cit.*, 2006.

Il est donc possible qu'elle ait fait bien davantage de victimes. À défaut de s'entendre sur la façon de comparer les atrocités de la traite transatlantique et les méfaits de l'esclavage en terre d'islam, les querelles ont ainsi pris un tour quantitatif. Selon les estimations, entre 11,5 et 17 millions d'Africains noirs auraient été capturés puis exportés par caravanes à travers le Sahara ou à bord de boutres sur la mer Rouge et l'océan Indien entre le VI^e et le XIX^e siècles¹⁸. Les chiffres tirés des registres des bateaux des négriers européens en partance vers les Amériques sont plus précis et aboutissent à un total de 9 à 12 millions de personnes déportées.

La traite des esclaves n'est qu'un exemple parmi d'autres. Les chiffres de la violence nourrissent également de nombreuses controverses à propos du rôle des religions. Aujourd'hui, certains musulmans cherchent ainsi à réhabiliter l'image de l'islam en soulignant qu'à l'échelle de l'humanité, les guerres, les génocides et les divers massacres des pays chrétiens ont été les événements les plus meurtriers jamais enregistrés à travers les siècles¹⁹. Des islamistes obsédés par l'idée d'un grand complot occidental prétendent même que les musulmans seraient désormais les principales victimes des conflits armés dans le monde. Leurs adversaires y voient au contraire la preuve que l'islam serait intrinsèquement violent. Toutes ces polémiques soulignent surtout les limites d'approches purement quantitatives.

18. Paul LOVEJOY, *Transformations in Slavery. A History of Slavery in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 26, 47, 62, 142 et 156 ; Ralph AUSTEN, *African Economic History, Internal Development and External Dependency*, Londres, J. Currey, 1987, p. 275.

19. Naveed SHEIKH, « Body count: A comparative quantitative. Study of mass killings in history », in Ghāzī ibn Muhammad IBN TALĀL, Ibrahim KALIN et Mohammad Hashim KAMALI (dir.), *War and Peace in Islam: The Uses and Abuses of Jihad*, Cambridge, The Islamic Texts Society, 2013, p. 165-214.

Pour autant, faudrait-il renoncer complètement à l'usage des statistiques? Certainement pas si l'on veut appréhender la complexité du monde. Le défi est plutôt de trouver un juste équilibre entre des approches quantitatives et qualitatives qui, une fois combinées intelligemment, peuvent faire progresser notre connaissance des mécanismes de la violence. Il convient à cet égard d'admettre que les statistiques relèvent de constructions théoriques et que leurs catégories résultent de représentations abstraites, voire artificielles, des réalités sociales. Avant toute utilisation, il est indispensable de commencer par questionner le mode de production des chiffres. Il importe ensuite de les analyser avec prudence. A priori, les chiffres sont « inertes » et ne parlent pas. À l'instar des versets de la Bible ou des sourates du Coran, ils peuvent être interprétés n'importe comment. Ils ne nous disent rien si on ne les interroge pas à bon escient pour répondre à des problématiques qui proviennent des expériences du terrain.

Conclusion

Les chiffres peuvent donner un état des lieux de la violence, mettre en évidence des tendances et aider à cartographier les zones de danger. Mais ils ne nous fournissent guère d'explications. Les corrélations, rappelons-le, n'établissent pas de liens de causalité, à moins de considérer que les lits sont des endroits très dangereux au motif que plus de 90 % des gens y meurent. Tout au plus est-il raisonnable de supposer qu'il n'y a pas de liens de causalité lorsqu'il n'y a pas de corrélations: si peu de gens mourraient dans leur lit, on pourrait ainsi en conclure que les lits ne sont pas des endroits dangereux. En revanche, les convergences et les coïncidences ne nous renseignent pas beaucoup sur les mécanismes qui provoquent une augmentation ou une diminution des violences mortifères. Il nous faut donc revenir plus en détail sur un phénomène majeur et inaperçu qui est en train de bouleverser l'avenir de l'humanité.

Je veux parler ici de la diminution de la mortalité violente, une tendance lourde et multiséculaire d'un continent à l'autre. Qu'on en juge. À l'ère de la Préhistoire, la violence causait 15 % des morts, un taux qui pouvait monter jusqu'à 35 % pour les hommes dans certaines

sociétés¹. La situation est complètement différente à présent. Guerres et crimes ont été responsables de 1,5 % des 56 millions de personnes mortes en l'an 2000 et cette proportion ne dépasse pas les 5 % si on y ajoute les suicides et les accidents de la route². La diminution est particulièrement impressionnante pour les taux d'homicides en Europe. Ils provoquaient une trentaine de décès pour 100 000 habitants au Moyen Âge et en causent 1 ou 2 aujourd'hui, avec une moyenne générale de 9 à l'échelle mondiale.

Bizarrement, cette bonne nouvelle est peu commentée, sans doute parce qu'elle ne correspond pas aux humeurs catastrophistes des adorateurs de la crise permanente et du déclin de l'Occident. En 2005, le premier rapport du Human Security Centre a certes fait la une du journal *Le Monde*³, mais il traitait d'une période assez courte, essentiellement depuis la fin de la guerre froide. Quant au formidable ouvrage encyclopédique de Steven Pinker, qui étudie jusqu'à la Préhistoire, il a beaucoup tardé à être traduit en français⁴. Ses conclusions mériteraient pourtant un vaste débat public sur les raisons de la diminution générale de la mortalité violente à travers le monde, malgré la dégradation de la situation dans certaines régions de Syrie ou des abords du lac Tchad.

Les explications fournies indiquent en l'occurrence trois principales directions. De façon conjoncturelle, il y a d'abord

1. Azar GAT, *War in Human Civilization*, New York, Oxford University Press, 2006, p. 130.

2. Yuval Noah HARARI, *Sapiens. Une brève histoire de l'humanité*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 430.

3. Andrew MACK *et al.*, *Human Security Report 2005*, Vancouver, University of British Columbia, Human Security Centre, 2005.

4. Steven PINKER, *The Better Angels of Our Nature: The Decline of Violence in History and Its Causes*, New York, Viking, 2011.

la multiplication des opérations de paix onusiennes qui, depuis la fin de la guerre froide, a accompagné la diminution du nombre de guerres et de morts résultant de conflits armés. Cependant, s'il y a corrélation, le lien de causalité reste très discutable. En effet, le déploiement de casques bleus n'a pas toujours empêché les catastrophes, comme au Rwanda et en Angola, ceci sans même parler de l'épidémie de choléra provoquée par le personnel de l'ONU à Haïti. Parfois, les opérations de paix validées par les Nations unies ont aussi pu figer la situation en s'interposant entre les belligérants, quitte à prolonger les conflits et retarder leur résolution par une victoire militaire, par exemple au Liberia ou en Côte d'Ivoire. À l'occasion, le déploiement de casques bleus a même exacerbé les tensions en Somalie et en République démocratique du Congo.

De façon plus fondamentale, les spéculations sur les mérites des opérations de paix posent en fait la question du rôle de l'État. C'est l'argument majeur de Pinker qui, reprenant les thèses de Norbert Elias et Max Weber, souligne comment la construction du monopole étatique de l'usage de la violence légitime a permis de sortir de l'état de nature et de civiliser les mœurs. Allant plus loin, il soutient que la démocratisation des régimes politiques est à l'origine de la réduction de la létalité et de l'intensité des guerres car elle a permis de résoudre les conflits autrement que par la force et de mieux respecter le droit des citoyens à la vie. À l'international, le formidable développement du droit humanitaire, qui est porté par les États et régule la conduite des hostilités, a aussi pu contribuer à réduire le bilan humain des guerres. Les progrès ont été fantastiques depuis la première convention de Genève de 1864, qui protégeait uniquement les militaires blessés en uniforme, jusqu'à ses prolongements de 1929, 1949 et 1977, qui ont vu la communauté des États se

préoccuper successivement du sort des prisonniers de guerre, des civils et des combattants de forces irrégulières.

Le caractère démocratique des régimes politiques n'est cependant pas toujours synonyme de paix. Mise à part l'URSS, trois des quatre pays le plus souvent en guerre dans le monde au ^{xx} siècle ont été des démocraties occidentales, à savoir les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Que ce soit par la colonisation ou par des interventions dites « d'humanité », ces dernières étaient sincèrement persuadées de pouvoir civiliser et pacifier les sociétés qui n'avaient pas adopté leurs normes de gouvernance. Dans les autres régions du monde, les efforts de transition démocratique ont aussi pu générer de fortes tensions quand des mouvements populaires ont obligé les dictatures à s'ouvrir au pluralisme politique. Les jeunes démocraties, en particulier, sont très vulnérables au risque de reprise des conflits. Généralement, enfin, les troupes gouvernementales des régimes en voie de démocratisation font beaucoup plus de dégâts humains que les groupes insurrectionnels car elles ont une puissance de feu bien supérieure.

De fait, l'État est un des plus grands tueurs en série de tous les temps, de l'Allemagne nazie à la Russie stalinienne en passant par le Cambodge de Pol Pot ou le Paraguay de Solano Lopez. Il semble donc assez paradoxal de voir dans la consolidation de son autorité une cause de la pacification du monde. Indéniablement, d'autres facteurs ont joué. Les progrès de la technologie, par exemple, n'ont pas seulement permis de mettre au point des armements plus sophistiqués et plus meurtriers, mais aussi de développer la médecine, les transports et l'agriculture, parmi tant d'autres choses. Aujourd'hui, on soigne mieux et on évacue plus rapidement les blessés de guerre. En outre, on vit plus longtemps et on assiste à une baisse tendancielle de la pauvreté et de la

famine dans un monde où, chaque année, la malnutrition tue désormais moins (1 million de morts) que l'obésité et le diabète (3 millions)⁵.

Une grande cause du déclin de la violence pourrait également venir de l'urbanisation de l'humanité. La ville (*polis*) est, par excellence, le lieu de l'innovation, de la citoyenneté et de l'apprentissage du vivre ensemble. Elle brasse les populations, police les mœurs, civilise les peuples, émancipe l'individu et l'affranchit des identités et des tensions communautaires. C'est dans la cité que se sont construits les droits civiques par opposition au monde rustique de la brousse sauvage et du « lieu du ban », la banlieue. Au Moyen Âge, déjà, les taux d'homicide des villes d'Europe étaient 10 à 50 fois moindres que dans les campagnes⁶. À l'échelle de la planète aujourd'hui, la violence tend par ailleurs à diminuer à mesure que les sociétés des pays dits « en développement » s'urbanisent et se concentrent dans des zones plus densément peuplées, constat qui contrevient encore une fois aux théories des économistes ou des démographes malthusiens.

Bien entendu, cela ne signifie pas que les grandes mégapoles du monde ne seraient pas aussi source de désordres. Mais le constat amène à remettre en perspective le rôle de la ville comme facteur de violence. D'une manière générale, la diminution de la surmortalité résultant directement des guerres invite à dépasser l'analyse des causes de conflit pour s'intéresser également aux dynamiques de pacification. En creux, l'étude des sociétés peu violentes peut nous en apprendre bien autant sur la guerre. Pour paraphraser le titre

5. Yuval Noah HARARI, *Homo Deus. Une brève histoire du futur*, Paris, Albin Michel, 2017, p. 29.

6. Manuel EISNER, « Long-term historical trends in violent crime », *Crime and Justice*, vol. 30, 2003, p. 83-142.

du fameux ouvrage de Ted Gurr, on peut en effet se demander pourquoi les hommes ne se révoltent pas plus souvent⁷. A priori, les conditions semblent réunies pour une déflagration à l'échelle planétaire, tout au moins si l'on en croit les discours sur l'exceptionnalité de la violence terroriste, le choc des civilisations, la pression démographique sur les ressources, l'aggravation des inégalités sociales et la persistance de la pauvreté dans certaines régions du monde. Or ce n'est pas le cas. Ainsi, l'objectif n'est pas seulement de s'interroger sur les causes profondes de la violence guerrière en Syrie ou en République démocratique du Congo. Il est aussi de savoir pourquoi le Malawi ne s'enflamme pas.

Au final, la question reste donc entière : comment appréhender le phénomène de la guerre comme une forme particulière de violence ? L'étude des conflits armés et de leur évolution est en l'occurrence un domaine qui a déjà fait l'objet d'une vaste accumulation de connaissances. Aussi serait-il bien présomptueux de prétendre le compléter à partir de mon seul cheminement intellectuel. Tout au plus puis-je tirer quelques modestes leçons des chapitres qui ont précédé. D'abord, je me suis efforcé de souligner l'importance des enquêtes de terrain sur la base d'un empirisme triomphant qui interdit toute modélisation excessive. En effet, la pertinence de l'analyse dépend pour beaucoup de la qualité des sources primaires : d'où la nécessité de les confronter de façon contradictoire avec les perceptions et les récits dominants. Considérant que les facteurs de guerre étaient pluriels et qu'aucune théorie n'emportait vraiment l'adhésion, j'ai aussi prêché pour une certaine forme d'œcuménisme, sans exclusivisme, sans préjugés, sans sectarisme disciplinaire et, si possible, sans biais idéologique. Face aux théoriciens des « nouvelles guerres »,

7. Ted Robert GURR, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

j'ai notamment invité les analystes à s'affranchir des typologies trop rigides et à admettre que la violence pouvait être politique et criminelle tout à la fois.

De ce point de vue, il convient évidemment de prêter attention aux batailles des chiffres et des lettres. Souvent empreintes de passion, les querelles de chapelles et les joutes académiques ne concernent pas seulement les spécialistes. Qu'elles soient d'ordre sémantique, symbolique ou quantitatif, elles reflètent souvent l'air du temps et contribuent à nourrir nos représentations des acteurs et des événements de la violence guerrière. De plus, elles ont parfois une incidence directe sur l'analyse que les décideurs font de la situation. Quand il s'agit de conflits armés, les chercheurs n'ont certainement pas autant d'influence que les militaires, les journalistes et les humanitaires. Ils n'en ont pas moins des responsabilités à assumer, autrefois dans le contexte des luttes anticoloniales, aujourd'hui dans le cadre des guerres contre le terrorisme.

Ouvrages du même auteur

- Le Nigeria*, Paris, Karthala, 1994 ;
Violence et sécurité urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria, un essai de privatisation : Durban, Johannesburg, Kano, Lagos et Port Harcourt, Paris, L'Harmattan, 1997, 2 vol. ;
L'Aide humanitaire, aide à la guerre ?, Bruxelles, Complexe, 2001 ;
Villes et violences en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala-IRD, 2002 ;
Diaspora et terrorisme, Paris, Presses de Sciences-Po, 2003 ;
Guerres d'aujourd'hui : les vérités qui dérangent, Paris, Tchou, 2007 ;
États faibles et sécurité privée en Afrique noire. De l'ordre dans les coulisses de la périphérie mondiale, Paris, L'Harmattan, 2008 ;
Les humanitaires dans la guerre : des idéaux à l'épreuve de la politique, Paris, La Documentation française, 2013 ;
avec GONIN Patrick et KOTLOK Nathalie (dir.), *La Tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013 ;
avec PETIT Véronique et ROBIN Nelly (dir.), *Crises et migrations dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2014 ;
(dir.), *Boko Haram: Islamism, Politics, Security, and the State in Nigeria*, Los Angeles, Tsehai, 2015 ;

Un développement « humanitaire » ? Les ONG à l'épreuve de la critique, Marseille, IRD Éditions, 2016 ;

avec MINOR Elizabeth et SINHA Samrat (dir.), *Violence, Statistics, and the Politics of Accounting for the Dead*, Dordrecht, Springer, 2016 ;

Violence in Nigeria: A qualitative and quantitative analysis, Ibadan, IFRA-Nigeria/Leiden-African Studies Centre, 2016 ;

L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?, Paris, La Découverte, 2018.

Achévé d'imprimer en octobre 2018
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : novembre 2018
N° d'impression : 809338

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim Vert®

Vous pensiez savoir ce qu'est la guerre ? Le terrorisme ?

Le monde vous semble chaque jour plus violent,
en proie à des conflits de plus en plus sanguinaires ?

Il n'en n'est rien.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos a rencontré des combattants de Boko Haram, des gangsters, des miliciens, des militaires, des tortionnaires, des victimes de guerre et des humanitaires. Dans cet ouvrage, il livre ses secrets pour enquêter dans des régions troublées et difficiles d'accès.

Le chercheur déconstruit ici les approches exclusivement théoriques et quantitatives de la guerre et plaide en faveur d'un réalisme empirique, au plus près du terrain. Il invite à repenser notre conception de la violence, que celle-ci soit qualifiée de terroriste, de militaire, de politique ou de criminelle.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos est politiste, spécialiste des conflits armés en Afrique, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et rédacteur en chef de la revue *Afrique Contemporaine*.

La collection Interventions est dirigée par
Michel Wieviorka et Julien Ténédos



Issn: 2269-7144
Isbn: 978-2-7351-2455-8
13,50 €